

SILENCE

ÉCOLOGIE
ALTERNATIVES
NON-VIOLENCE

N°217
MAI 97

25 FF - 150 FB - 6 FS

EUROPE

CANAL RHIN-RHÔNE :
L'ÉCHEC ALLEMAND



L'IMPASSE NUCLÉAIRE

24 AU 30 AVRIL :
UNE SEMAINE
SANS TÉLÉVISION

NUCLEAR
ENERGY
IS A
DEAD END

LE CARNET : MANIF
31 MAI
1^{er} JUIN

Sommaire

Environnement	page 4
• Canal Rhin-Rhône : l'échec allemand	
• Gardarem la Goutte d'eau	
Santé	page 5
• Tabac : l'aveu américain	
Nucléaire	page 6
• La Hague : sous la radioactivité la plage	
• Le Carnet : chaîne humaine	
le 31 mai et le 1er juin	
Annonces	page 7
Société	page 8
• Une semaine sans télé	

Sortir du nucléaire : demain la France isolée dans une Europe sans nucléaire

Dossier paginé de I à XXXII

- **France** : les incertitudes de la deuxième génération page 12
- **Allemagne** : le pénible statu quo page 15
- **Suisse** : la démocratie face à la «mondialisation» page 18
- **Autriche** : engagement antinucléaire et importation d'électricité page 20
- **Belgique** : fin du programme, suite des problèmes page 23
- **Grande-Bretagne** : la pénible privatisation page 24
- **Italie** : 10 ans après l'abandon du nucléaire page 25
- **Pays-Bas** : la fin de l'énergie nucléaire est proche page 26
- **Danemark** : sans nucléaire aujourd'hui, sans charbon demain page 28
- **Suède** : sortie précipitée du nucléaire page 29
- **Pays de l'Est** : choisir les économies d'énergie page 30
- **Japon** : crépuscule du nucléaire au pays du soleil levant page 32
- **USA** : fuir le nucléaire page 34
- **Et maintenant que faire ?** page 37

Nord-Sud	page 41
• Rwanda : les banques financent	
Femmes	page 42
• Algérie : code de l'infamie	
Politique	page 43
• Verts-PS : c'est fait !	
Alternatives	page 44
• USA : de l'argent en heures	
Livres	page 45
Courrier	page 46
Bulletin d'abonnement	page 47
Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées au 5 avril 1997.	

CAMPAGNE "DECOUVREZ SILENCE"

Numéro envoyé : vous nous demandez quel numéro nous envoyons aux nouveaux lecteurs potentiels. Réponse : on a monté le tirage des numéros et on envoie le numéro du mois.

Nouveaux abonnements : en mars, nous avons progressé de 70 abonnements.

Fin de l'opération : n'oubliez pas qu'il faut nous retourner les carnets (finis ou non) avant le 10 juin... pour le tirage de la tombola. En espérant que tous ceux qui les ont laissés de côté les retrouvent.

Rythme : ça se maintient à 1000 adresses par mois. Vous êtes d'une grande régularité.

En juin dernier, lors de notre assemblée générale, nous décidions de transférer nos comptes en banque à la NEF, la nouvelle banque alternative (à l'exception d'un CCP qui nous sert à régler les expéditions à la Poste).

BONJOUR LA NEF !

Mais c'était compter sans la mauvaise volonté de la BFCC, notre ancienne banque. La NEF n'ayant pas les moyens d'avoir des agences, elle a passé un accord avec une banque pour que celle-ci lui serve de relais dans le cadre de l'ouverture des comptes et des relations avec le public. Or cette banque, c'est la BFCC ! Dès lors celle-ci devait nous aider à remplir les

papiers pour les quitter ! Il a fallu 9 mois pour y arriver : le premier dossier était pour les personnes et non pour les associations, puis il manquait toujours une pièce (pièce qui bien sûr figurait dans notre ancien dossier à la BFCC !), puis quand tout

a été rempli, la BFCC a «oublié» de nous donner nos chèquiers pendant près de deux mois... Il a fallu un coup de fil à la NEF pour que celle-ci nous indique que les chèquiers étaient à notre disposition à l'agence depuis fort longtemps. Vivement que la NEF atteigne le capital nécessaire pour devenir complètement autonome.

LA POSTE FONCTIONNE MAL

Depuis le 1er mars, les tarifs postaux concernant les revues comme Silence ont augmenté de 30 %. Si au moins cela permettait d'améliorer les services de la Poste. Actuellement, la distribution de Silence est régulièrement perturbée. Le numéro de février a mis 9 jours pour atteindre les abonnés de Caluire (commune située à 3 km de nos locaux !), 15 jours pour atteindre l'Alsace et Paris. En mars, rebelote, coup de fil de certains lecteurs qui 15 jours après le dépôt des journaux n'ont toujours pas reçu leur exemplaires (notamment à Dijon, Nantes et Marseille). Questionnée, la Poste est incapable de nous donner une explication. Le numéro d'avril semble avoir été distribué normalement. Ce numéro sera posté le 22 avril. Si vous ne le recevez pas avant le 29 avril, merci de nous adresser un courrier indiquant la date de réception de la revue : ceci nous servira pour demander à la Poste des explications.

SILENCE

"Ecologie, alternatives et non-violence"
9 rue Dumenge, F - 69004 LYON
Tel: 04 78 39 55 33
CCP 550 39 Y LYON

Distribution en Belgique

Brabant-Ecologie
Route de Renipont 33,
B - 1380 CHAIN, Belgique
CCP 000-15 19 365-54

Imprimé sur papier 100 % recyclé blanc sans chlore par Atelier 26 - Loriot - Tel : 04 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos, dessins, cartons)

N° de Commission paritaire: 64946
N° ISSN 0756-2640
Date de parution : 2ème trimestre 1997
Tirage : 4 000 ex

Editeur : Association Silence

Président : Dominique Zanda
Trésorière : Myriam Cognard
Administrateurs : Jacques Coclain-Mpouma
Michèle Dussault-Delorme

Réalisation du journal

Directeur de publication : Dominique Zanda
Secrétaires de rédaction : Michel Bernard
Michel Jaru
Publicité : Michel Jaru
Relations commerciales : Eve Malafosse
Rédaction : Patrice Bouveret
René Hamm

Michèle Dussault-Delorme
Sylviane Poulenard
Francis Vergier
Roger Bernard
Richard Grantham
Jacques Grinevald
Henri Persat
Henri Pezerat
André Picot

Dessinateurs : Alho
Cyril
Lasserpe
Mullio
Xavier Veas
Iconographie : Deborah Gaudin
Loïc Gaudin
Madeleine Nutchey
Xavier Sérédine
Myriam Travostino
Chantal Gramollard
Raymond Vignal

Hubert Plisson
Conception maquette : Christiane Chapon
Expédition : Claude Crolet
Elise Dumont
Christian Hubuis
Maloin
Vincent Martin
Olivier Montmagnon
Bernard Parez
Christian Rony
Suzanne Vignal
Georges David

Alain Claude-Gallie
José Oria
Mireille Oria
Perline
Jean-Luc Thierry
Correspondants :

Et pour ce numéro : voir sommaire intérieur

Couverture : action de Greenpeace devant la centrale de Tihange (Belgique), pour le 10ème anniversaire de Tchernobyl. Le texte de la tombe a un double sens. «Dead end» signifie aussi bien «impossible» que «fin mortelle»

Venez nous voir !

N°219 - Juin

Comité de rédaction (clôture des articles)
samedi 26 avril à 14 h

(Clôture des brèves : vendredi 2 mai à 12 h)

Expédition

vendredi 16 mai à 18 h

N°220-221 - Juillet-Août

Comité de rédaction (clôture des articles)
samedi 24 mai à 14 h

(Clôture des brèves : vendredi 30 mai à 12 h)

Expédition

vendredi 13 juin à 18 h

Ce journal est réalisé en grande partie par des bénévoles. Vous pouvez y participer. Pour faire connaissance, vous êtes invités aux expéditions. Celles-ci sont suivies d'un repas à 21h30 offert par Silence.

Le mois de **LASSERPE**



EDITORIAL

Progressions !

Utiliser une tonne de ferraille pour déplacer une personne, c'est ce qui se fait chaque fois qu'un conducteur est seul au volant (1). Or la vitesse de déplacement d'une voiture en ville ne dépasse pas 15 km à l'heure... soit sensiblement la même vitesse que celle d'un vélo qui lui ne pèse qu'environ 15 kg. Nouveau progrès urbain : les jeunes utilisent de plus en plus les rollers (2) qui pour moins de deux kilos permettent de se déplacer presque aussi vite. *Le progrès est-il d'inventer un carburant automobile qui pollue un peu moins ou d'inventer un système de freinage efficace pour les rollers ?*

Après de nombreuses expérimentations depuis les années 70 de maisons totalement autonomes en énergie, le Fraunhofer Institut de Stuttgart vient de franchir la dernière étape : il propose une maison fabriquée en série, très bien isolée, stockant la chaleur solaire de l'été dans une réserve d'eau pour l'hiver et permettant de supprimer totalement toute installation de chauffage (3). *Le progrès est-il dans une nouvelle génération de radiateurs électriques vantés par EDF ou dans le développement de ces maisons sans chauffage ?*

Deux exemples parmi de multiples possibles qui montrent qu'on peut lier progrès technique et écologie. Mais cela suppose une vertu oubliée en politique : pour trouver le bon chemin, il faut apprendre à regarder loin.

Michel BERNARD

(1) le taux de remplissage d'une voiture est actuellement de 1,2 en France, tous transports confondus.

(2) patins à roulettes dont les 4 roues sont sur un même axe, proche des patins à glace.

(3) Natur, juin 1996.



ENVIRONNEMENT

CANAL RHIN-RHÔNE : L'ÉCHEC ALLEMAND

Depuis plus de vingt ans maintenant les associations écologistes soutenues par de nombreux économistes dénoncent l'ineptie du projet de liaison fluviale à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin. Ce projet qui détruirait la vallée du Doubs et nécessiterait de nombreuses écluses pour passer entre les deux vallées, n'a aucune chance d'être un jour rentable sur le plan économique (voir Silence n°196).

Leurs arguments viennent de se concrétiser de manière spectaculaire. En effet, un projet similaire a été mené en Allemagne entre le Rhin et le Danube. Là aussi il a fallu construire de nombreuses écluses avant de pouvoir ouvrir le canal Rhin-Main-Danube en 1992. Depuis cette date, seule la compagnie Combined Container Service (CCS) assurait le transport fluvial entre Rotterdam et Vienne par ce canal. Or depuis décembre 1996, les bateaux en provenance de Rotterdam débarquent leurs conteneurs à Mayence pour un acheminement par trains de nuit jusqu'à Regenbourg (Bavière) où ils sont à nouveau chargés sur bateau. Pour la compagnie, malgré le travail que cela demande, le recours au train sur le tronçon correspondant au canal s'avère plus rentable

et permet un gain de temps de 5 jours : la liaison Rotterdam-Vienne n'est plus que de 3 jours contre 8 auparavant.

De fait, alors que le trafic sur le canal Rhin-Main-Danube était déjà très faible, il est en passe de devenir inexistant !



Or le profil de ce canal est comparable au projet Rhin-Rhône. Les économistes ne s'y sont pas trompés qui avaient déjà suggéré de longue date une modernisation

de la ligne de chemin de fer entre Lyon et Mulhouse qui permettrait un transport combiné en bateau de Marseille à Lyon, en train de Lyon à Mulhouse, en bateau de Mulhouse à Rotterdam.

Cette solution, moins coûteuse, permettrait également de moderniser la liaison voyageur, éviterait la destruction de la vallée du Doubs... et aurait alors le soutien des associations écologistes.

Nos dirigeants sont-ils capables d'être intelligents ? C'est pour leur demander une nouvelle fois que le collectif Saône et Doubs vivant-WWF organise en ce printemps plusieurs manifestations : **le 27 avril à Montbéliard, le 1er juin à Besançon.** Contact : Saône et Doubs Vivants, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon, tél : 03 81 81 30 72.

AUVERGNE : NON AU GISCARDOSCOPE

Giscard ne recule devant rien pour essayer d'imposer son centre européen du volcanisme «Vulcania» surnommé «giscardoscope» par les opposants. Celui-ci prévu pour occuper 16 000 m2 de bâtiments, plus les parkings et les voies d'accès serait enterré dans un faux volcan de 24 m de hauteur.

Lors d'un débat, en décembre dernier, Giscard, président de la région, a fait voter les crédits pour le lancement du chantier en 1997. Son argument est limpide : «Des délais supplémentaires imposeraient des charges inutiles aux contribuables».

Mais c'était aller un peu vite en besogne. Le comité de sauvegarde des volcans d'Auvergne, avec le soutien de France-Nature-Environnement, du WWF et de nombreuses associations locales, a introduit un recours devant le Tribunal administratif demandant l'application de l'article 14 de la charte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne qui précise «Les grosses unités touristiques ne sont pas compatibles avec la sauvegarde des parcs»... or le projet vise 500 000 visiteurs annuels !

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a rendu 3 jugements le 13 mars qui ont annulé deux décisions préfectorales et une délibération municipale de Saint-Ours-les-Roches. Ces décisions remettent le compteur à zéro et repoussent d'autant le projet.

Giscard n'en démord pas et annonce toujours le début du chantier en 1997.

Les opposants organisent une nouvelle manifestation, **le 24 mai à Clermont**, à partir de 14h30, place des Salins. Contact : Comité de sauvegarde des volcans d'Auvergne, 19 rue de Chabrol, 63200 Riom, tél : 04 73 63 09 75.

GARDAREM LA GOUTTE D'EAU

De nouveaux recours juridiques ont pour le moment permis d'obtenir un nouveau sursis avant l'expulsion des opposants du gîte de la Goutte d'Eau en vallée d'Aspe (voir numéro 215). Depuis la mi-mars, avec le soutien de militants anti-autoroutes européens, un champ abandonné à proximité du site a été mis en culture pour permettre un meilleur accueil des sympathisants qui se relaient sur place.

Si la lutte contre le tunnel est terminée, celle contre le projet autoroutier dans la vallée ne fait que commencer. L'axe E7 n'en est qu'à ses débuts et seuls quelques tronçons sont pour le moment envisagés (le gros des travaux est programmé pour après 2000). Il est donc toujours temps de se mobiliser contre la destruction de la vallée.

La lutte, qui a commencé en 1988 et a connu sa plus grande manifestation en 1992, a reçu le soutien du WWF et de Greenpeace qui ont, grâce à des souscriptions, acheté des terrains stratégiques. Afin de déterminer quelle suite donner à la lutte et surtout en espérant une union des différentes tendances présentes sur le terrain, **trois jours de rencontres sont organisés les 12, 13 et 14 juillet** dans le cadre d'un «festival dans la nature».

Contact : La Goutte d'Eau, Maison de la montagne, Cette-Eygun, 64490 Bedous, tél : 05 59 34 78 83.





PÉTITIONS CONTRE LES TRANSGENIQUES

Après Greenpeace, d'autres mouvements lancent des pétitions pour demander au Parlement européen et aux gouvernements d'appliquer le principe de précaution concernant l'arrivée des organismes génétiquement modifiés (voir dossier dans Silence n°214). On peut donc aussi

obtenir des pétitions auprès de :

- *Mouvement des écologistes indépendants*, 81, rue Judaique, 33000 Bordeaux, tél : 05 56 90 53 73.
- *Nature et Progrès France*, 1, avenue Général-de-Gaulle, 84130 Le Pontet, tél : 04 90 32 43 91.
- *Nature et Progrès Belgique*, rue du Coquelet 24, 5000 Namur, tél : 081 22 60 45.

TABAC : L'AVEU AMERICAIN

Le groupe de tabac Liggett a reconnu, le 20 mars dernier, devant le tribunal, qu'il existe une dépendance provoquée par la nicotine et des risques pour la santé liés à l'usage du tabac : cancer du poumon, emphyseme et maladies cardiovasculaires. C'est la première fois qu'une firme ne prend pas le contre-pied des études médicales. Liggett, le plus petit des cinq fabricants de cigarettes aux USA (2 % du marché), a décidé de collaborer avec la justice à la suite d'actions en justice menées par déjà 22 des Etats américains. Liggett a ainsi accepté d'ouvrir tous les dossiers confidentiels en sa possession concernant les problèmes de santé liés au tabac, mais aussi les études de stratégie commerciale qui montrent que la publicité est avant tout destinée à essayer de convaincre les adolescents de fumer. Les Etats demandent aux



cinq firmes de payer elles-mêmes les frais médicaux provoqués par le tabac. Cette collaboration avec la justice devrait permettre à la firme Liggett de limiter sa part d'amendes. En échange de l'arrêt des poursuites contre elle, la firme aurait accepté de verser aux Etats 25 % de ses bénéfices avant impôt pendant 25 ans. Les quatre autres fabricants ont immédiatement demandé que soit maintenue la confidentialité des études qui ont été établies pour plusieurs marques à la fois.

SUISSE : NESTLÉ SE FACHE

Nestlé a adressé une lettre recommandée à l'Appel de Bâle, collectif regroupant les opposants au génie génétique. Nestlé demande que cesse immédiatement l'usage de son nom dans cette campagne et menace de faire un procès. La plus grande multinationale de l'alimentaire répond ainsi par la menace à ses détracteurs qui lui demandent de s'engager à ne pas commercialiser de produits transgéniques. L'Appel de Bâle est bien décidé à maintenir la pression. Contact : *Appel de Bâle contre le génie génétique*, case postale 74, CH 4007 Bâle, tél : 061 692 01 01.

SUISSE : CHOCOLAT TRANSGENIQUE

Les autorités sanitaires du Canton de Berne ont découvert, le 21 mars, lors d'un contrôle, de la lécithine transgénique dans des barres de chocolat Toblerone produites par le groupe Kraft-Jacobs-Suchard. La lécithine est extraite du soja, ce qui prouve que le chocolatier a utilisé du soja transgénique. Or ce dernier est interdit en Suisse. Cela confirme qu'il est extrêmement difficile de repérer les organismes génétiquement manipulés puisqu'aucun contrôle en amont de la firme n'avait permis de les détecter. Kraft-Jacobs-Suchard n'est pas forcément responsable ; cette firme avait répondu favorablement aux demandes des opposants au transgénique en s'engageant à ne pas utiliser des produits manipulés. Il est fort possible qu'elle en ait utilisés à son insu.

CAEN : AUTOUR DE LA NAISSANCE

La cinquième édition du festival international de films et vidéos «autour de la naissance et de la petite enfance» aura lieu cette année du 12 au 14 juin à Caen avec la présence de représentants de 32 professions. Renseignements : *Autour de la naissance*, 7, rue du Moulin-Joly, 75011 Paris, tél : 01 43 57 41 07.

VAL-DE-MARNE : BRUIT ET SANTÉ

La Maison de la nature et de l'environnement du Plateau de Brie organise une conférence sur «le bruit et ses effets sur la santé», le samedi 3 mai à 18 h, dans la salle polyvalente de Villecresnes, avec Jean-Pascal Clattoni, secrétaire général du Conseil national du bruit et le Dr Drystan Loth, directeur de l'unité de neurophysiologie-sensorielle de l'Hôpital Lariboisière. Renseignements : *Antoine Klein*, 01 45 98 83 18.

CHARENTE-MARITIME : FRANÇOISE MEZIERES

Françoise Mézières, élevée entre des parents occidentaux et une nourrice vietnamienne, à Hanoï, apportera au début du siècle un autre regard sur la médecine occidentale. En 1947, elle propose une approche globale du corps humain et notamment une liaison entre les problèmes musculaires et les stress de la vie. Les douleurs physiques sont liées aux douleurs mentales. Elle développe une méthode de massage qui aujourd'hui est appliquée par plus de 2000 kinés en France. Pour marquer le cinquantenaire de cette première publication, un congrès se tiendra à La Rochelle, les 30, 31 mai et 1er juin sur le thème du souffle. Renseignements : *AMIK*, 14 rue Cabanis, 75014 Paris, tél : 01 45 89 10 78.

La remorque
LEGGERO®
La remorque la plus populaire en Europe



Documentation et commandes :

VéloBoutique

15 rue Dachstein
F - 67300 Schiltigheim
Téléphone : 03 88 18 98 04
Télécopieur : 03 88 83 75 72



DEMANTELEMENT : DIX FOIS LE PRIX DE LA CONSTRUCTION

L'Allemagne s'est lancée depuis 1985 dans le démantèlement d'un petit réacteur expérimental qui a fonctionné de 1960 à 1985 et d'une puissance modeste. Le réacteur avait coûté 100 millions de francs pour sa construction. Il est maintenant estimé que le démantèlement coûtera 10 fois plus cher ! Cela occupe une centaine de personnes et les travaux sont programmés jusqu'en 2004 (20 ans pour nettoyer un site !). Lorsqu'il va falloir s'attacher à nettoyer les gros réacteurs actuellement en marche, cela va chiffrer en centaines de milliards de francs qui s'ajouteront aux déficits actuels... (source : Süd-deutsche Zeitung, 18 octobre 1996)

LA HAGUE : LES MÈRES EN COLÈRE

Après les multiples révélations sur l'usine de la Hague : augmentation des taux de leucémies, plages radioactives... il semble que les habitants de la région sortent enfin de leur soumission. Des mères de famille se sont regroupées pour aller manifester devant les grilles de l'usine au début du mois de mars et demander la transparence sur les relevés de radioactivité. Contact : Collectif des mères de la Hague, 19 La bordette, 50840 Fermanville.

LA HAGUE : LES ELUS SE FACHENT

Il y avait bien eu dans les années 70 le «beurre de la Hague» qui avait changé de nom pour devenir du «beurre du Cotentin»... mais l'actualité galopante de ces derniers mois (pollutions

radioactives, plages contaminées, leucémies) ont fait sauter la loi du silence : Michel Laurent, maire de Beaumont-Hague, salarié de la Cogéma, vient en effet de lancer un SOS : «Notre image est lamentable. Les gens hors département considèrent que le bout de la Manche est pourri». Selon lui, la multiplicité des affaires révélées dans la presse a des conséquences sur les activités économiques : annulations dans les hôtels, baisse de fréquentation des restaurants, baisse des valeurs immobilières... Voilà que la droite affairiste découvre les méfaits du nucléaire.

BRETAGNE : DEMANTELEMENT DE BRENNILIS

Alors qu'EDF avait repoussé le problème en déclarant attendre 50 ans pour commencer le démantèlement de la centrale de Brennilis, dans les Monts d'Arrée, les Amis de la Terre de Cour-nouailles ont mené une campagne pour que cette opération de nettoyage ait lieu au plus tôt afin d'éviter que la «mémoire» du site ne disparaisse. Par décret du 30 octobre, les ministères de l'Industrie et de l'environnement, ont réagi favorablement en demandant à EDF de faire les travaux d'un démantèlement partiel d'ici sept ans. EDF doit dans un premier temps présenter par écrit toutes les opérations nécessaires en précisant les conditions d'étanchéité, la classification des déchets, leur condition de stockage...

Ceci aura un autre avantage pour les opposants au nucléaire : connaître le vrai coût du démantèlement... qui n'est certainement pas celui annoncé par EDF. (source : La Baleine, novembre 1996)

CHOOZ : SIMULATION RATÉE

Les autorités ont tenté une nouvelle simulation d'accident. Après l'échec lamentable de Graveline (voir Silence n°204), un nouvel essai a eu lieu le 21 janvier dernier à Chooz dans les Ardennes. L'accident était censé se produire à 6 h 55 du matin (pas plus tôt pour éviter de payer des heures supplémentaires aux fonctionnaires !). L'alerte était donnée par EDF à 7 h 50 et seulement à 10 h 50 — soit deux heures plus tard, donc trop tard pour les pastilles d'Iode — deux camions de pompiers passaient dans les communes avec haut-parleur pour annoncer le confinement des gens chez eux. Un hélicoptère surveille les lieux, une radio-locale relaie l'information. L'opération a foiré quand cette radio-locale a annoncé de manière intempestive la fin de l'exercice, mais cela a quand même permis aux autorités de se rendre compte qu'une nouvelle fois de nombreuses person-

nes continuaient à vaquer à leurs occupations, n'ayant pas été averties ou n'ayant pas entendu les pompiers. Quant aux voisins belges (Chooz est sur la frontière), ils seraient tous morts puisque l'exercice n'avait pas été prévu de l'autre côté de la frontière.

CIVAUX : CENTRALE A MI-TEMPS

La centrale de Civaux, en fin de construction, pourrait être la première centrale à fonctionner à mi-temps. En effet, pour fonctionner, elle a besoin d'un débit de la Vienne d'au moins 30 m³/s... ce qui n'est pas le cas en période de basses eaux ; en août, le débit moyen n'est que de 5 à 10 m³/s selon les années. La seule solution dans ces cas-là : arrêter le réacteur. Rappelons que ce qui «use» un réacteur nucléaire c'est la variation de puissance, ce qui signifie que plus on l'arrête, plus il vieillit vite. On peut d'ores et déjà prévoir un prix de revient élevé sans se tromper.

LA HAGUE : SOUS LA RADIOACTIVITE, LA PLAGE

Le 12 mars dernier, Greenpeace a convoqué la presse pour faire constater aux journalistes les mesures de radioactivité à proximité d'une canalisation issue de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de la Cogéma. On savait déjà qu'un moyen de se débarrasser de la radioactivité consistait — tout à fait officiellement — à rejeter celle-ci sous forme liquide en mer. Mais manifestement, il y a des «fuites». Ce jour-là, les mesures de débits données par l'appareillage fourni par le laboratoire indépendant de la CRIL-Rad étaient les suivantes :

- sur la plage, loin de la canalisation : 0,10 à 0,15 microsievert/heure (mS/h).
- à 20 mètres de la canalisation : 0,6 mS/h.
- à quelques mètres, la limite autorisée de 2,5 mS/h est atteinte.
- au contact de la conduite : 300 mS/h... soit 3000 fois

la dose normale, 120 fois la limite autorisée !

Selon Jean-Luc Thierry, de Greenpeace, si des pêcheurs se sont installés à proximité de la conduite dans les semaines qui ont précédé, ils ont reçu en quelques heures la dose limite annuelle autorisée pour le public. Le phénomène a été de plus amplifié par les grandes marées qui laissent émerger la conduite sur plusieurs dizaines de mètres à marée basse.

Réaction officielle : le ministère de l'énergie a dit à la Cogéma que c n'était pas bien ! qu'il fallait faire plus attention pour éviter... non pas que les pêcheurs viennent se faire irradier, mais que Greenpeace puisse encore donner des conférences de presse, somme toute désagréables.

Contact : Jean-Luc Thierry, Greenpeace, 21 rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél : 01 53 43 85 85.

LE CARNET : CHAÎNE HUMAINE LES 31 MAI ET 1er JUIN

Ca chauffe au Carnet ! Le 12 mars, des camions sont arrivés sur le site pour commencer le remblaiement. La Fédération anti-nucléaire a alors mis son réseau d'alerte en action et près de 200 personnes se sont retrouvées sur les lieux et ont bloqué les rotations de camions pendant 4 heures. Les camions étaient là à la demande du Port Autonome de Saint-Nazaire, officiellement pour ouvrir une voie à un ferrailleur chargé de découper une péniche abandonnée sur le bord de la Loire à cette hauteur depuis 20 ans ! Information peu crédible quand les manifestants ont découvert la présence sur place d'une société marseillaise en train de faire des sondages sur la rive opposée. Le 18 mars, un groupe électrogène et un projecteur puissant, une cabane Algeco, un compresseur, des instruments de topographie ont été installés sur le premier remblaiement avec la présence de deux vigiles. Une nouvelle alerte a provoqué le rassemblement de 150 personnes sur place. Les organisateurs ont alors été débordés par la colère des manifestants qui ont écarté les deux vigiles et ont détruit tout le matériel sur place. EDF qui s'est révélée être le responsable de cette installation a porté plainte et annonce 200 000 F de dégâts. Le 19 mars, Le Préfet a refusé de déployer des gardes-mobiles, estimant avoir mieux à faire que de garder un pré à vaches. Le 21 mars, EDF a annoncé qu'elle renonçait à commencer les travaux de remblaiement dans ces conditions. Après avoir rassemblé 6000 personnes le 25 janvier dernier, une nouvelle manifestation a réuni environ 10 000 personnes le 22 mars dans les rues de Nantes à l'appel des différentes coordinations opposées au projet du Carnet. Si le PS était présent dans la manifestation avec ses élus bien voyants, de nombreux



groupes ont été extrêmement critiques sur leur présence dénonçant notamment le fait que l'actuelle décret d'utilité publique du site ait été prolongé par le gouvernement socialiste de Bérégovoy.

Le député-maire socialiste de Nantes, J. M. Ayrault a été critiqué. Dans sa première lettre avant les législatives de 1998, on peut trouver côte à côte deux articles : le premier où il affirme que la décision de remblaiement du site du Carnet est « scandaleuse et anti-démocratique », le second où il est en photo lors d'une manifestation de soutien aux arsenaux, à Paris, le 12 octobre 1996, derrière une banderole « Pour que vive Indret ». Indret est un arsenal situé en amont du Carnet qui fabrique les chaudières nucléaires des sous-marins et des porte-avions de l'armée. La construction des cuves pour la centrale du Carnet serait une reconversion tout à fait idéale pour cet arsenal !

De son côté, le Préfet a essayé de diviser les opposants. Officiellement pour discuter des « mesures compensatoires » en matière d'environnement que pose le début du chantier dans l'estuaire de la Loire, zone normalement protégée, il a mis en place une commission en nommant des élus pro-nucléaires de la région, les services de l'Etat, mais également des associa-

tions de protection de la nature : la LPO, l'UDPN (union départementale de protection de la nature, représentant local de France-Nature-Environnement) et Loire Vivante (association financée par le WWF, à ne pas confondre avec SOS Loire-Vivante du Puy). Le choix de ces trois associations n'est pas innocent : ce sont les mêmes qui sont si conciliantes pour le parc naturel de Guyane (voir Silence n°215). Mais là, ça n'a pas marché : les trois ont refusé de siéger.

Réactions en chaîne

Le 31 mai et 1er juin prochains, la Fédération anti-nucléaire de Loire-Atlantique organise donc une chaîne humaine, du site du Carnet à Saint-Nazaire, puis si possible en direction de Nantes.

Pour préparer cette mobilisation, des tee-shirts ont été réalisés (60 F) ainsi que des autocollants (10 F) et l'on peut aussi envoyer un soutien financier.

Une présentation de lutte du Carnet (qui remonte en fait au début des années 70 !) a été réalisée en plusieurs langues (rappelons que le projet de réacteur serait « européen » dans le nom, franco-allemand dans les faits).

Les associations, individus qui se sentent concernés peuvent organiser des départs groupés dans leurs villes et peuvent faire circuler l'information autour d'eux.

Enfin, et évidemment, chacun peut être un maillon de la chaîne en signant un coupon d'engagement qui permettra de vous donner le lieu exact du rendez-vous pour votre place sur la chaîne.

Contacts :

- Dons et achats de matériel : FAN44, Maison de l'Ecologie, 76 rue Jean Jaurès, 44600 Saint-Nazaire, tél : 02 40 01 95 82.

- Engagement sur la chaîne : FAN44-Chaine, 5 allée Paul Eluard, 44800 Saint-Herblain avec une enveloppe timbrée pour la réponse.

ANNONCES

OBJECTEUR

- L'association La NEF, qui soutient les actions de la société financière du même nom, cherche un objecteur pour assurer l'accueil, la gestion informatique et une première étude de dossiers de demande de prêt, concernant des projets à caractères social et dans les domaines liés à l'environnement. Deux mois de formation initiale à Bourbon l'Archambault (Allier) puis reste du poste à Paris. De bonnes connaissances en économie-gestion sont requises. Contact : Ass. La Nef, 46, rue de la Burge, 03160 Bourbon l'Archambault, tél : 04 70 67 18 50.

LOGEMENT

- Famille 2 enfants en bas âge, papa professeur des écoles sur Hautes-Pyrénées, cherche logement sur département. Contact : Delathe, 17, rue Honoré Lapolte, 65000 Tarbes, 05 62 37 57 79.

RECHERCHE

- Nous sommes un groupe de jeunes d'origines diverses, habitants une cité de taille moyenne et nous cherchons à entrer en contact avec des personnes ayant une expérience dans le montage juridique et concret d'un lieu de rencontres pluri-culturelles (information, expositions, bar sans alcool, accueil de groupes, ateliers, spectacles...). Merci d'écrire à : C. Testa, 5 rue Paillouse, 47440 Casseneuil.

- Groupe d'opposants au projet de TGV espagnol cherche à entrer en contact avec personnes ayant eu à lutter ou luttant toujours contre ce genre de projets en France. Sommes également intéressés pour entrer en contact avec des groupes de réflexions sur la question du « développementisme » en général. Contact : Asambleia Contra el TAV, AAW Gros c/Padre Carroca 8 bajo, 70001 Donostia (Pays Basque Espagnol).

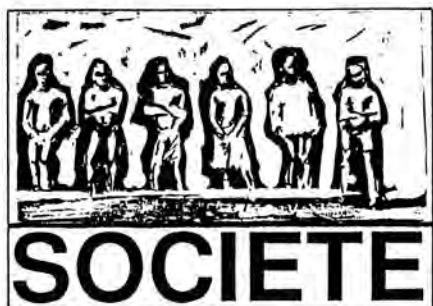
- Je désire créer avec toi une communauté burlesque, un squat point à la cambrousse, une tribu rigolarde où on foutra en l'air fric, famille, turbin et nucléaire pour vivre autre chose : troc, autosuffisance énergétique et alimentaire, camaraderie amoureuse, fêtes, auto-construction, artisanat, réduction des besoins, musique, partage, art... esprit « La gueule ouverte ». M'écrire : Franck Buendia, La Jossetière, 41360 Epulisy.

VILLÉGIATURES

- Le bocage mayennais vous accueille. Agriculteurs (vaches laitières, fromages, plantes médicinales) louent gîte pour 4 personnes. Découverte de la vie de la ferme et de son environnement. Nombreuses possibilités de randonnées. « Accueil paysan ». M. Girard et Th. Cloteau, L'Ermitage, 53600 Saint-Gemmes-le-Robert, tél : 02 43 90 63 02.
- A louer, 800 F par semaine + charges, maisonnette meublée tout confort, pour 4-5 personnes. Hameau proche de la Loire, tél : 04 70 01 63, Debeaud.

Les annonces de Silence sont gratuites pour les offres d'emplois et pour les postes d'objecteurs. Pour les autres rubriques, elles sont réservées aux abonnés : joindre un bandeau d'expédition ou un chèque correspondant à un abonnement.

Silence se réserve le droit de ne pas publier des annonces qui lui déplaisent.



24 AU 30 AVRIL : SEMAINE SANS TELE

(Si la poste marche correctement, cette brève devrait être encore d'actualité, mais ce sera juste).

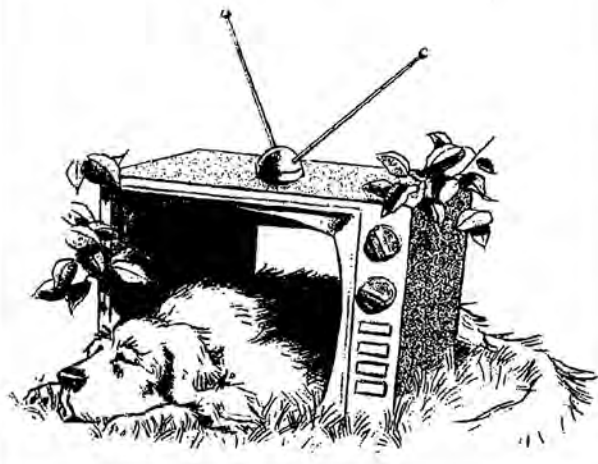
A l'initiative de «The Media Foundation», une organisation canadienne, une semaine internationale sans télévision est organisée du 24 au 30 avril. Elle est relayée en France par le RAT, réseau pour l'abolition de la télévision et par le Publiphobe. Pourquoi cette initiative ? Chaque jour des millions d'individus sacrifient plusieurs heures à un écran de télévision. Ils critiquent les programmes, en ont marre des publicités interminables, des rediffusions à répétitions, des émissions affligeantes. Mais non, c'est plus fort qu'eux, ils l'alimentent, on ne sait jamais... Aujourd'hui, la télévision est à ce point banalisée que celui qui tente de lui échapper est qualifié de marginal ou d'«homme des cavernes». Inquiétant non ? Au contraire, c'est sans télévision que les individus peuvent exister. Il suf-

fit qu'ils en aient la volonté...

Face à une telle intrusion dans les moindres espaces de nos vies, il nous faut réagir. La télévision est un tranquillisant distribué sans ordonnance qui permet au plus grand nombre de mener leur morne existence. En offrant à la population une «vie par procuration», elle est une soupe de sécurité pour le système que nous subissons quotidiennement. Parallèlement à cette semaine, la Librairie du Monde Libertaire, à Paris, organise une exposition de dessins humoristiques sur le thème de la télévision.

Contacts :

- RAT c/o Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris
- Le Publiphobe, 56 bis rue Escudier, 92100 Boulogne Billancourt.
- Librairie du Monde Libertaire, 145 rue Amelot, 75011 Paris, tél : 01 48 05 34 08.



USA : LEONARD PELTIER

À la suite du soulèvement des Indiens à Wounded Knee, en 1973, le FBI américain cherche à neutraliser les leaders. En juin 1975, deux agents du FBI sont tués par armes à feu dans une réserve sioux, dans le Sud-Dakota. Leonard Peltier, l'un des leaders, est accusé d'être l'auteur des coups de feu et est condamné à de lourdes peines de prison. Alors qu'il nie sa participation à ces événements, il est toujours, aujourd'hui, en prison. Amnesty International est intervenu depuis le procès de 1977 pour s'étonner des nombreuses irrégularités constatées lors des procédures. Les avocats ont apporté les preuves de l'innocence de Leonard Peltier et en 1992, ils ont demandé une révision du procès. Celle-ci a été refusée en 1993. Des campagnes de lettres sont actuellement menées en direction de Bill Clinton pour lui demander de tenir sa promesse de 1992 où il avait dit «je n'oublierai pas Leonard». Pour en savoir plus : *Nelly Le Mén, 7, place Jean-Jaurès, 13005 Marseille.*

EXPULSIONS : BOYCOTT D'AIR FRANCE

Les expulsions par charter sont la partie la plus visible de la chaîne «arrestation par la police, justice, camps de rétention, expulsion». Mais les personnes renvoyées dans leur pays se font de plus en plus réticentes et savent que si elles résistent, un commandant de bord peut refuser de les prendre à son bord. Pour éviter cela, la police utilise les grands moyens : injection de calmants, chloroforme, scotch sur la bouche, liens pour maintenir les personnes sur les sièges et «accompagnateurs». Ce sale boulot se fait sur des vols d'Air France ou par la location d'avions spéciaux de sa filiale Air Charter. Ces expulsions de force ont déjà provoqué des plaintes du personnel de la compagnie, certains refusant de participer à ce genre d'embarquement. De même, des occupations d'agences d'Air France ont déjà eu lieu

à Paris, Lyon, Lille... pour demander aux gens qui passent de choisir une autre compagnie d'aviation afin d'éviter de voyager aux côtés de quelqu'un attaché à son siège.

Au début de l'année, un voyage a très mal tourné : à leur arrivée au Mali, les expulsés se sont révoltés et ont complètement détruit l'avion d'Air Charter qui les avait convoyés. 20 des 47 flics de leur escorte sont revenus sur une civière. Pour en savoir plus : *Collectif libertaire contre la soumission, Librairie La Gryffe, 5 rue S. Gryphe, 69007 Lyon.*

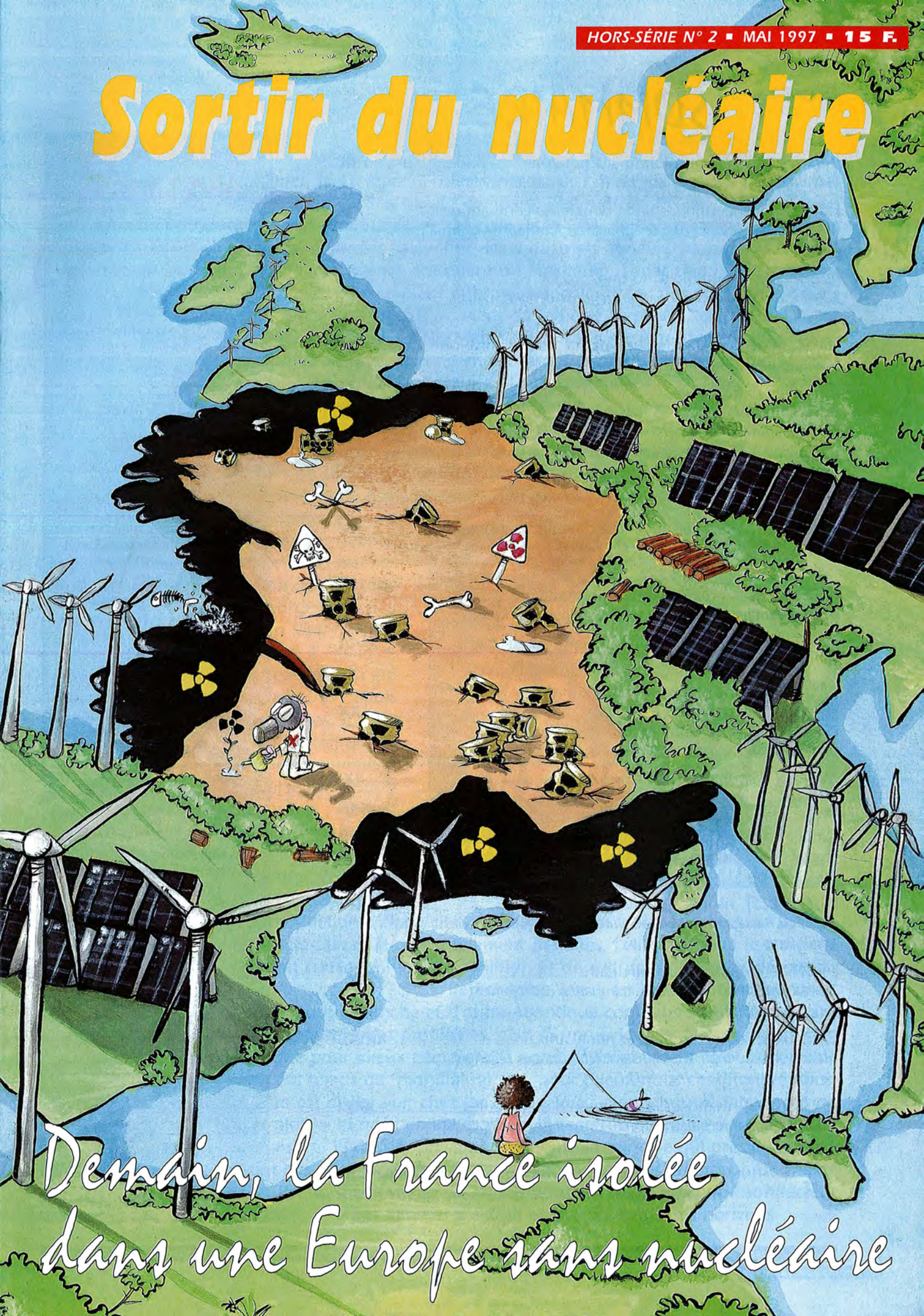
MARCHES EUROPENNES CONTRE LE CHOMAGE

Depuis le 14 avril, les marches européennes contre le chômage qui convergent sur Amsterdam pour le 14 juin, se sont élancées depuis Tanger, Lisbonne, Dublin, la Finlande, Sarajevo, le sud de l'Italie... selon 14 itinéraires différents. Pour la France, les marches en provenance de l'Espagne franchiront les frontières côté est et côté ouest le même jour : le 1er mai. Elles se rejoindront en région parisienne du 17 au 23 mai puis rejoindront Lille et Bruxelles. Une branche savoyarde rejoindra la marche alpine en provenance d'Italie à Genève puis Bâle. Une marche de l'Ouest est partie depuis Brest en direction de Lille par la Normandie. Un appel financier est lancé : l'organisation de ces marches coûte environ 1 million de francs. On peut verser un don en faisant un chèque à l'ordre de Marche européenne 97 et en l'adressant à : (nouvelle adresse) *Marche européenne, 104 rue des Couronnes, 75020 Paris.*

ROUBAIX : LIMITES DU SERVICE PUBLIC

Les facteurs de Roubaix, avec le soutien du syndicat SUD, ont refusé de distribuer dans les boîtes aux lettres de la ville un numéro spécial de National Hebdo. La Poste qui avait accepté le contrat de diffusion a dû l'annuler. L'objection de conscience dans les services publics, voilà un nouveau débat.

Sortir du nucléaire



Demain, la France isolée
dans une Europe sans nucléaire

SOMMAIRE

<i>Préface</i> , élargir et approfondir ses horizons.....	III
<i>Sylvain Cypel</i> , rédacteur en chef de <i>Courrier international</i>	
FRANCE , les incertitudes de la deuxième génération.....	IV
<i>Mathieu Pavageau et Mycle Schneider</i> , journalistes-consultants, WISE-Paris	
ALLEMAGNE , le pénible statu quo.....	VI
<i>Gerd Rosenkranz</i> , collaborateur régulier de <i>Der Spiegel</i> , <i>Süddeutsche Zeitung...</i> , Berlin	
SUISSE , la démocratie déjouée par la "mondialisation".....	X
<i>Philippe Bach</i> , journaliste au <i>Courrier</i> , Genève	
AUTRICHE , entre l'engagement antinucléaire et les importations d'électricité.....	XII
<i>Georg Schöföbänker</i> , directeur de recherche, Centre autrichien d'étude pour la paix et la résolution des conflits, <i>Stadtschlaining</i>	
BELGIQUE , les problèmes commencent.....	XIV
<i>Walter De Jonge</i> , journaliste, ex-collaborateur de <i>De Morgen</i> , Bruxelles	
GRANDE-BRETAGNE , le nucléaire difficilement privatisé.....	XV
<i>Chris Cragg</i> , rédacteur en chef <i>Financial Times Energy Economist</i> , Londres	
ITALIE , 10 ans après l'abandon du nucléaire.....	XVI
<i>Andrea Pinchera</i> , rédacteur à <i>Nuova Ecologia</i> , Rome	
PAYS-BAS , la fin de l'énergie nucléaire est proche.....	XVIII
<i>Dirk Bannink</i> , WISE-Amsterdam	
DANEMARK , sans nucléaire aujourd'hui, sans charbon demain ?.....	XX
<i>Niels I. Meyer</i> , professeur à l'Université technique du Danemark, Lyngby	
<i>Matériel disponible</i>	XXI
<i>Liste des groupes participants à la campagne</i>	XXII
SUEDE , premier pas vers la sortie du nucléaire.....	XXIII
<i>Niels I. Meyer</i> , professeur à l'Université technique du Danemark, Lyngby	
PAYS DE L'EST , risques gratuits à l'Est.....	XXIV
<i>Mathieu Pavageau et Mycle Schneider</i> , journalistes-consultants, WISE-Paris	
JAPON , le crépuscule du nucléaire.....	XXVI
<i>Yurika Ayukawa</i> , consultante campagne changement du climat, WWF-Japon, Tokio	
ETATS-UNIS , sauve qui peut le nucléaire.....	XXVIII
<i>Harvey Wasserman</i> , journaliste, collaborateur régulier de <i>The Nation</i> , Washington D.C.	
PERSPECTIVES , maîtriser la demande d'électricité.....	XXXI
<i>Michel Colombier</i> , International Conseil Energie (ICE), Paris	

Coordination rédactionnelle et traduction :
WISE-Paris, 31 rue de la Colonie, F-75013 Paris

SORTIR DU NUCLEAIRE

N°2 - MAI 1997

Cette publication du "Réseau
pour sortir du nucléaire" est
éditée par :

**Les Européens
contre Superphénix**

9, rue Dumenge F-69004 Lyon

Tél : 04 78 28 29 22

Fax : 04 72 07 70 04

APPEL AUX GROUPES

En 1995/96, Les Européens contre Superphénix lançaient une campagne "Tchernobyl, Superphénix, 10 ans, ça suffit" et demandaient aux associations de rejoindre cette campagne. Celle-ci réunissait en mai 1996, environ 250 groupes. À la suite de ce succès, un élargissement était négocié sur le thème "Sortir du nucléaire". Cette nouvelle campagne mise en place après deux réunions nationales était présentée aux groupes fin 1996. Début avril 1997, 264 groupes environ nous avaient déjà témoigné leur confiance (cf. liste en page XXII). Si votre groupe souhaite soutenir notre campagne, merci de nous envoyer une cotisation de 100 F ou plus pour être sympathisant ou 500 F pour être adhérent.

Supplément à :

Silence n° 217, mai 1997 •
Stop Malville n° 21, mai
1997 • *Sortir du Nucléaire*
Vaud • *Contratom* • *La lettre*
des écologistes, mai 1997.

Imprimé sur papier 50 % recyclé
et 50 % cellulose blanchie
sans chlore par :

Imprimerie du Bâtiment/Villeurbanne

Maquette : P. Bouveret

L'enquête du *New York Times*, le 16 mars dernier, s'intitulait : « *Pourquoi la sécurité n'est pas toujours une affaire très publique.* » Son objet : comparer l'attitude de la NRC, la commission de régulation du nucléaire civil aux États-Unis, et celle de la FAA, l'administration fédérale de l'aviation, deux "agences" chargées "d'auditer" les industriels de leurs secteurs. Le célèbre quotidien y montre qu'une agence entretient un maximum d'opacité quand l'autre, au contraire, tient le grand public régulièrement informé des incidents et des études de risques prospectives. La surprise — pour un Français —, vient du fait que l'agence "scrupuleuse" n'est pas celle à laquelle il s'attend. La NRC fait bien son travail, n'hésitant pas à diffuser en février 1997 un rapport accusateur concernant certaines pratiques de Commonwealth Edison, premier opérateur américain de l'industrie nucléaire. À l'inverse, la FAA, le plus souvent, se cantonne dans le mutisme. Ainsi donc, aux États-Unis, l'information ayant trait au nucléaire civil circule largement. Étonnant ? Oui et non.

Oui, pour quiconque ne connaît rien d'autre que les us hexagonaux, où opacité et agressivité tiennent lieu de normes de comportement des autorités concernées, et où la réflexion ne déborde que très rarement le cadre franco-français. On a encore pu le constater récemment,

tant à l'occasion des ultimes essais à Moruroa que dans les débats, extraordinairement réducteurs, suscités lors de la parution de l'ouvrage controversé de Georges Charpak et Richard Garwin (*Feu follet et champignon nucléaire*). Non, à l'inverse, pour qui sait qu'aucun réacteur n'a été mis en chantier aux États-Unis depuis vingt ans. De tous les pays riches, il n'y a plus qu'en France (et au Japon) que le nucléaire apparaît encore comme la panacée énergétique universelle. "Nous y avons cru et nous avons eu tort", écrivait en substance *The Economist* à l'automne 1995, trois mois avant que le Royaume-Uni, lui aussi, renonce définitivement à construire de nouvelles centrales. Si la

Elargir et approfondir ses horizons

Sylvain CYPEL, rédacteur en chef
de *Courrier international*

production d'électricité nucléaire est bon marché, expliquait la bible des milieux d'affaires anglo-saxon, le démantèlement des sites, l'élimination et le stockage des déchets rend son coût absolument prohibitif. Et de suggérer d'orienter désormais la recherche vers... les énergies renouvelables.

Les industriels libéraux d'outre-Manche et d'outre-Atlantique convertis à l'écologie ? Sans doute pas. Mais une autre approche des problèmes, c'est là une évidence. Nous savons bien, à *Courrier international*, que pour mieux comprendre notre environnement "global", comme on dit désormais en ces temps de "mondialisation", pour mieux nous comprendre nous-mêmes, la voie la plus sûre est d'aller voir chez les autres. Voir ailleurs nous éclaire, nous en apprend toujours plus — et nous oblige, parfois, à remettre en cause nos certitudes.

D'une certaine manière, le dossier présenté ici adopte le principe qui préside à notre hebdomadaire, offrant des "visions" américaines, européennes ou asiatiques sur le thème qui le préoccupe. Par là, il fait œuvre de salubrité intellectuelle, offrant à son lecteur des moyens d'élargir et d'approfondir ses horizons. ▲



France

Les incertitudes de la deuxième génération

Mathieu PAVAGEAU/Mykle SCHNEIDER*

C'est en 1974 que le gouvernement a décidé du développement du programme électronucléaire qui fait aujourd'hui de la France un pays parmi les plus nucléarisés au monde¹ : 58 réacteurs fournissent les trois quarts de l'électricité française, et deux réacteurs supplémentaires doivent être couplés au réseau avant l'an 2000.

C'est aussi la fin d'une époque, l'aboutissement d'un projet industriel exceptionnel. Tout le monde s'accorde à dire qu'aucune nouvelle commande de réacteur n'est indispensable avant 2010. D'ici là, le choix du tout-nucléaire sera remis en question. Derrière les coulisses, dans la haute administration, dans le sérail des corps d'État et des grands groupes industriels, le débat a déjà commencé. La première question sera d'ordre économique mais les problèmes de sûreté et de stratégie industrielle ne vont pas manquer au menu. La question de savoir à quel point les citoyens souhaitent y participer et s'ils seront cette fois admis dans ces cercles élitistes, reste ouverte.

Aujourd'hui, à la suite d'erreurs de prévisions grossières depuis une bonne dizaine d'années, EDF se trouve en surcapacité importante. Le fait qu'elle ait récemment mis à l'arrêt 17 centrales thermiques classiques n'y change rien, pas plus que l'exportation de 14 % de sa production en 1996 — soit la production d'une douzaine de réacteurs nucléaires. La gestion des risques de l'exploitation des réacteurs et des déchets restera bien sûr réservée aux Français... Si aujourd'hui EDF peut vendre son courant par exemple aux électriciens allemands, ce n'est pas parce que ces derniers manqueraient de moyens de production — l'Allemagne est en effet elle-même exportateur net d'électricité — mais c'est que les prix français sont alléchants et ne couvrent guère les coûts. Pour combien de temps encore ?

• • • •

*Journalistes-consultants, World Information Service on Energy, WISE-Paris

Le directeur général d'EDF a admis lui-même, à l'occasion de la conférence de presse annuelle, que l'ouverture du marché de l'électricité dans le cadre de l'Union européenne allait mettre EDF face à « une concurrence crédible », notamment de la part des producteurs en cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité) et des autoproducteurs divers. Et un document interne de la direction d'EDF note platement au sujet du nucléaire que « sa compétitivité est menacée par les autres filières de production d'électricité ». L'électricité nucléaire bradée risquera bien de ne plus faire l'affaire.

L'ombre du déclin économique du nucléaire se dessine désormais à l'horizon des écrans d'ordinateurs officiels. Les chiffres que préparent la Commission au Plan et les groupes de travail qui élaborent les coûts de références de la production d'électricité sous la direction du ministère de l'industrie vont montrer cette année pour la première fois que le nucléaire ne passera plus économiquement — même avec les méthodes de calculs fortement critiquables et peu transparentes que les services de l'État appliquent habituellement à cet exercice². D'ici peu de temps, quand les résultats des nouvelles études seront rendus publics, le gouvernement français devra admettre ouvertement que les centrales au gaz — comme dans de nombreux pays — se présentent désormais comme le moyen de production d'électricité le moins cher³.

La nouvelle tombera mal. La facture risque bien de s'alourdir davantage dans les années à venir. Rien de précis n'est arrêté sur le devenir des déchets hautement radioactifs et sur le démantèlement des centrales nucléaires. Les déchets s'entassent sur les sites de réacteurs et sur les sites des usines de retraitement. Le premier réacteur atteindra l'âge de 30 ans, considéré comme la fin de « vie économique », en 2007. La mise en chantier d'une deuxième génération de centrales est loin d'être automatique. « Il paraît évident, explique un document stratégique interne de la direction d'EDF, qu'à l'horizon du renouvellement du parc existant, le nucléaire ne pourra à nouveau se développer que si l'opinion publique a la conviction qu'une solution acceptable a été trouvée concernant la gestion à long terme des déchets ultimes. » Un son de cloche très inhabituel en France.



Vue de l'usine Eurodif

*L'ombre du déclin
économique
du nucléaire se
dessine à l'horizon
des écrans
d'ordinateurs
officiels...*

Encore faudrait-il trouver une solution financièrement gérable pour les déchets radioactifs. Récemment, l'autorité de sûreté a demandé à EDF de réduire le délai de cinquante ans qui était jusqu'à présent prévu avant tout démantèlement des installations. EDF devra alors revoir sa copie de calcul économique, car une réduction importante de ce délai aura de vastes conséquences sur la comptabilité des fonds théoriquement « mis de côté ». Pour fixer les idées : pour un coût de démantèlement hypothétique de 200 milliards, démanteler dans cinquante ans nécessite de déboursier aujourd'hui 4 milliards, alors que démanteler dans dix ans demande à la place 100 milliards⁴. Il n'est pas étonnant alors d'entendre dire un directeur d'EDF, en privé bien sûr, que l'on ne peut malheureusement pas arrêter le retraitement tout de suite, parce que l'on serait totalement incapable de payer pour le démantèlement des usines ! Même les estimations du coût de ces opérations seront sans doute révisées sensiblement à la hausse, ce qui se répercutera à son tour sur le coût de l'électricité nucléaire.

L'industrie française du plutonium, dirigée par la Cogéma, filiale industrielle de droit privé du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), exploite avec ses installations à La Hague (Basse-Normandie) la capacité de « retraitement » la plus importante dans le monde, largement tournée vers des clients étrangers. La Hague, haut lieu des « techniques de production de déchets »⁵, est régulièrement l'objet de critiques à cause de pollutions importantes et d'indications de taux de leucémie infantile excédant la moyenne nationale.

Au départ, l'industrie civile du plutonium a été développée pour alimenter un parc de réacteurs surgénérateurs, du type de *Phénix* à Marcoule et *Superphénix* à Creys-Malville (Isère). En 1994, *Superphénix* a été converti en « outil de recherche ». C'est comme si l'on arrêta l'exploitation de l'Eurotunnel pour en faire un laboratoire de recherche aérodynamique. Le développement de cette filière de réacteurs a été un échec cuisant, et il a fallu trouver une autre utilisation aux quantités de plutonium séparées dans les installations de la Cogéma. D'où, depuis 1987, l'utilisation progressive d'un mélange d'uranium et de plutonium, appelé Mox, comme combustible industriel. La rentabilité de la séparation du plutonium et de son utilisation comme combustible, par rapport à l'utilisation de l'uranium seul, est aujourd'hui mise en doute. Une mission d'évaluation des conséquences économiques et écologiques a été mise en place par les ministres de l'industrie et de l'environnement et doit rendre ses conclusions en juin.

Et la participation publique dans ces exercices ? Pourtant, les enjeux nucléaires de l'année 1997 sont lourds, beaucoup trop lourds pour permettre aux faibles moyens des représentants de la société civile d'y faire face. Au planning :

- trois enquêtes publiques au sujet de l'implantation de laboratoires souterrains qui pourraient être convertis en centres de stockage définitif de déchets radioactifs ;
- une enquête publique pour modification des installations de Cogéma à La Hague ;

- quatre enquêtes publiques pour l'autorisation de chargement en combustible au plutonium dans de nouvelles centrales EDF ;
- une enquête publique pour modification de l'usine de production de combustible au plutonium (Melox) à Marcoule ;
- enfin, EDF et Cogéma négocient sur un nouveau contrat de retraitement pour l'après 2000 — sans enquête publique.

Alors que le ministre de l'environnement, a récemment estimé que « *le moment est venu d'aller vers plus de transparence en matière nucléaire* », il serait plutôt grand temps, au lieu de parler sans cesse de transparence, de passer à l'acte. Avant toute nouvelle orientation qui engagera le pays — seul et contre tous — encore un peu plus dans l'engrenage nucléaire, il est impératif de créer enfin les conditions de processus de décision réellement démocratiques. ▲

- 1) 77 % de l'électricité produite en France en 1996 était d'origine nucléaire. Seule la Lituanie dépasse la France sur ce plan. Ce pays a hérité de deux réacteurs de type Tchernobyl installés par l'Union soviétique qui produisent autour de 80 % de son électricité.
- 2) Cf. Florentin Krause et al., *Le coût de l'énergie nucléaire en Europe occidentale*, International project for sustainable energy path, 1994.
Un exemple : les deux réacteurs de la centrale de Chooz-B récemment mis en service sont passés de délai en délai et ont cumulé respectivement 12 et 10 ans de temps de construction, alors que les calculs de coût de la capacité nucléaire installée sont basés en général sur une durée de construction de cinq ans.
- 3) Et ceci même en base, c'est-à-dire largement au-delà des pointes de consommation d'hiver depuis toujours défavorables au nucléaire. En effet, le nucléaire est extrêmement coûteux en investissement alors que le combustible est relativement bon marché. En principe, pour les centrales thermiques classiques au charbon, gaz ou fioul c'est l'inverse. Il est donc impératif de faire tourner le nucléaire un maximum d'heures dans l'année et de limiter l'utilisation des autres centrales. Aujourd'hui, le nucléaire a même perdu son avantage pour une durée de fonctionnement élevée.
- 4) Le taux d'actualisation couramment utilisé est de 8 %.
- 5) WISE-Paris a titré un rapport de Frank Homberg, Mathieu Pavageau, Mycle Schneider, *Cogéma-La Hague, les techniques de production de déchets*, réalisé pour Greenpeace, décembre 1994.



Le pénible

Gerd ROSENKRANZ*



Plus personne ne parle d'une extension du programme nucléaire en Allemagne, mais la sortie du nucléaire piétine également.

Quand, au milieu des années soixante-dix, le mouvement antinucléaire ouest-allemand bloqua pour la première fois la construction d'un réacteur à Wyhl, près de la frontière française, le pays disposait de neuf réacteurs d'une capacité installée de 3 372 MW. Vingt ans plus tard, dix-neuf tranches nucléaires, d'une capacité totale de 20 810 MW, sont en service dans l'Allemagne unifiée. Elles produisent environ 30 % de l'électricité allemande, plus que le charbon ou la lignite.

Et pourtant, les partisans du nucléaire ne se sentent nullement comme des gagnants et ceux qui les critiquent sont loin de se considérer comme des perdants. Il y a de bonnes raisons à cela. Car, bien que le mouvement antinucléaire n'ait jamais pu accéder au pouvoir à Bonn, et encore moins à Berlin-Est, ancienne capitale de la RDA, l'histoire de l'utilisation de l'énergie nucléaire se lit comme une longue liste de déceptions et de défaites pour l'industrie nucléaire.

Comme dans tous les pays industrialisés, l'annonce en 1953 du président américain Dwight D. Eisenhower du programme « *Atoms for Peace* » a mis l'ère nucléaire à l'ordre du jour. « *Comme l'ère de la turbine à vapeur appartient au capitalisme, l'ère nucléaire appartient au socialisme* », déclaraient des auteurs scientifiques non officiels est-allemands à la fin des années 1950. De la même façon, les compagnies d'électricité à l'Ouest ont, après quelques hésitations de départ, suivi les physiciens nucléaires euphoriques et leurs partisans dans les milieux politiques — ce qui leur était d'autant plus facile que Bonn mettait à leur disposition des milliards de DM pour la construction des premiers prototypes et des centrales de démonstration.

Dès les années soixante commença le développement de la « *filière du réacteur du futur* », le surgénérateur à neutrons rapides. En 1973, le Centre de recherche

*Collaborateur régulier de Der Spiegel, Süddeutsche Zeitung, Berlin
Traduction Mycle Schneider

Allemagne

statu quo

Convoi de déchets nucléaires à Gorleben
Photo © Gamma/Patrick Piel



nucléaire de Karlsruhe prévoyait pour l'an 2000 une capacité installée en surgénérateurs en Allemagne de l'Ouest de 80 000 MW, soit un tout petit peu moins que la capacité totale des centrales nucléaires et thermiques classiques installées aujourd'hui dans l'ancienne RFA.

Au lieu de conduire la République fédérale vers un avenir énergétique sans soucis, les nucléocrates l'ont conduite à son plus grand désastre en matière de politique industrielle. La construction du SNR-300 de Kalkar sur le Bas-Rhin, seul surgénérateur en Allemagne en dehors d'un petit réacteur de recherche à Karlsruhe, a été presque achevée en 1991, grâce à une dépense extraordinaire de 7,5 milliards de DM (soit 25 milliards de francs), c'est-à-dire plus de 10 milliards de DM (33 milliards de francs) si l'on inclut les coûts de recherche. L'autorisation d'exploitation n'a pourtant jamais été obtenue, et un industriel néerlandais a récemment transformé cette ruine *high-tech* en parc d'attraction.

Déjà en 1989, les compagnies d'électricité ouest-allemandes, sans en avoir longuement débattu avec les protégés politiques du nucléaire, ont subitement sonné le glas d'une économie du plutonium indépendante. Ceci, alors que les stratégies nucléaires, soutenus par les gouvernements de droite de Bonn et Munich, avaient déjà injecté des milliards dans la construction d'une usine de retraitement à Wackersdorf dans le Haut-Palatinat. Les magnats de l'électricité ont fini par fuir à l'étranger devant l'explosion des coûts et les conflits avec les populations régionale et supra-régionale rappelant parfois la guerre civile. Le retraitement des combustibles allemands au Cap de La Hague et dans l'usine britannique de Sellafield, envisagé comme solution intermédiaire, s'est transformé en solution à long terme pour les problèmes ouest-allemands de gestion des déchets.

Le sort de la deuxième filière de réacteurs dits avancés — les réacteurs à haute température — n'est guère meilleur. Cette technologie, poussée en particulier par l'ancienne RFA et les USA, et qui présente en théorie des avantages significatifs en matière de sûreté, comparée aux réacteurs à eau légère qui dominent sur le plan mondial, a tout de même abouti à un prototype.

Mais le réacteur thorium-haute-température THTR-300 de Hamm-Uentrop en Westphalie, applaudi lors de ses débuts, a fini par donner des cauchemars aux politiciens

et exploitants, après quelques années de fonctionnement expérimental. Suite à des défaillances multiples et coûteuses, plus personne n'était prêt à assumer le risque inestimable d'une exploitation commerciale. Une révision en 1988 conduisit un an plus tard à la mise à l'arrêt définitif du réacteur à pannes. Coût de cette marche ambitieuse dans une impasse technologique : 4,5 milliards de DM (soit 15 milliards de francs).

Ceci était loin de constituer la fin du calvaire des amis du nucléaire allemand. En 1988, le tribunal administratif fédéral de Berlin a invalidé l'autorisation de fonctionnement de la centrale nucléaire de Mühlheim-Kärlich près de Coblenze sur le Rhin, seulement un an environ après sa mise en service industriel. Le destin fatal du réacteur conçu à la fin des années 1960 et au début des années 1970 est dû à des « *arrangements* » illicites douteux entre l'exploitant RWE (Rheinisch-Westphälisches Elektrizitätswerk) et le ministère de l'économie délivrant les autorisations. Le conflit devant les tribunaux se poursuit. Mais il est peu probable que cette centrale produise de nouveau du courant.

Après l'effondrement de la RDA, le gouvernement de Bonn arrêta pour des raisons de sûreté les cinq réacteurs de conception soviétique alors en fonctionnement, à Rheinsberg (une tranche) et Greifswald (quatre tranches). En 1991, les essais de fonctionnement de la tranche Greifswald-5 ont été arrêtés pour la même raison, ainsi que la construction des tranches six à huit. La construction de deux autres réacteurs de type soviétique VVER-1000 sur le site de Stendal a également été abandonnée.

Enfin, en 1995, l'exploitant PreussenElektra a définitivement arrêté le réacteur de Würgassen sur la Weser suite à la découverte de fissures de plus d'un mètre de long sur les structures internes de la cuve du réacteur.

Parallèlement à l'arrêt des centrales, et sous la pression du gouvernement rouge-vert du Land de Hesse, l'industrie nucléaire abandonna progressivement le site nucléaire de Hanau qui abritait surtout la fabrication des éléments de combustible. Enfin, en 1995, le consortium Siemens arrêta la construction d'une nouvelle usine pratiquement achevée de fabrication de combustible Mox. Les activités ont été — à l'instar du schéma adopté pour le retraitement remis en question en Allemagne — exportées en France.

Depuis la catastrophe de Tchernobyl en avril 1986, l'expansion de l'énergie nucléaire en Allemagne est entièrement paralysée — si l'on ne tient pas compte de la construction, commencée en 1996, du réacteur de recherche de Garching près de Munich, fortement contesté en particulier à cause de l'utilisation prévue d'uranium hautement enrichi utilisable pour la fabrication d'armes nucléaires. Certes, entre 1986 et 1989 quatre nouveaux réacteurs, dont la construction était très avancée au moment de la catastrophe en Ukraine, ont été couplés au réseau allemand. Mais la dernière commande de centrale nucléaire remonte à... 1980.

La chute se poursuit. Depuis les pluies contaminées avec le passage sur l'Allemagne du nuage de Tchernobyl au printemps 1986, les sondages enregistrent une majorité stable en faveur d'une sortie du nucléaire. Le SPD, parti social-démocrate, qui est passé dans le camp des opposants au nucléaire en 1986, est en faveur d'un abandon progressif de la technologie nucléaire. Confrontés à la réalité du monde politique, les Grünen qui prônaient une sortie immédiate du nucléaire, demandent à présent une sortie « *dès que possible* ». Le gouvernement fédéral entre CDU, CSU (les deux partis chrétiens-démocrates) et FDP (libéraux), tient à nouveau dur comme fer au nucléaire, après que, là aussi, quelques voix hésitantes et critiques à l'égard de la production de l'électricité nucléaire se soient faites entendre à la fin des années quatre-vingt.

La répartition particulière des compétences en matière d'autorisation nucléaire entre le gouvernement fédéral et les Länder, propre au système de la République fédérale, a conduit depuis la fin des années 1980 à un match nul politico-nucléaire. Le gouvernement fédéral ne peut imposer de nouvelles installations nucléaires dans des Länder critiques à l'égard du nucléaire, en général des gouvernements rouge-vert, qu'au prix de

délais et de pertes par frictions énormes, quand il arrive à imposer son choix¹. De l'autre côté, il était pratiquement impossible pour les gouvernements des Länder critiques au nucléaire d'imposer l'arrêt des installations nucléaires possédant une autorisation de fonctionnement en règle, contre la résistance de Bonn et des exploitants. Le résultat est un statu quo paralysant qui a depuis atteint l'ensemble de la politique énergétique.

Qu'un changement de gouvernement à Bonn (ou plus tard à Berlin) puisse changer fondamentalement quelque chose ne paraît nullement assuré. Le pouvoir des consortiums énergétiques en Allemagne — qui veulent préserver aussi longtemps que possible au moins les quelques centrales nucléaires en grande partie amorties et particulièrement rentables — reste trop important. Trop forte aussi l'interdépendance entre les consortiums et les milieux politiques, et trop présente la peur des allemands face aux « *expérimentations* », comme le serait la rapide sortie du nucléaire.

Deux choses paraissent aujourd'hui plus importantes pour le développement futur qu'un changement de gouvernement (même si cela aurait sans doute une influence) : la continuité de l'attitude critique à l'égard du nucléaire de la majorité de la population et, une de ses conséquences, le désintérêt croissant des compagnies électriques, compte tenu des risques que poserait la construction d'un nouveau réacteur.

Dès le début des années quatre-vingt-dix, deux des trois plus grands groupes énergétiques de la république, la RWE et la Veba, maison-mère de PreussenElektra, ont annoncé qu'ils ne construiraient de nouvelles centrales nucléaires qu'à condition qu'il y ait un consensus entre les « *partis porteurs de l'État* » (staatstragende Parteien) — autrement dit la CDU/CSU, FDP et SPD. Tel ne sera pas le cas tant que le SPD maintiendra sa position de fond de 1986 sur la sortie du nucléaire.

(Publicité)

AMBIANCE BOIS

De l'arbre à la maison



Charpente, lambris, parquet et pose : Ambiance Bois.

Ambiance Bois vous propose à partir de **bois de pays** du plateau de Millevaches (mélèze et douglas), toute une gamme de produits **non traités** pour la construction et l'aménagement de la maison. Ambiance Bois, c'est aussi des **lits** et des **sommiers** tout bois.



Bardeaux de toiture en mélèze au centre Terre Vivante.

Documentation sur demande :
Ambiance Bois, route d'Eymoutiers, 23 340 Faux la Montagne
Tél. : 05 55 67 94 06, Fax : 05 55 67 97 02

On ne peut plus ignorer que les compagnies d'électricité allemandes se désintéressent de plus en plus de tout nouveau projet de construction de centrale. Ce qui est certainement aussi un résultat des manifestations récentes contre les transports nucléaires, qui se sont aussi affichées contre le nucléaire en général. Les grands groupes veulent néanmoins sauvegarder l'option pour la construction d'un nouveau réacteur pour après 2010, si la construction et l'exploitation s'avéraient alors économiques. C'est pour cela qu'ils soutiennent, bien qu'avec peu d'enthousiasme, le développement du réacteur EPR (European Pressurized Reactor) du consortium Siemens-Framatome. Les forces qui poussent ce projet sont le constructeur Siemens/KWU, le gouvernement de Bavière qui héberge le groupe Siemens, et l'entreprise intégrée Bayernwerk, qui en tant que compagnie d'électricité pourvue d'une connexion avec le charbon ou la lignite, compte traditionnellement parmi les plus fervents partisans du nucléaire. Les partis du gouvernement fédéral restent accrochés au nucléaire plus pour des raisons de politique industrielle qu'énergétiques. « *L'Allemagne veut continuer à exporter cette technologie de l'avenir* », stipule l'accord de la coalition de 1994.

Depuis 1993, il y a eu plusieurs tentatives pour trouver un « *consensus sur la politique énergétique* » en Allemagne. Elles ont toutes échoué à cause du conflit fondamental sur le nucléaire. Chaque nouvelle tentative implique une réduction de l'ambition et donc, un rétrécissement du spectre politique et social représenté dans les négociations. Au début, certains rêvaient de couper le nœud gordien d'un coup et d'ouvrir la voie à un grand accord social sur le système énergétique, auquel tous devraient aspirer. Entre-temps, le paysage politique s'est réduit aux partis politiques du gouvernement de Bonn plus le SPD, et l'éventail des sujets à l'ordre du jour sur l'avenir du nucléaire et sur le charbon allemand. Le charbon est produit dans les Länder gouvernés par le SPD et bénéficie d'une subvention de plus de 10 milliards de DM (33 milliards de francs) par an.

Lors du dernier round, le CDU et le SPD ont tenté d'identifier un terrain d'entente sur les problèmes actuels de la gestion des déchets nucléaires et du charbon hautement subventionné. Tout conduit à penser que les exploitants nucléaires atteindront l'objectif affiché dès le départ et actuellement le plus important : la garantie de la poursuite de l'exploitation du parc de réacteurs, vieillissant mais lucratif.

La décision sur le nucléaire en Allemagne n'est pas pour autant arrêtée. La tendance à exporter des secteurs du nucléaire particulièrement contestés — en particulier vers la France — n'a pas conduit jusqu'à maintenant à ce que le concept de sortie du nucléaire ait atteint le noyau dur du lobby. La communauté rétrécissante des partisans du nucléaire est toujours fermement organisée et elle montre, en particulier dans la politique de Bonn et chez les représentants des patrons, une présence qui dépasse aujourd'hui de loin leur puissance économique réelle.

Il reste néanmoins le constat banal que l'utilisation du nucléaire en Allemagne ne pourra pas s'étendre mais seulement se réduire tant que de nouvelles centrales ne



Manifestation à Gorleben contre le déchets nucléaires
Photo © Gamma/Patrick Piel

seront pas construites. Pour l'instant, le mouvement antinucléaire est assez puissant pour l'en empêcher. C'est cela — et seulement cela — qui fait l'objet d'un consensus, même s'il est non-dit.

La capacité nucléaire installée a diminué ces dernières années et elle continuera à le faire avec l'arrêt, planifié ou non, d'autres tranches au cours des prochaines années.

La question de savoir si la tendance se poursuivra jusqu'à l'abandon complet de la technologie nucléaire en Allemagne ou, si l'industrie nucléaire aura une deuxième chance, sera tranchée au plus tôt au début du prochain millénaire. Les raisons d'être optimiste sont limitées. Car, même si l'on tient compte de tous les succès des critiques au nucléaire, la guerre des tranchées autour du nucléaire en Allemagne absorbe depuis deux décennies des forces incroyables, dont on a besoin de façon urgente pour le développement et l'introduction d'un nouveau système énergétique, basé sur des énergies renouvelables et une utilisation efficace de l'énergie. Le compte à rebours a commencé. ▲



1) NDLR : ce sont justement les Länder, aujourd'hui rouge-verts, qui abritent les installations les plus controversées, telles que Hanau, Kalkar, Gronau, ou Gorleben gouverné par le seul SPD.



Suisse

La démocratie déjouée par la "mondialisation"

Philippe BACH*

1996 a été une bonne année pour le parc électronucléaire suisse, comme le relève fièrement l'Association suisse pour l'énergie nucléaire (Aspea). L'an passé, la production d'électricité d'origine nucléaire a été supérieure à 23,7 milliards de kilowattheures.

Une production record qui a vu une progression de 4 % de la part du nucléaire dans la production électrique suisse pour atteindre près de 39 %, entre l'hydraulique (59 %)¹ et les centrales thermiques classiques (un peu plus de 2 %).

Si l'on regarde les grands flux électriques en Suisse, on relève que cette dernière est exportatrice nette de courant, avec 7,266 milliards de kWh en 1995, soit le tiers de la production nucléaire. Derrière ces échanges se cache une réalité dénoncée par les milieux de protection de l'environnement. En effet, la Suisse achète du courant aux heures creuses (la nuit, lorsque les centrales nucléaires bradent leur production) pour, notamment, pomper de l'eau dans des barrages à accumulation. Dans la journée, pendant les heures de pointe, cette réserve est turbinée puis vendue au prix fort. Deuxième aspect invoqué par certaines mauvaises langues : la Suisse revendrait du courant nucléaire français à l'Italie (où un référendum a bloqué l'industrie nucléaire), en le "blanchissant" pour employer une analogie avec les narco-dollars qui transitent par certains établissements financiers.

Reste aussi que, sous des abords un peu triomphalistes, les communiqués de l'Aspea évoqués ci-dessus méritent quelques bémols. Ainsi, une étude indépendante, menée en 1989-1990 par l'Öko-Institut de Darmstadt, montrait que la centrale de Mühleberg pose de nombreux problèmes. Une sécurité jugée insuffisante, des erreurs de conception (qui font que les barres

d'arrêts d'urgence doivent être montées dans le réacteur au lieu de tomber comme dans la plupart des centrales) et une accumulation de petites avaries ont provoqué quelques frayeurs au sein de la population riveraine du canton de Berne.

Le discrédit frappant la centrale est tel que, consulté sur le sujet en votation populaire, le peuple bernois refusa, le 16 février 1992, à la fois l'augmentation de puissance demandée par les exploitants de la centrale et l'autorisation de fonctionnement de cette dernière. En effet, du point de vue juridique, Mühleberg a tourné depuis 1972 sur la base d'autorisations... provisoires !

Un vote cantonal sur lequel les autorités fédérales préféreront s'asseoir, jugeant que tout ce qui relève du nucléaire est du ressort de la Confédération. Cette dernière choisira alors de donner le feu vert aux deux décisions refusées par 152 000 votants (contre 142 000 Bernois favorables à l'atome). Un déni démocratique attaqué à Strasbourg. L'action actuellement en cours serait en bonne voie, selon les milieux antinucléaires.

Cette affaire est d'ailleurs révélatrice du climat empoisonné qui règne sur le dossier de l'énergie en Suisse. Un clivage idéologique qui prend deux directions, l'une verticale l'autre horizontale.

En vertu des principes de démocratie directe qui ont cours en Suisse, tout groupe de citoyens peut, en récoltant 100 000 signatures dans la rue, demander une votation pour faire modifier la Constitution fédérale ou y inscrire un nouvel article. Faisant usage de ce droit, les milieux antinucléaires et de défense de l'environnement ont réussi, le 23 septembre 1990, à faire accepter par le peuple suisse (54 % de oui) une initiative qui gelait toute nouvelle construction pendant dix ans. En revanche, un second texte, qui demandait carrément le démantèlement du parc électronucléaire fut rejeté (47 % de oui, tout de même, avec dans des cantons "progressistes" comme Genève, une majorité en faveur de l'initiative).

Nonobstant, l'acceptation du moratoire fut considérée comme une défaite pour le Conseil fédéral (l'exécutif suisse) qui en avait recommandé le rejet. Reste que, à trois ans de la fin de ce moratoire, force est de constater que les autorités helvétiques n'ont fait que peu de cas de

• • • •

*Journaliste au Courrier, Genève.

X

SORTIR DU NUCLEAIRE N° 2

cette volonté populaire. Elles ont certes lancé un programme d'économie d'énergie (sous l'appellation « Énergie 2000 ») mais c'est surtout la crise économique qui, dès le début des années quatre-vingt-dix, a freiné la croissance continue de la consommation électrique.

Peu de traces de volontarisme dans les politiques mises en place. Et surtout une interprétation pour le moins laxiste de la loi. Ainsi, l'augmentation de puissance de Mühleberg, pourtant refusée en votation par le peuple souverain de Berne, a été imposée par le pouvoir fédéral. Ceci alors que des interprétations plus rigoureuses voyaient dans cette augmentation de puissance une violation du moratoire.

Les milieux antinucléaires se préparent à revenir à la charge pour ne pas laisser les milieux économiques — très favorables, évidemment, au recours à l'énergie nucléaire — se glisser dans la brèche juridique que représentera à la fin du siècle, la fin du moratoire décrété en 1990, et qui se termine avec la fin du siècle.

Second aspect pour illustrer le clivage qui traverse la Suisse sur le dossier du nucléaire : les compétences cantonales. En effet, selon le système fédéraliste helvétique, les vingt-six cantons ont une autonomie relativement importante. Ainsi, en 1986, le canton de Genève (400 000 habitants en 1996) a-t-il adopté une initiative dite « *l'Énergie notre affaire* ». Il s'agit d'un texte issu des luttes antinucléaires des années soixante-dix, lorsque la Confédération entendait implanter — à six kilomètres du centre-ville — une centrale nucléaire. Des luttes homériques ont vu l'émergence, à Genève, d'une conscience antinucléaire qui ne s'est point démentie au cours des années. Genève acceptera d'ailleurs les deux volets des initiatives antinucléaires de 1990.

Depuis 1986, la ville du bout du lac Léman est dotée d'une Constitution antinucléaire qui prohibe la construction de toute centrale nucléaire sur son territoire et à proximité de ce dernier. Un fondement constitutionnel² sur lequel les milieux antinucléaires se baseront pour lancer — d'abord à titre individuel, puis avec le soutien de la seule ville de Genève — des actions en Justice contre Superphénix, le surgénérateur de Creys-Malville. À partir de 1989, les autorités cantonales finiront par se joindre à ces actions en justice qui aboutiront à des victoires. La dernière en date est l'annulation, le 28 février 1997, par le Conseil d'État français (la plus haute instance de recours en la matière en France) du décret autorisant Superphénix à fonctionner.

En revanche, le volet des économies d'énergie contenues dans la Constitution genevoise peine plus à porter ses fruits. Sur le terrain, il a abouti à certains résultats remarquables en interdisant le recours au chauffage électrique et en prohibant largement la climatisation (deux gouffres à énergie).

En revanche, la politique énergétique du canton a souvent buté sur les dures réalités d'un marché pris dans la tourmente de la mondialisation. Les producteurs d'électricité et particulièrement EOS (Électricité Ouest de Suisse) n'ont pas hésité à passer des contrats secrets pour des milliards de Francs suisses avec EDF. La Suisse



Manifestation à Genève de soutien aux Japonais suite à l'accident de Monju
Photo © ContrAtom

posséderait ainsi l'équivalent d'une ou plusieurs centrales sur le sol français. Comme le canton de Genève est indirectement actionnaire d'EOS (via les services industriels genevois, l'établissement autonome chargé de l'achat et de la distribution des fluides dans le canton), les affrontements ont été chauds.

Reste que, depuis quelques mois, une donne nouvelle a frappé de plein fouet le pays. Le marché de l'électricité est en pleine phase déréglatrice, suite à une directive de l'Union européenne de juin 1996. La Suisse n'est pas membre de l'UE, mais elle est prompt à s'aligner — raison économique oblige — sur cette dernière. Le géant EDF vient d'acheter 20 % de Motor Columbus, propriétaire d'Alcatel. Cette dernière assure 45 % des exportations de courant. Quant à Elektrowatt-SA, elle s'est alliée avec l'Allemagne en cédant 40 % de Watt-SA.

On le voit, dans ce contexte, la marge de manœuvre démocratique n'est plus très grande face aux intérêts de géants du monde de la finance. Comme pour le social, l'environnement demandera sans nul doute des actions à l'échelon supranational. ▲

1) 32,2 % de la production électrique pour les centrales à accumulation et 26,8 % pour les centrales au fil de l'eau.

2) L'article 160 C dit notamment : « Les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires, de dépôts de déchets hautement radioactifs et d'usine de retraitement sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci. » Cet article prohibe également le chauffage électrique et la climatisation et oblige le canton à mettre en œuvre une politique de mobilité écologique en mettant l'accent sur les transports en commun, le vélo et la marche à pied.



Entre l'engagement antinucléaire et les importations d'électricité

Georg SCHÖFBÄNKER*

En 1977, la construction d'une centrale nucléaire de fabrication allemande était achevée en Autriche. Le nom du site, Zwentendorf, est devenu le symbole antinucléaire national après qu'une faible majorité se soit prononcée par référendum contre la mise en service du réacteur. La politisation du secteur de l'énergie était lancée, et ne devait plus disparaître.

Le chancelier social-démocrate de l'époque, Bruno Kreisky, dans ses mémoires publiées après sa mort, début 1997, considérait son soutien à la construction d'une centrale nucléaire comme sa « *plus grande erreur politique* ».

Bien que ce référendum n'ait pas eu de caractère légal contraignant, l'engagement politique des acteurs est allé suffisamment loin pour que le gouvernement social-démocrate de l'époque se soit décidé à abandonner l'utilisation de l'énergie nucléaire qu'il soutenait précédemment, et à faire passer, grâce à sa majorité parlementaire, une loi interdisant de façon absolue toute utilisation du nucléaire en Autriche ("Atomsperrgesetz"). Dans le cadre d'un processus relativement juste le gouvernement a équitablement fourni aux partisans et opposants du nucléaire les moyens nécessaires pour développer leurs arguments dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire scientifique. C'est ce processus qui a en particulier constitué la base pour l'émergence d'une opinion différenciée sur les risques à court terme d'un accident nucléaire et les risques à long terme d'une utilisation du nucléaire en Autriche.

La loi sur l'interdiction du nucléaire est toujours en vigueur, malgré les nombreuses tentatives des compagnies énergétiques et de leurs lobbies en faveur d'un

changement vers le nucléaire, en particulier au début des années quatre-vingt — avant l'accident de Tchernobyl. Cette catastrophe a donné raison, à moyen terme au moins, aux adversaires du nucléaire dans le système politique autrichien et a rendu toute utilisation du nucléaire dans le pays impossible jusqu'à aujourd'hui. La controverse autour de la construction entre 1986 et 1988 de l'usine de retraitement de Wackersdorf en Bavière, située entre 120 km et 180 km seulement d'un territoire autrichien à forte densité de population et sous les vents dominants, a en particulier conduit à des frictions diplomatiques avec l'Allemagne et à des protestations autrichiennes massives émanant des ONG et du gouvernement. Des représentants autrichiens ont fini par participer à toutes les procédures d'autorisation du côté allemand.

Dans les années quatre-vingt-dix, la « *politique des affaires étrangères antinucléaires* », tant du côté gouvernemental que du côté ONG s'est dirigée vers les centrales proches des frontières à l'Est. Les succès restent relativement modestes. La modernisation (relative) des nouvelles tranches de Temelin (Tchéquie) et Mohovce (Slovaquie) n'a pas pu être empêchée et l'arrêt du réacteur de Krsko (Slovénie) n'a pas pu être atteint malgré les mesures les plus diverses de la part du gouvernement autrichien, les propositions de conseil en matière d'efficacité énergétique et de crédits divers.

S'il est aujourd'hui et à plus long terme parfaitement impossible de réactiver une politique nucléaire nationale, il reste moins probable que l'Autriche influence de manière significative la politique des autres pays membres de l'Union européenne¹ en matière d'utilisation du nucléaire.

La production électrique totale a atteint un maximum historique de 25 milliards de kWh en 1995. La part de l'énergie hydraulique s'est élevée à environ 92 % (un chiffre mis en doute par des experts critiques). Les exportations nettes de courant ont atteint 1,45 milliards de kWh (hors transit).

La libéralisation du marché de l'électricité dans l'Union européenne force l'Autriche, comme les autres pays membres, à ouvrir jusqu'à 20 % de son marché de l'énergie aux compagnies étrangères pour les gros

.....
*Directeur de recherches, Centre autrichien d'étude pour la paix et la résolution des conflits, Stadtschlaining

consommateurs industriels. La structure de monopole des producteurs d'énergie sera ainsi progressivement cassée.

Le système énergétique en Autriche est organisée par une loi datant de 1947. Elle se base sur l'organisation des compagnies d'électricité en consortium, une sorte de compagnie intégrée (Verbundgesellschaft). Celle-ci se plaît à présenter sa politique énergétique comme particulièrement « *bénéfique pour l'environnement* », en prétendant que la production de courant en Autriche serait basée surtout sur l'hydraulique. L'extension des capacités de production pour les centrales au fil de l'eau ou les barrages en milieu montagneux a été rendue de plus en plus difficile voire impossible en particulier dans des zones de protection de la nature ou des parcs nationaux. Malgré tout, l'extension des capacités installées, jugées inutiles, se poursuit. Selon une recherche de l'Institut autrichien de l'écologie, la capacité de production hydraulique dont la construction a été autorisée au cours des douze dernières années s'élève à 2 100 MW, soit l'équivalent de deux réacteurs nucléaires. Mais la mauvaise adaptation du parc hydraulique conduit à l'exportation de courant à des prix bon marché en été et à l'importation d'électricité de pointe en hiver, alors que les propres capacités restent sous-exploitées. Ainsi, l'Autriche importe-t-elle aussi du courant nucléaire bradé sur le marché spot à travers les réseaux européens. L'analyse de l'identité et du rôle des diverses compagnies d'électricité impliquées dans ses échanges est traitée pratiquement comme secret d'État. Une attitude peu étonnante vu le climat antinucléaire dans le pays. ▲

Important développement des biomasses

En Autriche, la biomasse a fortement été développée à partir du début des années 1970. La part du chauffage représente les deux tiers de la consommation d'énergie, ce qui a favorisé le développement d'installations locales de chauffage basées sur la récupération des résidus de l'industrie du bois. Au début des années 1990, il y avait déjà 11 000 installations représentant une puissance de 1 200 MWe, et une centaine de systèmes municipaux d'une capacité en moyenne de l'ordre de 1 à 2 MW. Le chauffage par la biomasse représentait une consommation de 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole. Il est prévu une augmentation de la part de biomasses dans la consommation énergétique qui pourraient atteindre un quart de la consommation d'énergie primaire en l'an 2000. ▲

● ● ● ● ●
1) L'adhésion de l'Autriche remonte au 1^{er} janvier 1995



L'opposition au nucléaire a rencontré un large écho dans la population autrichienne



Les problèmes commencent...

Walter DE JONGE*

Aujourd'hui, la Belgique n'est pas loin derrière la France quant à la part du nucléaire dans l'approvisionnement en électricité du pays. En 1975, le premier réacteur commercial à eau pressurisée était mis en service à Doel, près d'Anvers. Vingt ans plus tard, le pays compte sept réacteurs, répartis entre les centrales de Tihange et de Doel, qui fournissent 55 % de l'électricité.

La Belgique, contrairement à la France, mais comme tous les autres pays de l'Union européenne, a mis un terme à l'expansion de son parc nucléaire depuis des années. La tendance fût amorcée dès 1988, lorsque le gouvernement refusa de donner son feu vert à la construction d'un huitième réacteur. Après cinq années de recherches intensives sur la sécurité des installations nucléaires en Belgique, une commission spéciale du Sénat publia, en juillet 1991, un certain nombre de conclusions. Entre autres, le Sénat recommandait de ne plus construire de nouvelles centrales nucléaires dans un rayon de 30 km autour d'une zone d'habitation¹. Une bonne chose... car pareil endroit n'existe tout simplement pas dans un pays aussi densément peuplé que la Belgique.

Depuis l'accident de Tchernobyl, les gouvernements successifs ont tous repris dans leur accord gouvernemental le moratoire nucléaire. Dans le dernier Plan d'équipement décennal du secteur de l'électricité, couvrant la période de 1995 à 2005, les producteurs d'électricité mettent eux-mêmes l'option nucléaire au frigo, alors qu'ils prévoient pendant cette période de construire six petites turbines gaz-vapeur alimentées au gaz naturel et au charbon².

La position des producteurs d'électricité belges s'est encore raffermie suite à la débâcle de la centrale nucléaire franco-belge de Chooz. À la fin des années 1970, les compagnies électriques belges décidèrent de participer à

raison de 25 % dans les deux nouveaux réacteurs Chooz-B1 et -B2, situés sur le territoire français près de la frontière belge. Le permis de construire remonte à 1981 et la mise en service était prévue pour 1991. Mais suite à une série de défaillances techniques, Chooz-B1 ne fut démarré que cinq ans plus tard, en septembre 1996. L'exploitant belge Electrabel, associé à EDF, avoue ouvertement que les kWh importés de Chooz sont considérablement plus chers que ceux des autres centrales. Ce sont donc aussi les consommateurs belges qui, pendant une vingtaine d'années (temps d'amortissement prévu) paieront plus cher leurs factures d'électricité.

« Avec la libéralisation du marché de l'énergie les prix devraient baisser. Dans cette optique, la participation belge dans Chooz a vraiment été une mauvaise décision », admet Stan Uelens, directeur de la production et du transport à Electrabel³. Et l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express* commence une analyse du dossier Chooz par une phrase qui en dit long : « Pauvres électriciens franco-belges ! Après quatre longues années d'attentes et de reports, les voilà bien "obligés" de mettre en service les centrales nucléaires les plus puissantes au monde, l'année même du dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. »⁴

Lorsque l'Ondraf (Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies) a rendu public en avril 1994 son projet de construire un site pour le stockage des déchets dits de faible activité, de nombreux comités de protestation sont nés un peu partout dans le pays. Toutes les administrations locales des communes concernées ont formellement fait part de leur opposition au projet. Le gouvernement fut contraint d'obliger l'Ondraf à revenir en arrière.

Lorsqu'en 1997-98 le premier transport de déchets vitrifiés de haute activité quittera La Hague pour revenir en Belgique, le gouvernement sera à nouveau mis au pied du mur. Les quelques 25 années d'utilisation de l'énergie nucléaire ont créé une montagne de déchets radioactifs dont personne ne veut, et pour lesquels une solution définitive reste à trouver. ▲

1) Rapport final et recommandations de la Commission d'information et d'enquête en matière de sécurité nucléaire, Sénat belge, 12 juillet 1991.

2) Comité de gestion des entreprises d'électricité, *Programme national d'équipement en moyens de production et de transport d'énergie électrique 1995-2005*, 23 octobre 1995.

3) Karel Camblen, *Kerncentrale Chooz: Chooz is cher*, Trends, 12 septembre 1996.

4) Philippe Lamotte, "Démarrage à Chooz", *Le Vif/L'Express*, 23 août 1996.

*Journaliste, ancien collaborateur de De Morgen, Bruxelles



Grande-Bretagne

Le nucléaire difficilement privatisé

Chris CRAGG*

Le secteur énergétique britannique est unique en Europe. Entre 1989 et 1991, ce système de fourniture d'électricité verticalement intégré et détenu par l'État a été démantelé et vendu au secteur privé.

Dans le but d'encourager des tarifs d'électricité moins élevés pour tous les usagers, et pour éviter que le monopole ne tombe aux mains d'intérêts privés, le gouvernement conservateur a créé trois compagnies de production, douze compagnies de distribution, deux compagnies intégrées pour l'Écosse, et une compagnie pour le réseau national. L'objectif de cette politique était de stimuler la concurrence dans le domaine de l'approvisionnement d'électricité.

Jusque là, une seule très grosse société — le Central Electricity Generating Board (CEGB) — gérât la production, le transport et la distribution d'électricité en Angleterre. Au Pays de Galles, il y avait deux compagnies : le South of Scotland Electricity Board, pour les régions à plus forte densité de population du pays, et le Scottish Hydro Board, en charge des problèmes complexes rencontrés dans les Highlands et les îles. À l'instar de la France, le système était contrôlé par l'État. Les prix de l'électricité étaient fixés par le Trésor. Le gouvernement devait également autoriser la construction de nouvelles capacités de production et nommait les dirigeants. Le gouvernement portait un intérêt particulier à l'aspect des combustibles utilisés pour la production d'électricité pour ses implications stratégiques.

Le combustible principal était le charbon, acheté dans les mines profondes britanniques, et subventionné par l'État. À cause de la puissance des syndicats de mineurs britanniques, le recours à des combustibles alternatifs représentait une préoccupation importante des gouvernements de droite. Les grèves de mineurs avaient porté un coup particulièrement dur à l'économie, et avaient provoqué la chute d'au moins un gouvernement, notamment celui du premier ministre



Centrale de Sellafield
Photo © Gamma/G. de Keerle

Edward Heath, en 1973. Croyant à tort que le gaz naturel était une ressource rare et ne devait être utilisé que pour le chauffage direct, on ne voyait comme alternative que le pétrole et le nucléaire. Vu les problèmes posés par les importations de pétrole, le nucléaire se dessina alors comme l'alternative politiquement acceptable au charbon, pour la production en base.

La Grande-Bretagne avait également une longue histoire dans la production nucléaire. C'est le premier pays à avoir mis en service une centrale nucléaire commerciale : un réacteur de 200 MW à Calder Hall en Angleterre. Inauguré par la Reine en 1956, il devait mener à « la transformation des épées en soc de charrue » et, selon la presse, ouvrait la voie à une électricité « trop bon marché pour être comptabilisée ». Malheureusement pour l'industrie nucléaire britannique, ce premier choix pour les réacteurs Magnox fut suivi par celui pour les AGR (Advanced Gas Cooled Reactors), qui ne parvinrent jamais à se créer un marché à l'exportation. Le reste du monde opta pour les PWR (réacteur à eau pressurisée) et le BWR (réacteurs à eau bouillante). La Grande-Bretagne elle-même finit par se tourner vers les PWR, mais seulement à l'issue d'une longue campagne pour améliorer la conception des AGR. De la même façon, malgré les investissements en recherche et développement considérables, la filière surgénératrice a été entièrement abandonnée. Le prototype à neutrons rapides TFR à Dounreay, en Écosse, a été fermé définitivement et les budgets correspondants de l'État ont été réduits à zéro.

• • • • •

*Rédacteur en chef, Financial Times Energy Economist, Londres
Traduction Julie Hazemann

Au moment de la privatisation et de la libéralisation, la capacité nucléaire installée en Grande-Bretagne était de 10 650 MW, sur une capacité totale de 60 000 MW. Cette capacité nucléaire devait, à l'origine, être vendue comme partie de National Power, une des compagnies de production privées. Mais en 1989, les institutions financières participant à la vente, dirent clairement au gouvernement que les responsabilités liées à l'industrie nucléaire étaient trop difficiles à calculer. Les coûts de démantèlement, les coûts du retraitement des combustibles irradiés, et même les véritables coûts de fonctionnement avaient été cachés dans les frais globaux de l'ancien CEBG. Confrontée à une comptabilité commerciale privée, l'industrie nucléaire se révéla très difficile à vendre. Elle fut finalement séparée de National Power et resta dans le secteur public, sous le nom de Nuclear Electric, avec une compagnie distincte en Écosse.

Au terme d'améliorations considérables de son efficacité, le secteur nucléaire a fini par être vendu au public en 1996 sous le nom de British Energy, mais le sentiment général est que ce nouveau système ne permettra pas la construction de nouvelles centrales. Les investissements sont trop lourds et les temps de construction trop longs pour être, dans ce nouveau cadre, compétitifs avec les turbines à gaz à cycle combiné. Pratiquement, toutes les nouvelles unités de production construites dans ces années utilisent le gaz. Après la défaite infligée aux mineurs par Margaret Thatcher au cours de la grande grève du charbon, en 1986, l'industrie charbonnière britannique a été réduite au quart de sa taille antérieure.

Dans un système de concurrence, où même les petits consommateurs peuvent choisir leur producteur d'électricité, le but des producteurs a été de réduire les coûts au maximum. Les prix de l'électricité pour les gros consommateurs ont baissé de 16 % depuis 1989. L'industrie nucléaire existante est subventionnée par une taxe — la taxe sur les combustibles fossiles — payée par les compagnies ayant recours aux combustibles fossiles traditionnels. Représentant 1,2 milliards de livres par an (soit quelques 10 milliards de francs), cet argent devra aider à couvrir les coûts du démantèlement et une partie des coûts de fonctionnement des centrales nucléaires en service. Une partie des revenus générés par la taxe, de l'ordre de 10 %, sert à subventionner les énergies renouvelables. La taxe sera néanmoins abandonnée en 1998.

Le problème de l'industrie nucléaire britannique est que ses coûts ont été exposés à l'analyse commerciale, et ses centrales soumises à la concurrence. Il ne lui reste plus que de nombreux réacteurs vieillissants. Ceci ne veut pas dire que la Grande-Bretagne ne construira plus jamais de centrale nucléaire. Mais vu les contraintes commerciales actuelles, c'est improbable dans les 10 à 20 ans à venir — c'est impossible au-delà si l'opinion publique ne le permet pas. ▲



10 ans après

Andrea PINCHERA*

Le système électrique italien, loin d'être parfait, ressemble dix ans après l'abandon du nucléaire par référendum en 1987, tout de même un peu plus à ce que les environmentalistes avaient déjà proposé avant la catastrophe de Tchernobyl.



L'Italie produit 10 % des panneaux solaires vendus en Allemagne et en Autriche

.....
*Rédacteur à Nuova Ecologia, Rome
Traduction Alberto Ronchi

s l'abandon du nucléaire

L'Italie a non seulement fermé ses centrales nucléaires mais a baissé sa consommation de charbon de 30 % pour faire place au gaz et a maintenu la part des ressources renouvelables qui assure 17 % de la production d'électricité. Par contre, la consommation du pétrole a fortement augmenté (plus 32 %) et couvre plus de la moitié de la consommation énergétique du pays. L'Italie est le seul pays industrialisé à avoir maintenu aussi un taux très élevé de pétrole dans sa production d'électricité, soit 44 %¹. Les importations nettes d'électricité sont passées de 24 milliards de kWh en 1985 à 37,4 milliards de kWh en 1995. L'Italie importe ainsi 14 % de sa consommation de courant essentiellement de France et de Suisse. Cela ne signifie pas pourtant qu'elle ait une dépendance particulière vis-à-vis de certains fournisseurs.

Le pessimisme qui régnait quant à l'évolution de la demande énergétique a été largement démenti par la réalité. Entre ce que l'on appelle la première crise pétrolière en 1973 et la définition du Plan énergétique national en 1988, les prévisions du gouvernement et du producteur national d'électricité Enel² se sont effondrées. Alors que les besoins en électricité pour 1990 avaient été estimés au départ à 420 milliards de kWh, la réalité en 1995 est inférieure à 260 milliards de kWh. La différence, soit 160 milliards de kWh, correspond assez précisément à la production de toutes les centrales nucléaires de l'Allemagne (cf. l'article de Gerd Rosenkranz).

Plusieurs facteurs ont servi de frein au gigantisme des prévisions officielles. Tout d'abord un système de tarification à caractère progressif qui a conduit à limiter l'expansion de la consommation domestique, et une structure industrielle moins énergivore que celle d'autres pays. Puis l'évolution — commune à l'ensemble des pays industrialisés — vers une plus grande efficacité énergétique et le découplage entre la croissance économique et l'augmentation des consommations énergétiques. Mais le gigantisme masquait surtout une tentative de justifier la construction des grandes centrales, soit à charbon soit nucléaire.

Un véritable plan autonome pour les énergies renouvelables a toutefois du mal à décoller. Si l'Italie produit aujourd'hui 10 % des panneaux solaires vendus en Allemagne et en Autriche, ce qui est loin d'être négligeable, les incitations à la mise en service portent essentiellement sur les sources renouvelables « assimilées », à savoir 2 474 MW de gazéification, récupération

industrielle, etc., contre 184 MW seulement pour les « vraies » énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, etc.). Les ambitions d'économies d'énergie d'ici l'an 2000 ont été réduites de plus de moitié. De l'autre côté, l'Enel s'engage à doubler au même horizon son utilisation de méthane pour atteindre une consommation annuelle de 25 milliards de mètres cubes de ce gaz particulièrement propre à la combustion.

Le secteur énergétique italien, une décennie après la sortie du nucléaire, est à la veille de nouvelles transformations profondes. Avec la mise en place d'une Autorité pour l'énergie électrique et le gaz, la privatisation de l'Enel se concrétise. A la fin du processus, et suite aux demandes de l'Autorité antitrust italienne et de la Commission européenne, il y aura une véritable séparation entre les différents secteurs du système énergétique, à savoir la production, le transport et la distribution. Le rôle des pouvoirs publics sera limité à la régulation du marché animé par différents acteurs en concurrence directe. Seul le réseau de transport de courant aura un gestionnaire unique.

Une telle transformation présente toutefois des risques, celui en particulier de convertir un monopole public en monopole privé qui n'est pas forcément intéressé par la promotion des énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Le plan énergétique national de 1988 a visiblement vieilli. Entre-temps, il y a eu le Sommet de la Terre à Rio et le dossier de la menace des changements climatiques a nettement occupé les devants de la scène politique. Les débats se sont ouverts entre les diverses forces politiques et les associations de protection de l'environnement en Italie sur la définition d'un nouveau plan énergétique national. Dix ans après la sortie du nucléaire, il devra permettre au pays de respecter les engagements les plus avancés de l'Union européenne, en particulier en ce qui concerne la planification intégrée des ressources énergétiques renouvelables, dans les objectifs à moyen et à long terme sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone. ▲



1) Les autres sources sont le gaz naturel avec 16 % et les combustibles solides (surtout charbon) 9 %.

2) Ente Nazionale per l'Energia Elettrica



La fin de l'énergie nucléaire est proche

Dirk BANNINK*

Le 3 octobre 1996, la Coopération néerlandaise des producteurs d'électricité (SEP) a annoncé que la centrale nucléaire de Dodewaard serait mise à l'arrêt définitif en mars 1997.

Cette décision étonna beaucoup car 90 millions de florins (230 millions de FF) avaient été dépensés durant les mois précédant cette décision afin d'améliorer l'exploitation de la centrale, et son exploitant était considéré comme un des rares partisans restants de l'énergie nucléaire.

La raison de cette mise à l'arrêt définitive, prévue précédemment pour 2004, a été « l'absence de possibilité qu'une décision favorable à l'énergie nucléaire soit prise » aux Pays-Bas dans un futur proche. C'est en effet une description précise de la situation. La seule centrale restante, un réacteur à eau pressurisée de 450 MWe à Borssele, sera mise à l'arrêt définitif en 2004, et cela sera probablement la fin de la production d'énergie nucléaire dans ce pays.

Le soutien politique à l'énergie nucléaire s'est estompé avec le temps. En 1972, le ministre des affaires économiques a présenté un plan qui prévoyait que 35 000 MWe installés produiraient la moitié de l'électricité nucléaire en l'an 2000. Depuis cette époque, l'importance prévue du rôle de l'énergie nucléaire a considérablement diminué : la majorité parlementaire en faveur de cette option s'est évanouie. Le réacteur de Dodewaard a été mis en service en 1969. Ce réacteur était considéré comme un prototype avant la mise en place d'une industrie nucléaire nationale. Seulement quatre années plus tard, quand la centrale de Borssele était mise en service, les perspectives pour une telle industrie se volatilèrent car c'était le groupe allemand Siemens-KraftwerkUnion, et non une société néerlandaise, qui avait construit le réacteur.

*World Information Service on Energy, WISE-Amsterdam
Traduction Mathieu Pavageau

Le manque d'intérêt pour l'énergie nucléaire est assez évident aux Pays-Bas depuis dix ans. Au moment de l'accident de Tchernobyl, la décision allait être prise de développer de nouveaux réacteurs. La catastrophe en Ukraine stoppa net ce processus. Depuis la fin des années 1970, les sondages montraient qu'une large majorité de la population (entre 75 % et 90 %) était contre la construction de réacteurs nucléaires. Depuis 1986, une majorité (plus faible) est non seulement opposée à l'élargissement du parc mais s'est prononcée en faveur de l'arrêt immédiat des deux réacteurs électronucléaires.

La capacité de production du réacteur de Borssele est de 450 MWe, ce qui correspond à 3 % de la capacité de production du consortium SEP. Pour l'année 1996, les deux réacteurs de Borssele et de Dodewaard ont produit 5,9 % de l'électricité délivrée par SEP (4,1 sur 69,9 milliards de kWh). SEP a importé 10,8 milliards de kWh, soit 15,4 % de ses ventes intérieures. L'électricité importée provient principalement de France et d'Allemagne qui ont livré autour de 10 milliards de kWh. D'autres contributions plus faibles viennent de Suisse, de Belgique et d'Espagne.

En plus de l'électricité produite par les compagnies qui forment la SEP et les importations, l'industrie et les réseaux locaux de chauffage produisent aussi de l'électricité (autour de 22 milliards de kWh). La consommation totale d'électricité a donc été en 1996 de 90 milliards de kWh, dont 24 % d'autoproduction, et l'on prévoit une augmentation de l'autoproduction dans l'industrie et pour les réseaux locaux de chauffage. De nouvelles importations sont prévues de Norvège et d'Islande, principalement de sources hydrauliques. Un autre objectif pour le gouvernement est la réalisation d'une capacité de production de 1 000 MW d'énergie éolienne en l'an 2000.

Jusqu'en 1982, des déchets faiblement et moyennement radioactifs ont été immergés dans l'Atlantique. Cette pratique fut abandonnée suite à une opposition importante nationale et internationale qui aboutit à la signature de la Convention de Londres en 1982, laquelle interdit toute immersion. Il fallait alors stocker à terre les déchets nucléaires. D'abord au Centre de recherche sur l'énergie à Petten, puis depuis 1991 au centre de stockage intérimaire à Borssele. L'intégralité des combustibles nucléaires



Eolienne à Lelystad aux Pays-Bas
Photo © Espace Eolien Développement

usés sera ou a déjà été retraitée à La Hague et à Sellafield. La procédure d'autorisation pour le stockage des déchets de haute activité est en cours et en ce qui concerne les déchets du retraitement, dont le retour de France et d'Angleterre est prévu à partir de 2002. Les Pays-Bas n'ont ni solution ni plan officiel pour la gestion du plutonium issu du retraitement, si ce n'est qu'il ne sera pas stocké aux Pays-Bas. Il est probable que le plutonium soit cédé ou vendu à un exploitant nucléaire étranger pour produire du combustible Mox.

Aucune décision n'a été prise quant à la gestion des déchets après le stockage intérimaire à Borssele. Depuis 1976 la recherche s'est orientée vers le stockage géologique dans une mine de sel. En raison de controverses et de nouveaux critères gouvernementaux, ces plans ont été modifiés et ne sont plus envisagés pour un futur proche, et l'on entend dire que « rien ne sert de se presser » pour trouver une « solution définitive » à cause de l'existence de l'installation de stockage intérimaire.

Bien qu'il y ait presque un consensus contre l'utilisation de l'énergie nucléaire, la recherche dans ce domaine reste importante, même si les efforts de recherche sont en perte de vitesse. Le Centre de l'énergie des Pays-Bas (ECN), le principal institut de recherche sur l'énergie, qui s'appelait Centre des réacteurs des Pays-Bas jusqu'au milieu des années 1970, n'est plus orienté uniquement sur le nucléaire. Toutefois autour d'un tiers de son budget, soit 37 millions de florins (110 millions de FF), est toujours dépensé pour des travaux sur le nucléaire. Mais cela va changer. En effet, le nouveau directeur du centre, M. Saris, déclarait en janvier 1997 que le gouvernement est « moins préparé à signer un chèque en blanc pour de la recherche à long-terme, dont on ne connaît ni les résultats ni les conséquences sociales ». M. Saris est favorable aux sources d'énergies alternatives.

D'un autre côté, des rêveurs, dans des instituts de recherche nucléaire et dans l'industrie, travaillent aujourd'hui au développement d'un réacteur à haute température de capacité modeste. Mais ces plans sont voués à l'échec, malgré des déclarations optimistes sur la coopération et la vente de ces réacteurs à l'Afrique du Sud. Dans un climat de ressources limitées pour la recherche, il est peu probable que la science néerlandaise développe un réacteur dont le principe de base n'a jamais pu convaincre par le passé. ▲

(Publicité)



Investir utilement pour l'écologie ?

Un lieu pour l'écologie réunit 9 associations*, depuis 1995, à Lyon.

Ce beau local, bien situé, a été acheté en commun par la création d'une société civile immobilière (SCI), regroupant ces associations et une cinquantaine de sympathisants, appuyés d'un prêt bancaire.

Pour rembourser la banque nous avons besoin d'augmenter le capital de la SCI, alors, **Investissez avec nous** : 2 500 francs la part de SCI (payable en 10 mois et revendable en cas de besoin).

Ainsi votre argent servira durablement à la promotion et la réussite de vos idées.

Dossier complet sur demande à : **Jacques Caclin,**

Ateliers, 9, rue Dumenge, F 69004 Lyon, Tél/Fax 04.78.30.97.66

*Alliance Tournesol, Comité Malville, Côté-Jardins, Les Européens contre Superphénix, Ferme, Greenpeace Lyon, Phébus, Primevère, Silence.



Danemark

Sans nucléaire aujourd'hui, sans charbon demain ?

Niels I. MEYER*

Au début des années soixante, les compagnies d'électricité danoises auraient pu introduire le nucléaire dans le système de production électrique sans grande résistance. A l'époque pourtant, elles ne voulurent pas de nucléaire, et lui préférèrent des centrales à charbon bon marché.

À la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, leur intérêt pour le nucléaire grandit, mais autorités et compagnies ne purent s'accorder sur le choix de la filière de réacteurs. Quand elles parvinrent finalement à un accord, au milieu des années soixante-dix, la résistance de la population face au nucléaire était devenue si forte, que cela devint une question centrale de la politique énergétique danoise pour la décennie suivante.

Les années quatre-vingt ont été marquées par un débat acharné entre arguments pro- et anti-nucléaires. De forts mouvements de base, comme OOA (Organisation antinucléaire) et OVE (Organisation pour les énergies renouvelables) éditaient des publications de bon niveau technique contre le nucléaire, en coopération avec des experts indépendants issus des universités danoises. Ces experts publièrent deux "plans énergétiques alternatifs", en 1976 et 1983. Ils démontraient que le Danemark pouvait mettre en place un système énergétique fonctionnant correctement sans nucléaire.

En 1985, un an avant l'accident de Tchernobyl, le parlement danois se prononça finalement contre un recours au nucléaire. La politique énergétique danoise devait à la place reposer sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les deux derniers plans énergétiques officiels

(datant de 1990 et 1996) inscrivent comme priorité la création d'un développement énergétique soutenable du point de vue de l'environnement. Un des principaux objectifs de la politique énergétique danoise est la réduction des émissions de CO₂ de 20 % en 2005 et de 50 % en 2030, par rapport au niveau de 1988.

Ces plans énergétiques officiels comportent des programmes d'action et des objectifs concernant les renouvelables et les économies. On peut citer comme objectif l'énergie éolienne qui devra couvrir 10 % de la demande d'électricité d'ici 2005, ce qui correspond à une capacité installée de 1 500 MW (contre 850 MW aujourd'hui).

À l'horizon 2030, la capacité éolienne installée prévue est de 5 500 MW, dont 4 000 MW off-shore. Aujourd'hui, deux fermes éoliennes off-shore de 5 MW chacune sont en service.

Selon les plans énergétiques officiels, les énergies renouvelables devraient représenter 12 % de la demande totale d'énergie en 2005 et 35 % en 2030. Il faut rappeler à ce sujet que le Danemark n'a pas de ressources hydrauliques. La biomasse devrait couvrir environ un tiers des approvisionnements renouvelables en 2030. À l'heure actuelle, les ressources en biomasse sont principalement constituées de déchets organiques, de déchets de paille de l'agriculture, de déchets de bois de l'exploitation forestière et de l'industrie, et de déjections animales (pour le biogaz).

Aujourd'hui, le charbon représente environ 85 % de la production d'électricité dans le pays, dont une partie importante provient d'installations en cogénération qui fournissent la moitié des besoins de chauffage des Danois.

L'énergie éolienne compte déjà pour environ 6 % dans le bilan et le reste est essentiellement produit en cogénération au gaz.

Demain, la situation pourrait s'améliorer davantage en faveur de sources peu polluantes. Le gouvernement vient en effet de décider de bannir la construction de nouvelles centrales électriques au charbon. ▲

♦ ♦ ♦ ♦

*Professeur à l'Université technique du Danemark, Lyngby
Traduction Julie Hazemann

MATÉRIEL DE SOUTIEN

* Brochures

1/ *Superphénix, le dossier*

Les étapes marquantes de lutte contre Superphénix depuis 1974, articles de fonds sur la filière nucléaire.

2/ *Energies renouvelables*

En France, il est possible de développer des alternatives et ainsi, de remplacer les centrales nucléaires...

3/ *Livre blanc Énergie et environnement*

Proposition des associations pour changer les politiques publiques de l'énergie.

Chaque brochure : Unité : 30 FF. / Par 10 : 240 FF.

4/ *Economies d'énergie dans l'habitat*

Tous les aspects de la vie quotidienne où il est possible de faire des économies. Unité : 50 FF. / Par 10 : 430 FF.

* Livres

NOUVEAU

La France nucléaire : matières et sites • 1997

Ouvrage de référence réalisé par Mary Bird Davis, décrivant les différents sites nucléaires.. 250 pages • Unité : 120 FF.

Maîtrise de l'énergie pour un monde viable • 1997

Un outil professionnel à l'usage des collectivités publiques qui veulent développer un programme de maîtrise de l'énergie 360 pages • Unité : 120 FF.

Nucléaire non merci !

Pour presque tout savoir en 190 pages sur le nucléaire civil et militaire français. Unité : 50 FF.

* Cassettes vidéo

1) *"Superphénix, histoire folle d'un monstre"*, reportage de 53 mn diffusé sur la Télévision Suisse-Romande.

2) *"Énergies renouvelables : les énergies de la vie"* (30 mn). Quelques exemples concrets de développement d'énergies renouvelables (filiale bois, photovoltaïque, habitat bioclimatique...), destinés à un large public.

3) Deux excellents reportages de 30 mn à propos de Superphénix diffusés fin 1995 sur les TV française et suisse.

4) *"Arrêt de tranche, les trimardeurs du nucléaire."*, un excellent film documentaire de 55 mn sur la vie quotidienne et les conditions de travail de 4 intérimaires du nucléaire.

Participation aux frais pour chaque cassette-vidéo : 95 FF.

* Bande dessinée

1/ *Le nucléaire détrôné*

Scénario de sortie du nucléaire en bande dessinée...

2/ *Main basse sur le plutonium*

Bande dessinée inédite de Ric Hochet...

Unité : 30 FF. / Par 10 : 240 FF.

* **Tee shirt** 100 % coton, excellente qualité. Taille unique (XL)

1/ *Si Tchernobyl vous a fait rire, ne manquez pas Creys-Malville !*

2/ *Superphénix, c'est pas le pied !*

Sur fond blanc avec pied en jaune.

3/ *Nucléaire, non merci !* Sur fond blanc avec soleil en jaune.

4/ *Bonnes années.* Sur fond blanc, avec comme dessin : un fût radioactif "planté" sur un espace désolé.

Unité : 80 FF. / Par 2 : 140 FF.

* Compact-Disque

"D'où vient l'eau des puits" par Patricia Dallio

18 titres de musique et de textes pour un réquisitoire contre l'enfouissement des déchets nucléaires. Le témoignage de celles et de ceux qui, ensemble, sont décidés à ne pas subir.. Unité : 100 FF.

* Superbe parapluie

2 logos imprimés *"Nucléaire, non merci"* de 14 cm de diamètre : bicolore noir/blanc, hauteur : 85 cm. Protégez-vous contre les retombées radioactives ! Unité : 80 FF.

* Enveloppes illustrées sur papier recyclé

(format 220 x 110 mm)

Par 50 : 30 FF. Par 100 : 50 FF. Par 500 : 220 FF.

* Autocollant Nucléaire, non merci !

Unité : 5 FF. Par 10 : 40 FF.

**Coupon-réponse à retourner à : Sortir du nucléaire c/o Les Européens contre Superphénix
9 rue Dumenge, F-69004 Lyon • Chèque à l'ordre des Européens contre Superphénix, CCP 548 64 H Lyon**

Nom, prénom, adresse, code postal et ville :

☐ Je souhaite continuer à être informé de la campagne "Sortir du nucléaire" (1 an : 50 FF.) :FF.

☐ Pour participer aux frais engagés pour cette campagne, je fais un don de :FF.

☐ Je commande exemplaires des cartes-pétitions (voir présentation page 32), soit :FF.
(prix port compris : 5 FF/ex. • À partir de 10 ex. : 4 FF/ex. • À partir de 100 ex. : 2 FF/ex..)

	Prix unitaire	Quantité	Total article
☐ Je commande le matériel de soutien suivant :			

Frais d'envoi : **30 FF.**

Total général :FF.

Liste des groupes participants à la campagne "Sortir du nucléaire" (au 31 mars 1997)

01 - Ain
CADENA
Girard Ch., 140 bd de Brou, Bt L
01000 Bourg-en-Bresse
LES VERTS AIN 01000
FRAPNA AIN 01000
LE GRAIN DE SEL
Cottier B., Les Vernes 1
01200 Lancrans
HUTUPI 01260
EOLE
Houpert L., "Les Plantoux", Volliers
01300 Cuzieu
LES VERTS RHÔNE-ALPES
J.F. Colin, Mion, 01390 Monthieux

02 - Aisne
MEI AISNE
Sanju J., 5 rue du Presbytère
02270 Chalandry

03 - Allier
LES VERTS ALLIER
Chanaud R., Chemin de Grégarrière
03260 Saint-Germain-des-Fossés

04 - Alpes-Hte-Provence
LES VERTS 04
3 allée des Féraud
04100 Manosque

05 - Hautes-Alpes
NATURE ET PROGRÈS 05000
LES VERTS HAUTES ALPES 05100

06 - Alpes-Maritimes
AREV ALPES MARITIMES 06000
LES VERTS 06 06300
OPEN MEDITERRANEE 06390

07 - Ardèche
BIO CABAS 07100

08 - Ardennes
LA HULOTTE 08240

09 - Ariège
LES VERTS ARIÈGE 09120
COMITÉ ÉCOLO. ARIÉGEAIS 09420

10 - Aube
HERMES
39 rue du général Saussier
10000 Troyes

11 - Aude
BIOCOOP FLOREAL
13 av Fabre d'Églantine
11300 Limoux

12 - Aveyron
LES VERTS AVEYRON
Bérardi B., 4 rue Lebon 12000 Rodez
INFO URANIUM
Burgall J.L., 7 rue de l'Auvergne
12000 Rodez
CUN DU LARZAC
route de Saint-Martin,
12100 Millau
STOP ESSAIS 12120
CARDABELA DU LARZAC
Desjardin A., La Salvétat,
12230 La Couvertouirade

13 - Bouches-du-Rhône
GREENPEACE MARSEILLE 13001
RIRE 13002
LES VERTS LA CIOTAT
Maison des associations,
place E. Gras 13600 La Ciotat
VERTS PAYS D'AIX 13608
FARE SUD
Veil, 1 bd M. Paraud,
13760 Saint-Cannat
ECORÉSEAU DES PAYS D'AUBAGNE
Chabert G., La Caou, Pont de l'Étoile
13360 Roquevaire

14 - Calvados
ACRO 14000

16 - Charente
MOUVEMENT ÉCOLOGISTE
INDÉPENDANT 16000
RNucléaire 16350

17 - Charente-Maritime
NATURE-ENVIRONNEMENT 17000
AIE 17-STOP MALVILLE
Aussant R., BP 222,
17011 La Rochelle
LA SALICORNE-REGAIN
Bertrand, 297 avenue des Corsaires,
17140 Lagord
CORI INFORMATIQUE 17290

18 - Cher
MAN BOURGES 18000

19 - Corrèze
LES VERTS CORRÈZE
Bernis Ph., 31 rue de la Barrière
19000 Tulle

20 - Corse
I VERDI CORSI
Av Biancamaria, rés. Les Amandiers,
bât A1 20000 Ajaccio

21 - Côte d'Or
MAN CÔTE D'OR 21000

22 - Côte-d'Armor
VERTS BRETAGNE
67 rue de Goudic,
22000 Saint-Brieuc
VERTS PAYS DE GUIMPAMP 22170
VERTS DU TRÉGOR 22300

COOPÉRATIVE LUNESOL
place de Verdun, 22500 Paimpol

23 - Creuse
LES VERTS CREUSE 23000

24 - Dordogne
RAAP-RENCOTRES
Consteil M., 7 rue Pierre Magne,
24000 Périgueux
BIOCOOP 24410

25 - Doubs
CONVERGENCE ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ
Quetglas G., Mairie,
6 rue Megevand, 25000 Besançon
LES VERTS BESANÇON
Alaubet E., 19 rue des Granges,
25000 Besançon
DOUBS NATURE ENVIRONNEMENT
Maison de la Famille, 12 rue de la
Famille 25000 Besançon
FRANCHE-COMTÉ NATURE
ENVIRONNEMENT 25000
DEVELOPPEMENT CONVERGENCE
ÉCOLOGIE DOUBS 25000
POINT DE ROIDE NATURE
ENVIRONNEMENT 25150
CRII-RAD FRANCHE-COMTÉ
Mourat J.P., Le bourg, 25250 Ornans

26 - Drôme
FRAPNA DROME
6 rue Marguerite, 26000 Valence
VERTS DROME 26000
FORUM PLUTONIUM 26110

27 - Eure
BIOCOOP EVREUX 27000
BIOCOOP VERNON 27200

28 - Eure-et-Loir
LES VERTS EURE-ET-LOIR 28120

29 - Finistère
SEPNB
Faculté des sciences,
avenue le Gorgeu 29200 Brest
LES VERTS PAYS BREST 29200

30 - Gard
LE SOLEIL LEVAIN
Boivin B., 65 faubourg du soleil
30100 Alès

31 - Haute-Garonne
UMINATE 31000
AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRÉNÉES
31000

32 - Gers
LES VERTS 32
Cazals Roux I., Soules,
32130 Samatan
INSTITUT MESSÉGUÉ
Avenue de Corps Franc, Pommies,
32500 Fleurance
CPDE 33720

34 - Hérault
LES VERTS LANGUEDOC
ROUSSILLON
20 rue Subleyras, 34000 Montpellier
CIEPAD 34380
INITIATIVE CONTRE
L'INCINÉRATION 34400
ASPECTS 34700
CAPB
Placeière D., place Lt Marcel Gontier
34800 Clermont-L'Hérault

35 - Ille-et-Vilaine
ROUGE ET VERT
Prevost F., 10 rue Hyppolyte Lucas
35000 Rennes
COEDRA 35133
LE GRAND JARDIN
Bresteau Ch., 3 rue du Pourquoi Pas
35400 Saint-Malo
CIELE
Gabilard C., 96 canal Saint-Martin
35700 Rennes

36 - Indre
VERTS INDRE ÉCOLOGIE
55 rue Lézerat, 36000 Châteauroux
SARL PRODUITS HERVÉ
Rue de la République, 36700 Clion

37 - Indre-et-Loire
LES VERTS TOURAINE
Boutin C., 15 allée Laurence
Berluchon Montjoyeux, 37200 Tours
SEPANT 37200

38 - Isère
POUR UNE ALTERNATIVE
SYNDICALE
Le Gall J.Y., 3 bis rue Clément
38000 Grenoble
LES VERTS ISÈRE
4 place St-Eynard, 38000 Grenoble
LA CLÉ DES CHAMPS
41 bis rue Abbé Grégoire
38000 Grenoble
FRAPNA ISÈRE
Quesada R., 5 place Bir-Hakeim
38000 Grenoble
SAUVEGARDE DE LA NATURE
38070
VERTS SAINT-ÉGREVE
Paumier H., 50 domaine St-Hugues
38120 Saint-Egrève
ASS. POUR L'INFORMATION
RHODANIENNE SUR L'ÉNERGIE

Foyer Henri Barbusse,
38150 Roussillon
GROUPE ÉCOLOGISTE
DU PAYS VIENNOIS
36 avenue du général Leclerc,
38200 Vienne
NATURE ET PROGRÈS ISÈRE
Plauchu V., 10 rue Champs-Rochas
38240 Meylan
ASSOC. DU MOULIN D'ARCHE
Annolieu, 38390 Bouvesse Quirieu
ALPINOIX 38470
GUEPE
Cabanel O., Blutonay,
38490 Chimilin
COMITÉ ÉCOLOGIQUE VOIRON
CHARTREUSE 38500
VIVRE À CHAPAREILLAN 38530
GRESIVAUDAN SUD ÉCOLOGIE
38840

39 - Jura
LES VERTS FRANCHE COMTÉ
Roy G., 21 Sur le Moulin
39150 Grande-Rivière

40 - Landes
SÉSAME 40100
SEPANCO LANDES
Cingal G., Route de Heugas,
40300 Cagnote
PAYS DE BORN ÉCOLOGIE
Georges H., Cantegrit,
40460 Sanguinet

41 - Loir-et-Cher
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE
PROTECTION DE LA NATURE
Maison des associations,
17 rue Roland Garros 41000 Blois
LES VERTS LOIR-ET-CHER
Thomas P., BP 12, 41150 Onzain
MAN LOIR-ET-CHER 41250

42 - Loire
AIEA
Le Baraban, 26 rue Paul Bert,
42000 Saint-Étienne
MDPL
Fayard J., 142 rue des Alliés,
42100 Saint-Étienne
ASS FAMILIALES LAÏQUES 42100
FRAPNA LOIRE 42100

43 - Haute-Loire
ALCM
Hébaux M.C., 5 rue Chaussade
43000 Le Puy-en-Velay
LES VERTS HAUTE-LOIRE
Faure M., rue de l'ancien four à
poissons 43000 Le Puy-en-Velay
SOS LOIRE-VIVANTE 43000
AVERSE
1 le Pier, Trevas, 43600 Les Villettes

44 - Loire-Atlantique
MAN / GRAIN 44000
CHICHE I 44100
COLLECTIF CARNET 44100
ASSOCIATION BASSE-LOIRE SANS
NUCLÉAIRE
Bonnet Ph., Point 6,
41 rue de Vincennes L'Île d'Aix,
44600 Saint-Nazaire
FÉDÉRATION ANTINUCLÉAIRE
44600

45 - Loiret
ACIRAD CENTRE 45000
HÉLIOTROPE
13, rue Michelet,
45400 Fleury-les-Aubrais

46 - Lot
LES VERTS LOT
BP 80, 46102 Figeac Cedex
LE RADIS NOIR
Mattio J.M., 1 bd Gambetta
46400 Saint-Céré

47 - Lot-et-Garonne
STOP GOLFECH
VSDNG-Maisons des Assoc.,
108 bd de la Liberté, 47000 Agen
SEPANCO
Dupouy N., Jean Blanc, 47220 Fals

48 - Lozère
NATURE ET PROGRÈS 48160
LES VERTS LOZÈRE
Crozes Hauts, 48400 Cassagnas

49 - Maine-et-Loire
ARICO 49000
MOUVEMENT ÉCOLOGIE D'ANJOU
Maison de l'écologie,
11 bis rue Lemeignan 49150 Baugé
LA SOURCE 49400

50 - Manche
VERTS BASSE-NORMANDIE 50200
CRILAN
10 route d'Étang Val
50340 Les Pieux

52 - Haute-Marne
LES VERTS HAUTE-MARNE
Wowak F., 1 chemin de l'Églantine
52100 Saint-Dizier
CEDRA 52
BP 17, 52101 Saint-Dizier Cedex
À CONTRE COURANT 52100

53 - Mayenne
LES VERTS MAYENNAIS
Macaire P., Les Trembles
53300 Saint-Fraimbault-de-Prères

54 - Meurthe-et-Moselle
EDEN 54000
PROMONATURE 71110
LES VERTS LORRAINE
40 rue Jacquard 54000 Nancy
MOUVEMENT ÉCOLOGISTE
INDÉPENDANT 54290
TESLA 54440

55 - Meuse
GROUPE VAL DUNOIS CDR 55
Aubert P., École, 55110 Cléry-le-Petit

56 - Morbihan
BIOGOLF 56000
EAU ET RIVIÈRE DE BRETAGNE
56100

57 - Moselle
LES VERTS MOSELLE
9 rue de la Garde 57000 Metz

59 - Nord
DUNKERQUE ÉCOLOGIE
27 rue des Poilus, Malo-les-Bains
59240 Dunkerque
COMITÉ ANTI POLLUTION 59240
LES VERTS NORD LITTORAL 59760

62 - Pas-de-Calais
NORD NATURE ARRAS 62000

63 - Puy-de-Dôme
LES VERTS AUVERGNE
Local du Mazet, 11 rue des Marchés
63000 Clermont-Ferrand
PUY-DE-DÔME NATURE
ENVIRONNEMENT 63200

64 - Pyrénées-Atlantiques
BIOCOOPBEE RN 64000
SEPANCO 64000

65 - Hautes-Pyrénées
BIOCOOP
22 cours Gambetta 65000 Tarbes
CONFÉDÉRATION DES BIOCOOP
22 cours Gambetta, 65000 Tarbes
TARBES ÉCOLOGIE
Narbonne G., 56 rue Larrey
65015 Tarbes Cedex
SEPANCO BIGORRE
BP 422, 10 bd Carnot
65200 Bagnères-de-Bigorre

67 - Bas-Rhin
ALSACE NATURE
18, rue du 22 novembre,
67000 Strasbourg
ÉCOPOLE ÉCOPOLIS
Maison des associations, 1 A place
des Orphelins 67000 Strasbourg
LES VERTS BAS-RHIN
1 quai Saint-Jean, 67000 Strasbourg
PROTECTION FORÊT DU RHIN
67850

68 - Haut-Rhin
ALTER ALSACE ÉNERGIES
50 rue Aristide Briand,
68460 Lutterbach
LE TIGRE DE PAPIER 68460
COMITÉ DE SAUVEGARDE DE
FESSENHEIM ET SA REGION
Gissingier E., 57 rue Théodore Wilt
68500 Guebwiller
LES VERTS HAUT-RHIN
Nocquet Ch., 18 rue des Cèdres,
68700 Cernay

69 - Rhône
LES VERTS RHÔNE
23 rue Sergent Blandin, 69001 Lyon
MAISON DE L'ÉCOLOGIE 69001
LIGUE COMMUNISTE
RÉVOLUTIONNAIRE 69001
RHÔNE-ALPES NATURE
FRAPNA RÉGION
32, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon
FRAPNA-RHÔNE 69002
COMITÉ MALVILLE LYON
9 rue Dumenge, 69004 Lyon
SILENCE 69004
EXO DOM
Centre commercial Le Château
108 rue Jean Fournier, 69009 Lyon
VIVRE VERT VILLEURBANNE
8 rue Longchamp
69100 Villeurbanne
AVEC 69100
MAN-MOC 69100
RETOUR À L'HEURE MÉRIDIDIENNE
69100
CITOYENNETÉ ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ 69100
CRICRHONE 69100
PHEBUS 69170
AERF 69
Fert M., place de l'église
69380 Civrieux d'Azergues
ALTERN INFO 69380
GROUPE ÉCOLOGIQUE
BEAUJOLAIS 69400
INFO VIE
Goutte S., La Combe, 69430 Beaujeu
LIANE
Deplaude B., La Croix de Jurioux
69440 Saint-Maurice-sur-Dargoire
GROUPE VERTS
AU CONSEIL RÉGIONAL
78 route de Paris, BP 19
69751 Charbonnières
APECO 69960

70 - Haute-Saône
LA CHENEVIÈRE 70150
LES VERTS HAUTE-SAÔNE 70200

71 - Saône-et-Loire
GIANA 71000
PROMONATURE 71110
LES VERTS BOURGOGNE
Dautriche J.M., 17 rue Blanche
71120 Charolles
MAN SAÔNE-ET-LOIRE 71260
AUTUN MORVAN ÉCOLOGIE
71400

72000 Sarthe
LES VERTS, 72000

73 - Savoie
LES VERTS SAVOIE
Quartier Curial, 34 rue Dacquín,
73000 Chambéry
FRAPNA SAVOIE 73000
VIVRE EN MAURIENNE
Collombet A., Villabernon
73140 Saint-Jean-de-Maurienne
VIVRE EN TARENTAISE
Machet A., Le Villard Dessous,
73210 Landry
ASDER
BP 45, 299 rue du Granier,
73230 Saint-Alban Laysse

74 - Haute-Savoie
FRAPNA HAUTE-SAVOIE 74000
ASS. DU BAS CHABLAIS
Mermoud B., Chevilly, 74140
Excenevex

75 - Paris
MOUVEMENT ÉCOLOGISTE
INDÉPENDANT
7, rue Verbois, 75003 Paris
LES AMIS DE LA TERRE
38 rue Meslay, 75003 Paris
FRANCE-NATURE-
ENVIRONNEMENT
57, rue Cuvier, 75005 Paris
LIGUE INTERNATIONALE DES
FEMMES POUR LA PAIX 75006
EAU 2000
22, rue Duvivier, 75007 Paris
O RACINES
28, rue Petrelle, 75009 Paris
GREENPEACE
21, rue Gaudot de Mauroy,
75009 Paris
JOUR DE LA TERRE 75010
MOUVEMENT POUR UNE
ALTERNATIVE NON-VIOLENTE
75011
LES VERTS
107, av Parmentier, 75011 Paris
INESTENE
5, rue Buot, 75013 Paris

76 - Seine-Maritime
LES VERTS SEINE-MARITIME
Maugard J.C., 7 bis rue Buffon
76000 Rouen
ECOREFF 76400
ÉCOLOGIE POUR LE HAVRE 76610

77 - Seine-et-Marne
PROVINS ÉCOLOGIE 77160

78 - Yvelines
AQUEREM
Guégan M., 1 rue de la Cavée
78250 Gailion-sur-Montcint

79 - Deux-Sèvres
LES VERTS DEUX-SEVRES 79270

80 - Somme
LES VERTS DE PICARDIE
BP 124, 80093 Amiens Cedex 3
MAN AMIENS 80000

81 - Tarn
L'ATTITUDE TARN 81100

82 - Tarn-et-Garonne
POUR UN MONDE ÉCOLOGIQUE
82200

83 - Var
NATURE ET PROGRÈS VAR
Pizzolo M., Les Magnolias
parc de la chartreuse 83000 Toulon
LES VERTS VAR 83390
LES VERTS LA SEYNE 83500

84 - Vaucluse
NATURE ET PROGRÈS VAUCLUSE
84130
COMITÉ ÉCOLOGIQUE
DE CARPENTRAS 84200

85 - Vendée
LES VERTS 85
Ménard G., 56 bis rue des Aubépines
85340 L'Île d'Olonne

86 - Vienne
ÉCOLOGIE 86
Schwitzgubel M., 4 rue
de la Chanterie 86000 Poitiers
STOP-CIVAUX 86000
APNEV
Percier J.M., 45 rue des Aubeniaux
86320 Mazerolles

87 - Haute-Vienne
LES VERTS LIMOUSIN
Biédaud A., 71 rue Montmailler
87000 Limoges
PAIX ET LIBERTÉ 87000
RE-CRÉATION 87000

88 - Vosges
ÉCOLOGISTES INDÉPENDANTS
Noircière J.C., rue du chène
88500 Vauxeuys
COLLECTIF VOSGIEN CONTRE LES
DÉCHETS RADIOACTIFS 88800

89 - Yonne
NATURE ET PROGRÈS YONNE
Henry R., 8 rue des Vauvenins
89290 Vaux-Auxerre

90 - Territoire de Belfort
ABPN
18 rue de Brasse, 90000 Belfort
LES VERTS NORD FRANCHE-
COMTÉ
BP 1, 5 rue Lavoisier
90400 Danjoutin

91 - Essonne
GROUPE D'ACTION MUNICIPALES
Luciani Th., 23 rue Henri Rochefort
91000 Évry
LES VERTS ESSONNE
Turbelin D., BP 207 91007 Évry

92 - Hauts-de-Seine
VERTS HAUTS-DE-SEINE ÉCOLOGIE
Dumas J.F., 6 rue La Fontaine
92260 Fontenay-aux-Roses

93 - Seine-Saint-Denis
LIGUE COMMUNISTE
RÉVOLUTIONNAIRE
2 rue Richard Lenoir
93100 Montreuil-sous-Bois
NATURE ET PROGRÈS
ÎLE DE FRANCE
Mulhausen J., 49 rue Raspail
93100 Montreuil-sous-Bois
LES VERTS SEINE-SAINT-DENIS
Feuillet Ch., 2 allée des Boutons d'Or
93360 Neuilly-Plaisance
ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ 93800

95 - Val d'Oise
LES VERTS VAL D'OISE
Denis M., 33 av. des Grouettes
95000 Cergy
NOUVEAUX ÉCOLOGISTES
David F., 4 rue des Flambertins
95130 Franconville

97 - Guyane
LES VERTS GUYANE 97353

A - Autriche
PLAGE
Stockinger H., Arenbergstr. 10 A-
5020 Salzburg

B - Belgique
ÉCOLO EN ACTION
Rue du séminaire, 8 B-5000 Namur

CH - Suisse
SORTIR DU NUCLÉAIRE VAUD
Van Singer Ch., CP 195 CH-1000
Lausanne 9
PARTI ÉCOLOGISTE GENEVOIS
Meylan Y., 88, rue St Jean
CH-1201 Genève
CONTRATOM
Hotellier S., Case postale 65
CH-1211 Genève
PARTI SUISSE DU TRAVAIL
Case postale 232, CH-1211 Genève 8
GEWALTFREIE AKTION
KAISERAUGST
Portmann H., Postfach,
CH-4410 Liestal

D - Allemagne
UMKELTSCHTITZ FORUM
Traube K., Schacht Konrad Salzsitter
e.V. Broistedtstr. 6 D-38239
Salzsitter Bleckenstedt
IPPNW STUTTGART
Balluff M., Gallenklingenstrasse 41
D-70195 Stuttgart
ARCHIV FÜR PILGERWEGE
Larivière A., Hans thoma Stabe 30
D-71636 Ludwigsburg

DK - Danemark
OOA
Bjarne Hejlsvsk, Nielsen, Ryesgade
19 DK-2200 Copenhagen

E - Espagne
GCTPFNN
Apt de Correus 10095
E-08080 Barcelona

I - Italie
GLI EUROPEI CONTRO IL SPX
Pozzo C., c/o Loco Piemonte,
Via Assietta 13/A-10128 Torino
MOVIMENTO VERDE ALTERNATIVI
I-11100
AZIONE NONVIOLENTA I-37123

L - Luxembourg
MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE
6, rue Vauban, L-2663 Luxembourg

NL - Pays-Bas
WORLD INFORMATION SERVICE
ON ENERGY
PO Box 59636 NL-1040 LC
Amsterdam

Groupes adhérents : adresses complètes
Groupes sympathisants : code postal
uniquement



Premier pas vers la sortie du nucléaire

Niels I. MEYER*

La Suède compte parmi les cinq pays les plus nucléarisés du monde. En 1996, ses 12 réacteurs nucléaires, répartis sur quatre sites, ont contribué pour moitié à la production d'électricité du pays. Ils appartiennent tous à la filière à eau légère et ont été mis en service entre 1972 et 1985.

La Suède est le seul pays au monde à avoir mis en service des centrales nucléaires après avoir décidé... de la sortie du nucléaire. En effet, dès 1980, dans le cadre d'un référendum national, les Suédois s'étaient prononcés pour la fin de l'exploitation de tous les réacteurs d'ici l'an 2010 au plus tard. Depuis, différentes coalitions politiques ont envoyé divers signaux politiques quant aux dates du début et de l'achèvement de la sortie du nucléaire. En décembre 1995 encore, une commission nationale de l'énergie présentait une analyse détaillée du système énergétique suédois, sans recommander d'échéancier précis.

Enfin, en février 1997, le gouvernement suédois a rendu publique sa décision de fermer définitivement la première tranche de la centrale de Barsebäck dès juillet 1998 et la deuxième avant juillet 2001. Cette centrale est située à 20 km seulement de Copenhague, et depuis une dizaine d'années le gouvernement danois pousse fortement le gouvernement suédois à prendre une telle décision.

En mars 1997, le ministre de l'industrie suédois confirmait dans un communiqué que « suite à l'accord énergétique [signé par la coalition au pouvoir], les deux réacteurs de Barsebäck seront fermés. Un projet de loi sur le démantèlement de ces tranches sera présenté au Parlement en 1997. La perte d'approvisionnement électrique sera compensée par des mesures de maîtrise de l'énergie, par l'utilisation d'autres formes d'énergie que l'électricité et par la mise en œuvre d'autres moyens de production d'électricité ».

À l'heure actuelle, rien n'indique clairement quels changements dans les moyens de production seront mis en place. Une des possibilités est l'augmentation des importations d'électricité en provenance du Danemark et de Norvège. Ceci se solderait par une augmentation des émissions de CO₂, due à l'importance du charbon dans la production de courant danois. Une meilleure solution, outre le renforcement des moyens de maîtrise de l'énergie, serait d'accélérer l'exploitation du potentiel de biomasse et d'éolien en Suède. Malheureusement, l'évolution dans cette direction a été plutôt lente.

Pourtant, les bases d'un système décentralisé, à priori plus favorable à une politique d'efficacité de l'énergie et des énergies renouvelables, existent. Si en 1993 huit compagnies d'électricité seulement contrôlaient 90 % de la capacité de production, 290 compagnies locales — dont 60 % des municipalités — se partageaient la distribution du courant vers les 5,3 millions d'abonnés. Au point de vue de l'organisation, l'infrastructure existe donc pour aller vers un système de production plus décentralisé. La libéralisation du marché risque malheureusement d'aller à contresens. On s'attend à ce que sur plus de 30 producteurs d'électricité, trois grands seulement parviennent à survivre au cours des dix prochaines années et que les deux tiers des compagnies de distribution disparaissent.

On prévoit que la libéralisation du marché de l'électricité provoquera aussi quelques problèmes relatifs à la sortie du nucléaire. La société Sydkraft, exploitant de la centrale de Barsebäck, a déjà annoncé qu'elle revendiquerait de lourdes compensations économiques pour la fermeture de la première tranche. Reste à voir comment le gouvernement suédois gèrera ces questions formelles et économiques.

Ce premier pas vers la sortie du nucléaire en Suède implique aussi directement — contre leur gré — d'autres pays. La compagnie d'électricité allemande Preussen-Elektra, un des trois grands opérateurs nucléaires en Allemagne, détient en effet 27 % de l'exploitant Sydkraft. L'électricien français EDF, le plus nucléarisé du monde, a de justesse raté son implication : il a vendu sa participation de 10 % dans l'exploitant de Barsebäck en novembre 1996 à la compagnie norvégienne Statkraft. ▲

.....
*Professeur à l'Université technique du Danemark, Lyngby
Traduction Mycle Schneider

Risques gratuits à l'Est...

Mathieu PAVAGEAU/Mykle SCHNEIDER*

« **L**a sûreté nucléaire ne sera pas bonne avant quinze ou vingt ans » dans les pays de l'Est, « c'est quelque chose qu'il faut accepter », estime le directeur de l'autorité de sûreté nucléaire en France.

Une opinion difficile à partager. Non seulement le niveau de sûreté continue à se dégrader dangereusement, mais la situation énergétique dans la plupart de ces pays ne justifie nullement la poursuite de l'exploitation nucléaire.

Après la faillite du système central soviétique, les pays occidentaux se sont empressés de proposer leurs services dans différents domaines économiques des pays du bloc de l'Est et ont débloqué des fonds importants pour des programmes d'assistance. Dans le secteur de l'énergie, l'aide s'est focalisée sur le nucléaire. Le but de l'assistance était-il vraiment de chauffer les immeubles, d'empêcher que se produisent les pannes électriques et de faire redémarrer l'industrie ?

En 1995, l'approvisionnement en énergie en ex-URSS et en Europe de l'Est est relativement comparable à celui de l'Union européenne dans son ensemble. L'amalgame erroné entre énergie et électricité, qui ne représente qu'une partie de l'énergie consommée, a souvent conduit à des descriptions fantaisistes dans les médias. En effet, les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) assurent la plupart de l'approvisionnement énergétique (83 % pour l'Europe occidentale, 93 % pour l'ancien bloc de l'Est), bien que l'importance relative des trois types de fossiles soient différentes pour ces régions. Le nucléaire ne représente qu'autour de 5 % de la consommation d'énergie dans l'ancien bloc de l'Est contre 14 % en Europe occidentale. L'hydroélectricité ne fournit que 2 % de l'énergie à l'Est et 3 % à l'Ouest. Ce qui différencie le plus l'Est de l'Ouest au niveau de l'approvisionnement et de la consumma-

tion, est d'une part l'efficacité des utilisations de l'énergie consommée, et d'autre part l'évolution durant les cinq ou dix dernières années.

La crise du pétrole au début des années 1970 a eu pour conséquences en Europe occidentale la mise en place d'importants programmes de réduction de la consommation d'énergie. Rien de tel à l'Est où il n'est pas rare d'ouvrir les fenêtres faute de dispositif de réglage des radiateurs — quand il fonctionne, car les pannes ou les ruptures d'approvisionnement en combustible sont fréquents. Le chauffage dans les secteurs tertiaire et résidentiel est source d'importants gaspillages. Les réseaux de chaleur dans lesquels les radiateurs individuels sont alimentés par un réseau centralisé au niveau d'un quartier ou d'une ville ont été largement développés à l'Est. Ce choix aurait pu être très efficace, mais est en fait responsable de pertes importantes en raison des dégradations des installations. Par ailleurs, le chauffage a longtemps été gratuit : il est toujours largement subventionné. Il représente un tiers de la consommation d'énergie.

Dans l'industrie, les pertes énergétiques sont aussi très importantes. L'intensité énergétique, c'est-à-dire le besoin en énergie pour la production d'une unité de PIB (Produit intérieur brut), de la Russie ou de l'Ukraine est trois à quatre fois plus élevée que dans les pays de l'Union européenne.

Suite à la chute de l'empire soviétique, il y eu un ralentissement brutal de l'ensemble de l'appareil de production et la consommation d'énergie en ex-URSS a diminué de 33 % entre 1990 et 1995. En Europe de l'Est, cette diminution avait commencé plus tôt et a été de 8 % entre 1985 et 1990, et de 17 % supplémentaires entre 1990 et 1995. Les baisses les plus importantes concernent les énergies fossiles, alors que les consommations en énergie hydraulique ont augmenté. En Europe occidentale, il n'y pas eu d'événement de rupture significative et la consommation d'énergie a augmenté lentement de 2 % entre 1990 et 1995.

La baisse de la consommation d'énergie en ex-URSS entre 1990 et 1995 a été de 456 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep), ce qui représente dix fois (!) la consommation en énergie nucléaire pour l'année 1995. La diminution de la demande en Europe de l'Est

♦ ♦ ♦ ♦

* Journalistes-consultants, World Information Service on Energy, WISE-Paris



Travaux de surveillance à Tchernobyl / Photo © Greenpeace/Shirley

entre 1990 et 1995 a été de 58,3 Mtep, ce qui représente autour de *quatre fois* la consommation en énergie nucléaire pour l'année 1995. Il est estimé que la surcapacité de production d'électricité pourrait durer jusqu'en 2010. Pour ces deux régions la conclusion est la même : au lieu de diminuer la consommation en énergies fossiles, qui restent aujourd'hui majoritaires, il aurait suffi de *ralentir la réduction*, et tous les réacteurs nucléaires auraient pu être simplement arrêtés.

La plupart des réacteurs de l'ancienne Union soviétique sont situés en Fédération de Russie et en Ukraine. L'Arménie, la Lituanie, et le Kazakhstan n'ont chacun qu'un ou deux réacteurs. La Fédération de Russie exploite vingt-cinq réacteurs, et l'Ukraine quatorze. Les réacteurs considérés les plus dangereux sont les réacteurs de type RBMK, du même type que le réacteur n° 4 tristement célèbre à Tchernobyl. Il n'y a plus qu'un seul de ces réacteurs en fonctionnement en Ukraine, deux en Lituanie, mais onze en Fédération de Russie. Selon le directeur de l'organisme de sûreté nucléaire en France, nous sommes de plus en plus sûrs que « *les RBMK ne sont pas sauvables* ». Ces réacteurs sont « *redoutables* » et « *non maîtrisés* » a-t-il déclaré lors de la conférence de presse annuelle en février 1997. L'autre type de réacteur de conception soviétique est le VVER, qui est plus proche des réacteurs occidentaux, mais dont l'état de sûreté est également loin d'être satisfaisant. L'Union soviétique a exporté ses modèles de VVER en Bulgarie (6 réacteurs), en Hongrie (4), en Slovénie (ex-Yougoslavie : 1), et dans les actuelles Républiques tchèque (4) et slovaque (4).

Les critiques formulées sur la sûreté de ces réacteurs par les autorités de sûreté occidentales, généralement de concert avec les exploitants nucléaires, concernent aussi bien la conception, les dégradations, les contrôles de ces

dégradations, que l'exploitation des réacteurs. Les pays occidentaux ont débloqué, principalement dans le cadre du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), plus de six milliards de francs pour améliorer la sûreté des installations nucléaires civiles. De par les qualifications et les disponibilités requises, une part importante des projets d'amélioration a été confiée à des entreprises occidentales, et l'assistance financière s'est transformée en une assistance technique d'efficacité très contestable¹.

En réalité, si quelques améliorations sont incontestables, la situation s'est aggravée dans bien des cas depuis le début des programmes d'assistance en 1990. Le déclin économique des pays concernés est tel que le personnel du secteur n'est souvent plus payé pendant des mois — y compris des organismes de contrôle tel que Gosatomnadzor en Russie qui n'était plus en mesure de payer ses factures de téléphone et de chauffage à la fin 1996. Des ascenseurs dans certaines centrales nucléaires se trouvent régulièrement dans le noir parce que les employés volent les ampoules électriques. L'émigration économique même entre les pays de l'Est est énorme. Ainsi, des milliers de salariés du secteur nucléaire sont passés de l'Ukraine en Russie parce qu'ils y gagnent dix fois le salaire ukrainien (s'il est bien versé...).

Une assistance orientée à la place vers l'efficacité énergétique pourrait avoir des conséquences rapidement. Une analyse des pays en transition, effectuée en 1992 dans le cadre du programme *Efficacité énergétique Est-Ouest* destinée à la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, montre que la plupart des actions d'efficacité énergétique à petite échelle, par exemple l'optimisation de l'isolation des bâtiments, est rentabilisée en quelques mois. Des investissements plus lourds, en particulier dans l'industrie, seraient amortis en peu d'années.

Une étude effectuée pour le compte de la Berd (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) par un panel international d'experts a récemment conclu que l'achèvement de la construction de deux réacteurs en Ukraine « *ne représente pas l'utilisation la plus productive d'1 milliard de dollars ou plus des fonds de la Berd et de l'Union européenne* » et que « *les autorités ukrainiennes acceptent maintenant que 40 % de la consommation totale d'énergie peut en principe être économisée de manière rentable* »².

La politique d'assistance nucléaire est un échec. Les investissements nucléaires basés sur une stratégie long terme de pénétration des marchés à l'Est comportent des risques qui pourraient bien revenir sous forme de nuage radioactif. ▲

1) Cf. Mycle Schneider et al., *Nuclear Safeguards and Nuclear Safety in the East*, Wise-Paris, commandité par le Scientific and Technological Option Assessment Panel, Direction générale de la recherche, Parlement européen, novembre 1996.

2) Prof. John Surrey et al., *Economic Assessment of the Khmelnytsky-2 and Rovno-4 Nuclear Reactors in Ukraine*, Science Policy Research Unit, University of Sussex, 4 février 1997.

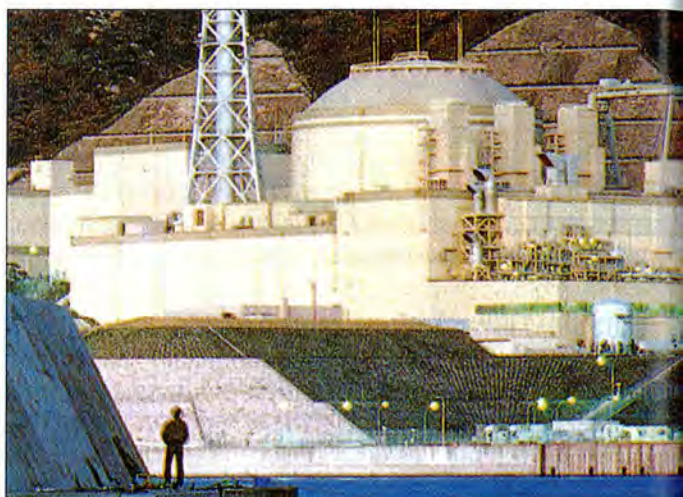
Le crépuscule du nucléaire

Yurika AYUKAWA*

Le 14 février 1997, jour de la Saint-Valentin, l'Agence de la science et de la technologie a envoyé un message d'amour aux gouverneurs de Fukui, Fukushima et Niigata, en les invitant pour les informer sur le programme Mox, combustible nucléaire au plutonium.

Il s'agissait en quelque sorte de faire pression sur ces gouverneurs pour les obliger à accepter l'utilisation de Mox dans les centrales nucléaires situées dans leurs préfectures. Ces trois préfectures connaissent les plus grandes concentrations de réacteurs dans le pays : 15 à Fukui, 10 à Fukushima, et 6 à Niigata où sont implantées les unités les plus récentes, qui devraient, sous peu, accumuler la capacité installée la plus importante au monde sur un seul site.

Il y a un an, ces mêmes gouverneurs avaient fait une déclaration publique fracassante, désapprouvant le programme japonais d'utilisation du plutonium, suite à l'incendie grave survenu en décembre 1995 sur le surgénérateur au plutonium de Monju. Le programme plutonium du pays avait alors été totalement mis en veilleuse. On ne pouvait produire de plutonium pour Monju, dans la mesure où il n'y avait aucune perspective de reprise des activités dans un futur proche, et que le réacteur ATR (Advanced Thermal Reactor) qui devait être construit dans la préfecture d'Aomori avait été abandonné en août 1995, pour des raisons économiques. Mais dans le même temps, le retraitement des combustibles irradiés se poursuivait en Europe, et le plutonium s'est accumulé. Pour boucler la boucle, il faut l'utiliser d'une façon ou d'une autre, c'est-à-dire en fabriquant du Mox pour les LWR. En réalité, le programme Mox est lui aussi au point mort, faute d'être accepté au niveau local.



Le centrale de Monju au Japon

Pire, on ne peut même plus trouver de nouveau site pour construire une "simple" centrale nucléaire. Le référendum qui s'est déroulé à Maki, dans la préfecture de Niigata, en août 1996, était symbolique, dans la mesure où les habitants ont refusé l'implantation d'une nouvelle centrale malgré les promesses d'énormes subventions. Il s'agissait du premier référendum local portant sur l'implantation d'une centrale nucléaire au Japon. Le taux de participation était élevé (82 %) et les voix antinucléaires ont représenté 61 % des suffrages exprimés, soit 54 % du nombre total d'électeurs. Maki était sur la liste pour la construction de nouveaux réacteurs depuis le milieu des années soixante-dix, et les habitants luttent contre les compagnies depuis 20 ans. Ils ont fini par dire *non* au nucléaire.

Un référendum similaire devait avoir lieu à l'automne prochain à Kushima, Kagoshima, où Kyushu Electric avait un projet de centrale. Face à la montée de l'opposition, Kyushu Electric a préféré éviter un référendum, et a annoncé le retrait pur et simple du plan le 11 mars 1997.

Le Japon a entrepris tôt — dans les années cinquante — le développement du nucléaire. L'objectif était d'obtenir une "source éternelle d'énergie, le plutonium", en

*Consultant campagne changement du climat, WWF-Japon, Tokyo
Traduction Julie Hazemann

“recyclant” le plutonium séparé des combustibles irradiés lors du retraitement. Mais si on ne l'utilise pas dans les surgénérateurs, toute la justification du programme japonais s'effondre. L'uranium est la moins abondante des réserves énergétiques mondiales, comparé au pétrole, au charbon ou au gaz. L'uranium ne serait une source d'énergie à long terme que si le plutonium était extrait des combustibles irradiés et “surgénéré” dans les réacteurs à neutrons rapides.

À l'heure actuelle, il y a 51 réacteurs en service au Japon, représentant une puissance installée de 42 700 MW¹. Le nucléaire représente 11,3 % de l'énergie primaire, le pétrole 57,4 %, le charbon 16,4 % et le gaz naturel 10,8 %². Le nucléaire couvre à peu près un tiers de la demande totale d'électricité, l'hydraulique 10,3 %, le pétrole 17,7 %, le charbon 13,4 %, le gaz 22,4 %, le GPL³ 0,4 % et la géothermie 0,4 %. Les énergies renouvelables, autre que l'hydraulique, ne représentent que 0,1 %.

Le développement massif des sources renouvelables paraît toujours appartenir à un futur lointain. Une nouvelle loi sur la promotion des énergies renouvelables, présentée par le ministère du commerce extérieur et de l'industrie (Miti), doit être examinée lors de la session actuelle du Parlement japonais. Mais il s'agit de recommandations et non pas d'un cadre réglementaire. Même si un maximum d'effort était accordé au développement des énergies renouvelables dans le cadre que prévoit cette loi, le plan à long terme sur la prospective de l'approvisionnement et de la demande d'énergie du gouvernement prévoit que les énergies renouvelables ne représenteraient que 2 % de l'approvisionnement en énergie primaire en 2000, et de 3 % en 2010⁴. De toutes les ressources renouvelables, le solaire paraît le plus prometteur au Japon. Mais le gouvernement ne prévoit pas plus de 400 MW installés d'ici 2000, ce qui est peu, comparé aux programmes américains qui prévoient 1 000 MW d'ici la fin du siècle et l'Union européenne qui prévoit 2 000 MW d'ici 2010⁵.

En même temps, la Convention cadre des Nations unies (Framework Convention) sur les changements climatiques, adoptée au Sommet de Rio en 1992, prévoit de mettre en place un cadre contraignant légalement les pays industrialisés à réduire leurs émissions de CO² (dioxyde de carbone) au niveau de 1990. Un texte doit être signé à la fin de l'année à Kyoto. Le Japon est connu pour son efficacité énergétique, et les émissions de CO² par habitant figurent parmi les moins élevées des pays industrialisés. En terme d'émissions totales de CO² toutes sources confondues, la tendance est toujours à la hausse (7,8 % en 1995), et les objectifs de Rio ne pourront être atteints. Le Japon, en tant que pays hôte de la conférence de Kyoto, doit montrer une certaine forme de leadership dans la baisse des émissions de CO², mais il n'a jusqu'à présent, ni chiffré ses objectifs ni proposé de programme et de mesure de réduction.

En décembre 1996, le Miti a fait une étude de simulation de la demande et de la production d'énergie pour voir comment atteindre en 2030 l'objectif de stabilisation



Décembre 1995, fuite de sodium à la centrale de Monju

des émissions au niveau de 1990. La simulation a été réalisée selon deux hypothèses : le scénario haut prévoit le développement du nucléaire conforme au Programme à long terme du développement et de l'utilisation du nucléaire de 1994, soit 100 000 MW nucléaires installés d'ici 2030 ; le scénario bas une capacité nucléaire qui ne dépasserait pas 70 500 MW. Les résultats de cette étude montrent en gros que le Japon devrait économiser 50 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Tep) dans le secteur résidentiel, développer 80 millions de Tep renouvelables et doubler la capacité nucléaire installée, afin de pouvoir atteindre les objectifs de Rio.

Quatre réacteurs sont actuellement en construction, mais la construction de 50 nouvelles unités au Japon est très peu réaliste. Un feu et une explosion sont survenus dans l'usine de retraitement de Tokai, le 11 mars 1997. Au moins 37 travailleurs ont été exposés aux radiations, et il y a eu émission de radioactivité (plutonium et iode, entre autres) dans l'environnement. La radioactivité a pu être mesurée à 60 km du lieu de l'accident. Les retombées politiques pour l'industrie nucléaires, quant à elles, se feront sentir dans le pays entier. ▲



- 1) Hangenpatsu Shimibun, 20/02/97.
- 2) Miti, *Nuclear Power Generation in Japan*, juin 1996.
- 3) Gaz de pétrole liquéfié.
- 4) Miti, *New Energy Outlook*.
- 5) *Ibidem*.



Etats-Unis

Sauve qui peut le nucléaire

Harvey WASSERMAN*

La grande question qui hante le nucléaire américain n'est pas de savoir si de nouveaux réacteurs seront construits. La réponse est connue, c'est non. La vraie question est de savoir combien de tranches seront arrêtées d'ici la fin du siècle. Sept ont été fermées depuis 1989. Des dizaines d'autres pourraient suivre sous peu. Les autres problèmes clé qui se posent à l'industrie nucléaire est le devenir de ses déchets et aussi jusqu'où elle sera militarisée.

La question des fermetures restera sans doute primordiale. La raison en est simple : la concurrence. Les USA vivent une fièvre de déréglementation, alors que pendant un siècle environ, l'électricité a été vendue par des compagnies, qui, de fait, sont des monopoles régulés. Grâce à un retour sur l'investissement garanti, ces compagnies d'électricité appartenant aux investisseurs, ont construit des centrales nucléaires en grande partie justement parce qu'elles coûtaient cher. Plus on investissait, plus il y avait de bénéfices garantis. Les surcoûts et les mauvais rendements étaient bons pour les résultats !

Mais avec la déréglementation des compagnies aériennes, des télécommunication et d'autres secteurs, les compagnies d'électricité doivent être compétitives, avec des implications catastrophiques pour le nucléaire.

En 1974, au plus fort de l'embargo arabe sur le pétrole, le président Richard Nixon avait promis plus de 1 000 réacteurs nucléaires dans le monde d'ici l'an 2000. Il y en avait à l'époque environ 235 en service, en construction ou commandés. Mais la conjonction de différents facteurs, et entre autres la montée rapide d'un mouvement antinucléaire de base, a provoqué la chute

de ce secteur. Vingt ans plus tard, était mis en service le dernier réacteur nucléaire américain, à Watts Bar, dans le Tennessee. Avec plus aucun réacteur en construction ou commandé, le nucléaire a plafonné à 111 réacteurs en service. Plus d'une centaine de commandes ont été annulées et la dernière commande qui ne l'a pas été date de 1973, peu avant les pronostics de Nixon, six ans avant l'accident de Three Mile Island. Il y a aujourd'hui 109 tranches en service, et ce chiffre ne pourra plus que diminuer.

Depuis 1989, sept réacteurs ont été arrêtés pour différentes raisons :

- Yankee Row (Massachusetts), le plus vieux réacteur du pays, et un de ceux qui fonctionnaient le mieux, a été touché par la foudre, et n'a pas été remis en service pour des raisons techniques et politiques.
- Shoreham (New York), bien que totalement achevé, n'a pu être mis en service, en raison d'une farouche opposition locale face à un plan d'évacuation impraticable.
- St-Vrain (Colorado) n'a jamais fonctionné convenablement.
- Trojan (Oregon), qui avait difficilement réussi à survivre à deux votes populaires organisés dans tout l'État a dû être fermé à cause d'un problème sur les générateurs de vapeur.
- San Onofre-1 (Californie) n'a jamais reçu les bonnes autorisations et a subi de très nombreuses défaillances techniques.
- Mais la fermeture cruciale est celle de Rancho Seco, à Sacramento. C'est une des plus grandes compagnies publiques américaines qui alimente la capitale de Californie en électricité. Lassés des arrêts permanents et du coût des réparations, les contribuables de Sacramento ont voté en 1989 pour la fermeture de la centrale. Depuis, la compagnie d'électricité du district a fait des progrès énormes dans le solaire, l'éolien, la maîtrise de l'énergie, et a réalisé, en avance sur le programme et sans avoir épuisé le budget, un projet avant-gardiste de conversion. Grâce à ses tarifs parmi les plus faibles des USA, Sacramento offre un remarquable modèle de système électrique post-nucléaire basé sur les renouvelables et sur l'efficacité énergétique.

• • • • •
*Journaliste-consultant, collaborateur régulier
de The Nation, etc., Washington D.C.
Traduction Julie Hazemann

- La fermeture de Yankee (Connecticut) en décembre 1996, inspire également un avenir alternatif. Le réacteur de 560 MW de Haddam Neck était l'objet de très nombreux scandales. Mais on doit plutôt sa fermeture au fait que son propriétaire, Northeast Utilities, savait qu'il ne pourrait être compétitif. Northeast est également propriétaire de trois autres réacteurs bourrés de problèmes à Millstone (Connecticut), et détient des parts dans Seabrook (New Hampshire), réacteur dont des dizaines de milliers de manifestants dans les années soixante-dix et quatre-vingt ont fait un symbole connu dans le monde entier. Actuellement, Northeast Utilities risque la faillite, ses investissements faramineux dans le nucléaire l'empêchant de faire face à la concurrence de sources d'électricité moins onéreuses, notamment le gaz.

Le problème crucial des compagnies nucléaires américaines est en fait aujourd'hui : combien d'entre elles vont pouvoir récupérer les investissements immobilisés dans le nucléaire et combien feront faillite ?

À ce stade, la réponse est mitigée. Une armée virtuelle de lobbyistes bien financés s'abat maintenant sur le Congrès et les députés des États. Ils demandent que ce soit les contribuables qui tirent d'affaire les compagnies empêtrées dans le nucléaire. Leur argument est que si les consommateurs ne payent pas pour ces centrales, les compagnies qui en sont propriétaires ne pourront survivre dans un environnement concurrentiel.

Les opposants traitent cela de « *socialisme de providence pour des compagnies ineptes* ». De « *trop bon marché pour être comptabilisée* », l'énergie nucléaire est devenue « *trop chère pour être absorbée* ».

La compagnie financière Moody estime qu'à l'heure actuelle au moins 135 milliards de dollars sont actuellement immobilisés dans de mauvais investissements dans des réacteurs nucléaires. En Californie, les lobbyistes ont réussi à convaincre les députés de faire avaler aux consommateurs les 30 milliards de dollars engloutis dans sept réacteurs. Le New Hampshire pourrait prendre le chemin opposé, et obliger Northeast Utilities à absorber sa mise fatale dans Seabrook. Reste à voir si d'autres États perdront. La plupart des grandes compagnies ont suffisamment d'appuis politiques pour se protéger de mesures les poussant à la faillite. Mais les associations de consommateurs remporteront des concessions en route, comme des fermetures anticipées ou un recours accru aux énergies renouvelables. Une bataille a déjà été gagnée au Minnesota. En échange d'un compromis sur le stockage des déchets radioactifs, Northern States Power, propriétaire de deux réacteurs à Prairie Island et d'un à Monticello, s'est vu contraint d'accepter une fermeture anticipée de ses réacteurs, et d'installer plus de 400 MW de capacité éolienne. La compagnie continue à traîner des pieds.

Selon les estimations d'une association nationale de consommateurs, dans une situation de concurrence, au moins la moitié des réacteurs nucléaires américains devraient être arrêtés rapidement. Il y a de grandes chances pour que celase produise dans de nombreux cas.



Eoliennes en Californie / Photo © J. Caclin

Mais l'argent n'est pas le seul facteur. Des générateurs de vapeur défectueux, des cuves fissurées, des scandales sur l'exploitation des centrales et autres avatars mettent l'industrie sur la sellette. Les critiques craignent que la concurrence ne pousse les exploitants à amputer les budgets de sûreté et de maintenance, renforçant les risques d'accidents. Le flot permanent de péripéties menace l'industrie davantage encore.

Une bataille féroce s'est également engagée sur le sort des déchets nucléaires. L'unique proposition de site pour les déchets de haute activité à Yucca Mountain (Nevada) attend toujours le feu vert, après des dizaines d'années de construction et plus de quatre milliards de dollars de dépenses. L'administration Clinton a bloqué l'ouverture de Yucca jusqu'à ce que des derniers essais techniques soient réalisés — essais qui risquent, selon beaucoup, de ne pas être concluants. Pendant ce temps, l'État du Nevada, qui lui-même n'a aucune centrale nucléaire, mène un combat politique acharné contre l'ouverture.

Des batailles font rage en parallèle contre les sites de stockages de faible activité prévus en Californie et dans une douzaine d'autres États. Alors que cela fait plus de quinze ans que le gouvernement fédéral a exposé ses projets concernant une série de centres de stockage régionaux, aucun n'a encore été construit.

Dernier acte — pour l'instant — un lien direct révélateur a été établi. Alors que le gouvernement américain avait toujours exclu la militarisation explicite d'installations civiles, l'arrêt des réacteurs destinés à la production de tritium, pour cause de vétusté, sur les sites militaires, a conduit Washington à revoir sa doctrine. Élément clé de la bombe à hydrogène, la production séparée de tritium nécessiterait un nouvel investissement énorme. Le Department of Energy, revenant sur 40 ans de promesses, a choisi le réacteur de Watts Bar, réacteur électronucléaire le plus récent du programme américain, pour entreprendre un programme "expérimental" de production de tritium.

Avec ses piètres performances économiques, le nucléaire américain pourrait trouver dans la production d'armes la seule planche de salut capable de le sauver de la faillite — sur un site au moins. ▲



Maîtriser la demande d'électricité

Michel COLOMBIER*

Lorsque les premières compagnies d'électricité, au début du siècle, démarchaient au porte à porte pour trouver de nouveaux abonnés, il fallait beaucoup de ténacité et de persuasion à leurs commerciaux pour placer quelques ampoules. Les clients potentiels restaient méfiants et ne voyaient pas très bien ce que ce service pourrait leur apporter : ils s'éclairaient au gaz, se chauffaient au bois ou au charbon, alors à quoi bon se compliquer la vie avec cette nouvelle énergie ? Et les plus hardis, qui s'abonnaient, faisaient de l'électricité un usage parcimonieux. En 1950, la consommation moyenne d'électricité d'une famille française n'était encore que de 440 kWh par an, et la consommation totale du pays ne dépassait pas 28 milliards de kWh. Aujourd'hui, le ménage français moyen consomme environ dix fois plus d'électricité voire quarante fois plus, soit 15 000 à 20 000 kWh pour un foyer équipé en "tout électrique", et la consommation nationale totale dépasse les 400 milliards de kWh. Bien évidemment, plus personne n'envisagerait de se passer d'électricité.

Il faut distinguer les usages dits "captifs", lorsque l'électricité est pratiquement irremplaçable, des usages "concurrentiels" pour lesquels l'électricité développe ses parts de marché en se substituant à d'autres formes d'énergie comme le gaz ou le fuel. Parmi les premiers, on peut citer l'éclairage, les équipements électroménagers, l'électronique, les moteurs ou certains processus industriels comme l'électrolyse. Sur ces marchés, les compagnies électriques bénéficient d'une situation de monopole. Les seconds regroupent essentiellement les usages thermiques (chauffage, eau chaude et cuisson) et des processus industriels innovants, ils font l'objet d'une guerre commerciale acharnée de la part des différents producteurs d'énergie. Le métier d'électricien consistait, jusque là, à construire, exploiter — c'est-à-dire produire et distribuer l'électricité — et, bien entendu, facturer.

Une véritable "révolution culturelle" en la matière est venue des États-Unis au début des années quatre-vingt. Alors que les compagnies d'électricité envisageaient, comme à l'accoutumée, de bâtir de nouvelles centrales, un groupe d'universitaires a démontré qu'il était possible de renoncer à ces projets en libérant des « négawatts » (par référence aux "mégawatts" de capacités supplémentaires que les électriciens voulaient mettre en chantier) grâce à des programmes d'économie d'électricité auprès des clients habituels. Mieux, ils affirmaient que ces programmes seraient cinq à dix fois moins coûteux à réaliser que ne l'était la mise en service de nouvelles centrales ! Sous la pression des mouvements environnementalistes, mais aussi de contraintes d'endettement, les pouvoirs publics ont pris la décision historique de geler la construction des centrales et d'exiger des compagnies la réalisation de programmes ambitieux de DSM (*demand side management*, ou "maîtrise de la demande d'électricité").

En quoi consistent ces programmes ? Il s'agit de chasser les gaspillages en utilisant toutes les possibilités offertes par l'innovation technologique. Bref, considérer que ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'une quantité donnée d'électricité, mais d'une gamme de services : éclairage, froid, etc. Les compagnies offrent ainsi à leurs clients des diagnostics gratuits de leurs installations. Ces derniers bénéficient de rabais pour l'achat de lampes fluocompactes (qui consomment cinq fois moins que les

*Directeur de projet, International Conseil Energie, Paris

traditionnelles ampoules à incandescence), de réfrigérateurs ou de climatiseurs plus performants, et peuvent obtenir des financements très avantageux pour réaliser des travaux plus importants comme l'isolation de leur maison. Et en fin de compte, leur facture d'électricité diminue. Les compagnies, pour leur part, réalisent de substantielles économies d'investissement, amortissent mieux les équipements en place, et améliorent leurs relations avec les mouvements écologistes... Car le grand bénéficiaire de ces programmes est, in fine, l'environnement : selon un adage désormais célèbre, « l'énergie la moins polluante est celle que l'on ne produit pas ».

Cette nouvelle pratique constitue pour les électriciens une profonde révision de leur métier traditionnel. Premièrement, parce qu'ils ne se bornent plus à inciter leur clients à mieux "organiser" leur consommation (comme dans le cas des tarifs jour-nuit) : l'aspect vraiment nouveau est ici que la même entreprise fait simultanément la promotion d'un produit, et des moyens de l'économiser. Deuxièmement, parce que les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif ne se limitent pas à la tarification, mais s'étendent au conseil technique, au marketing, à la diffusion et au prêt d'équipements, aux financements... Bref, les compagnies développent une véritable activité de services à la clientèle, qui chez certaines mobilise plus de personnel que le secteur de la production.

Le nœud du problème, c'est bien sûr le partage des bénéfices, c'est-à-dire des économies réalisées : le client doit pouvoir en conserver une partie, sinon il n'est pas intéressé. Mais la compagnie électrique doit également en récupérer sa part, pour payer ses investissements et couvrir son manque à gagner. Un fort travail d'encadrement est nécessaire pour assurer cet équilibre, qui échoit aux autorités publiques de tutelle : ce sont elles qui coordonnent, négocient les augmentations tarifaires, autorisent l'amortissement des investissements réalisés chez les clients au même titre que ceux réalisés dans l'entreprise, bref, définissent les règles du jeu. Aujourd'hui par exemple, lorsque la construction de nouvelles centrales paraît nécessaire, ces autorités de tutelle consultent tous les acteurs énergétiques avant d'autoriser un programme : les compagnies électriques présentent leur programme d'investissement, des compagnies de services énergétiques des programmes d'économies, et des producteurs indépendants proposent de réaliser de petites centrales de cogénération, ou des parcs d'éoliennes. Chaque offre est ensuite analysée selon différents critères : économique, environnemental, impact local...

En France, selon des estimations prudentes d'EDF, il serait possible d'économiser 5 milliards de kWh, soit l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire, en diffusant des systèmes d'éclairage performants (ampoules basse consommation). Toujours selon EDF, le développement de moteurs à haut rendement et de variateurs de vitesse dans l'industrie permettrait de gagner au minimum 7 milliards de kWh, l'amélioration de l'efficacité des appareils électroménagers courants, comme les réfrigérateurs ou les lave-linge augmenterait les économies de 5 milliards de kWh supplémentaires. De même, qui se préoccupe des appareils (Minitel, téléviseurs, hifi...) qui restent en veille toute la journée ?



Immeuble chauffé à 70 % par l'énergie solaire à Briançon / Photo © R. Bernard

Cela représente pourtant au bas mot une trentaine de watts par foyer, toute l'année, soit encore... l'équivalent d'un réacteur. On pourrait encore citer la bureautique, où les consommations pourraient diminuer de 60 à 80 % par l'adoption des systèmes de gestion dont sont équipés les ordinateurs portables, ou le froid dans l'industrie et le tertiaire.

On entend souvent dire, que « les consommateurs [nous] sont rationnels et choisissent leurs équipements sur le marché, au mieux de leurs intérêts ». La faible diffusion des équipements économes en énergie marquerait alors le désintérêt des consommateurs (nous) pour le sujet. Ce n'est pas totalement faux, mais pas si simple : premièrement, la facture d'électricité nous dit ce que l'on doit payer, mais qui est capable de faire la part des choses et de savoir ce que lui coûte réellement par exemple un réfrigérateur (de 100 à 2 000 francs par an selon le modèle). Comment convaincre son banquier, qui ne voit que vos revenus pour dimensionner son prêt, de l'intérêt de dépenser 60 000 francs de plus à la construction d'une maison pour installer un plancher solaire direct, qui permettra d'importantes économies de chauffage ? Ce sont toutes ces difficultés que les pouvoirs publics et les compagnies d'électricité s'attachent à lever avec leurs programmes de DSM.

Parfois même, les signaux donnés aux consommateurs sont totalement erronés. Ainsi en France, le prix de l'électricité est le même sur tout le territoire, pour des raisons d'équité. Mais le coût de desserte varie du simple au triple entre les villes et les campagnes. Une conséquence est que les habitants ruraux se chauffent beaucoup plus souvent à l'électricité que les urbains (qui ont d'autres choix, comme le gaz ou les réseaux de chaleur) et que tous les ans 5 milliards de francs sont dépensés pour faire face à l'accroissement des consommations rurales en renforçant les réseaux électriques.

Une personne décidant d'installer le chauffage électrique peut entraîner, par sa décision et sans le savoir, une dépense collective de 50 000 ou 100 000 francs, et parfois plus. Transformer une partie de cette dépense en prime aux économies d'énergie ou à l'installation de systèmes renouvelables (bois, solaire) permettrait de relancer durablement le marché de ces dernières tout en faisant des économies sur le budget d'EDF et des collectivités locales.



Les déchets radioactifs nous envahissent,

envahissent,

PARTICIPEZ A LA CAMPAGNE "SORTIR DU NUCLEAIRE"

1) En diffusant largement cette revue auprès de vos amis, associations, syndicats... de votre ville ou département. Prix, port compris : 15 F l'exemplaire, 100 F les 10 ex., 300 F les 50 ex., 500 F les 100 ex. Tarif spécial pour une quantité importante. Chèque à l'ordre des Européens contre Superphénix (CCP 548 64 H Lyon).

La revue *Sortir du nucléaire*, n° 1, de 24 pages couleur, parue en avril 1996, présente de façon très abordable le problème du nucléaire en France. Les alternatives possibles (économies d'énergie, solaire, éolien, cogénération...) sont développées dans une seconde partie. Parmi les collaborateurs de cette revue, des journalistes d'*Alternatives économiques*, *Politis*, *Charlie Hebdo*, *L'Impatient*... Un document à lire absolument. Le prix est équivalent à celui du numéro 2 (voir ci-dessus).

2) En envoyant une carte postale-pétition (1^{er} tirage : 100 000 exemplaires) à votre député et au Président de la République pour leur demander de s'engager dans un *réel changement de politique énergétique en France* avec notamment :

- l'arrêt de toutes constructions nouvelles ou en cours de centrales nucléaires ;
- l'arrêt du retraitement du combustible à l'usine de la Hague, l'abandon de l'usage du MOX et du plutonium ;
- l'arrêt de Superphénix ;
- l'arrêt des projets d'enfouissement des déchets radioactifs ;
- le transfert des budgets de recherche du nucléaire vers les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Cette campagne de cartes postales durera jusqu'aux prochaines élections législatives de mars 1998. Prix (port compris) des cartes pétitions et document explicatif : 5 F (ou 2 timbres) pour 1 ex., pour 10 ex. : 4 F, à partir de 100 ex. : 2 F. Disponible également auprès des groupes cités page XXII. D'autres campagnes prendront le relais par la suite.

3) En envoyant un don ou en commandant du matériel de campagne (voir page XXI).

vite, sortons du nucléaire!
vite, sortons du nucléaire!

Un remerciement à :



MEI 7, rue de Vertbois 75003 Paris



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
57, rue Cuvier, 75005 Paris



107, av. Parmentier, 75011 Paris

GREENPEACE

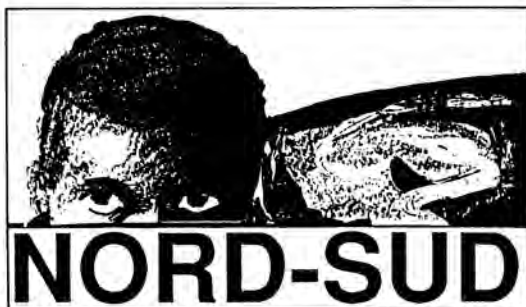
21, rue Godot-de-Mauroy
75009 Paris



FÉDÉRATION RHÔNE-ALPES DE PROTECTION
DE LA NATURE (FRAPNA RÉGION)
32, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon

HORS-SÉRIE N° 2 ■ MAI 1997 ■ 15 F.

LES EUROPÉENS CONTRE SUPERPHÉNIX, 9 rue Dumenge 69004 Lyon



PETITES PHRASES

«Si tu manges seul, tu mourras seul» proverbe égyptien (extrait de «Mémoire du monde Noir», Ed. L'Harmattan)

ARGENTINE : INDIENS MENACÉS

Les Wichí, Toba, Chorote et Chulupi vivent de la chasse, de la pêche et de la cueillette et d'une agriculture vivrière sur les rives du Pilcomayo qui sert de frontière au nord de l'Argentine avec le Paraguay et la Bolivie. Depuis 1985, les gouvernements successifs ont promis de reconnaître les droits de ces peuples indiens sur leurs territoires. En 1991, les Indiens, aidés par Survival ont préparé un rapport de revendication territoriale portant sur une zone de 400 000 hectares. Le gouverneur local s'engagea par un décret à accorder ce territoire, mais depuis, de commission en commission, rien ne s'est concrétisé. Durant l'été 1996, le gouvernement annonça le projet d'un pont sur le Pilcomayo permettant une liaison avec le Paraguay. Ce pont aurait inévitablement favorisé un intense trafic local. En août et septembre 1996, plus d'un millier d'Indiens soutenus par 85 villages, ont occupé le site prévu pour le chantier. Le 16 septembre, le gouvernement a fait machine arrière. Depuis, ce dernier refuse toute négociation avec les délégués des Indiens. Ceux-ci s'attendent à une nouvelle offensive sous une autre forme. Survival a donc lancé une campagne de lettres à adresser au Sr Presidente de la Republica Argentina, Dr Carlos S. Menem, Casa Rosada, Capital Federal, Argentina. Ces lettres, en français ou en espagnol, doivent, en termes courtois

s'inquiéter des droits des Indiens, demander si le projet de pont est bien suspendu et déplorer la mauvaise foi du gouvernement qui nuit à l'image de marque du pays. Contact : Survival, 45 rue Faubourg du Temple, 75010 Paris.

DE L'ÉTHIQUE SUR L'ÉTIQUETTE

Les 43 associations qui ont rejoint le collectif «Libère tes fringues» organisent une journée nationale d'action le 3 mai prochain. Cette campagne dont le retentissement commence à provoquer des réactions dans les réseaux de distributions (voir Silence n°215) proposera au public de signer des pétitions et des cartes postales adressées à des entreprises. Une exposition de grande qualité tourne actuellement en France : ne la ratez pas. Pour connaître le programme dans votre région : «Libère tes fringues» c/o Fédération Artisans du Monde, 4 rue Franklin, 93200 Saint-Denis, tél : 01 42 43 16 57.

CES ACCORDS PECHENT, CHANGEONS DE CAP

Les pêcheurs européens ratissent les poissons avec des moyens modernes au large de l'Afrique, mettant en péril la pêche artisanale locale. En mars 1992, Agir Ici, soutenu par plusieurs associations, avait mené une campagne intitulée «soutenons la pêche artisanale menacée» qui concernait les accords de pêche entre le Sénégal et la CEE. Conséquence positive : depuis 1995, les pêcheurs artisans ont été associés aux négociations. L'Union européenne accorde 1 % de compensation financière aux artisans pêcheurs. Malgré

cela, l'échange est loin d'être équitable. Agir Ici a donc décidé de relancer une nouvelle campagne pour demander l'élaboration d'un nouvel accord de pêche s'inspirant des recommandations de la FAO, le fonds pour l'agriculture de l'ONU. Ces recommandations, faites en 1995, soulignent en effet que, concernant la pêche, on est déjà, pour de nombreuses espèces de poissons, en situation de sur-pêche. Globalement, la FAO estime que l'on pêche déjà 69 % de la production annuelle de poissons au niveau mondial : à part l'océan Indien et le sud-est du Pacifique, partout ailleurs, la pêche

met en péril le devenir des espèces de poissons. Le mérout, la morue, le merlu sont actuellement menacés.

La campagne d'Agir Ici demande la participation de tous les acteurs concernés, la préservation des ressources de la pêche locale, des pratiques de pêche responsables, une compensation financière quand les pays du Nord pêchent dans les eaux du Sud, le respect des normes de travail, la mise en place de moyens de contrôle. La campagne sous forme de cartes postales dure jusqu'à la fin mai. Contact : Agir Ici, 14 passage Dubail, 75010 Paris, tél : 01 40 35 07 00.

RWANDA : LES BANQUES ONT FINANCÉ LE GÉNOCIDE

Une commission d'enquête a étudié le rapport entre les prêts consentis au début des années 90 par les banques au gouvernement rwandais et les préparatifs du génocide de 1994. Les résultats sont significatifs du niveau d'éthique des banques ! 80 % de la dette du pays (environ 1 milliard de dollars) provient d'emprunts auprès d'institutions multilatérales, principalement la Banque Mondiale, le FMI et la Banque Africaine de Développement. Entre 1990 et 1994, la moitié de ces prêts ont servi à acheter des armes, notamment des machettes, des rasoirs et des lames de scies en 1993. Si la Banque mondiale émet des réserves sur ces dépenses excessives, ni elle ni les autres bailleurs de fonds ne prirent la moindre mesure pour sanctionner ces acquisitions. Alors que la loi belge interdit aux banques de financer les achats d'armes par des pays en guerre, la Banque Belgoise a effectué un transfert de fonds à la demande de l'ambassade du Rwanda à Tokyo, le 4 juillet 1994, trois mois après le début du génocide. L'ordre est venu d'une



antenne de la Banque nationale rwandaise installée au Zaïre. Radio-Télévision Mille-Collines qui lança quotidiennement des appels au meurtre, disposait d'un compte bancaire à la Banque Bruxelles Lambert. D'autres fonds ont été collectés pour soutenir le génocide par l'intermédiaire d'un compte de la Banque Continentale pour l'Afrique au Rwanda, une filiale de la Banque Continentale du Luxembourg. La Deutsche Bank, la BNP ont également facilité des transactions. Un contrat d'armement passé le 30 mars 1992 entre le ministère de la défense rwandais et l'Égypte, pour l'achat de mortiers, d'obusiers, de munitions, de roquettes et de fusils, portant sur 6 millions de dollars était garanti par le Crédit Lyonnais.



PETITES PHRASES

«Le seigneur Dieu dit à la femme : «Je ferai qu'enceinte, tu sois dans de grandes souffrances. C'est péniblement que tu enfanteras des fils. Tu seras avide de ton homme et lui te dominera»». La Bible.

LA MÉNOPAUSE : UNE LIBÉRATION ?

Selon Daniel Delanoë, médecin, auteur d'une thèse d'anthropologie médicale sur les représentations culturelles de la ménopause, celle-ci n'est pas vécue de la même manière d'une culture à l'autre. Ainsi, chez les Indiennes mohaves (USA), la ménopause est une étape d'épanouissement social et amoureux. Chez les indiennes mayas (Mexique et Guatemala), la ménopause est aussi la bienvenue. Elle est une étape de la vie libérée des tabous et des restrictions liées aux menstruations. Ces groupes ne connaissent pas les bouffées de chaleur. A l'autre extrême, dans l'Irlande rurale des années soixante, on pensait que la ménopause pouvait rendre folle, et, vers 45 ans, certaines femmes se confinaient au lit pour attendre la mort. (source : La Ménopause, Impatient hors-série n°13, novembre 1996).

HANDICAPÉES ET VIOLENCES SEXUELLES

Sujet tabou par excellence, quelques études réalisées aux USA montrent que les filles handicapées sont très souvent victimes de violences sexuelles par leur entourage. Une étude réalisée dans une clinique d'adolescents déficients mentaux, à Cincinnati en 1984, montre que sur 69 fillettes, 25 % avaient subi une tentative de viol ou subi un viol par une personne de leur entou-

rage (parents, encadrement scolaire), et ceci avant l'âge de 14 ans. Une autre étude à Seattle, réalisée de 1977 à 1983, montre que dans 700 cas de violences sexuelles, 99 % des auteurs faisaient partie de la parenté ou du personnel soignant. Une étude dans un atelier pour handicapés de Hard, réalisée en 1986, montre que 83 % des femmes mais aussi 32 % des hommes ont subi des sévices sexuels, presque toujours par une personne de leur connaissance. (source : «Femmes et violences», Ed. L'Harmattan).

ISRAËL : LIBRES

Il aura fallu 5 mois d'âpres négociations pour que le cas des prisonnières palestiniennes soit résolu (voir Silence n°216). Ces femmes devaient être libérées depuis l'accord d'Oslo (septembre 95) et elles ne l'ont toutes eues que le 11 février dernier.

PHILIPPINES : FILM CENSURÉ

L'histoire de Sarah Balabagan, cette jeune Philippine accusée du meurtre de son employeur aux Emirats arabes unis alors que celui-ci l'avait violée, est relatée dans le film «Sarah». Celui-ci devait sortir aux Philippines pour la journée mondiale de la femme. L'avant-première du film, le 6 mars dernier, à Manille, a été perturbée par un groupe de scénaristes estimant que l'œuvre «porte atteinte à la dignité des Musulmans». Même si le film est basé sur des faits réels, on ne doit pas, selon eux, évoquer le viol d'une Musulmane par un autre Musulman. Les féministes ont encore du travail sur la planche.

ESPAGNE : COURS POUR HOMMES

Pour la journée internationale de la femme, le 8 mars

dernier, les mouvements féministes ont organisé des cours de ménage pour hommes. Au programme : comment se servir d'un fer à repasser, comment plier ses vêtements, les programmes d'une machine à laver, comment conduire son caddy dans un grand magasin... A quand la même idée en France ?

POLOGNE : AVORTEMENT LIBÉRALISÉ

Le 24 octobre dernier, le gouvernement polonais, de majorité néo-communiste, a annulé toutes les mesures prises ces dernières années par les représentants des partis proches de l'Eglise et de Solidarnosc concernant la limitation du droit à l'avortement. L'IVG est de nouveau autorisée en Po-

logne jusqu'à la 12e semaine de grossesse «en raison de graves difficultés matérielles ou personnelles» de la mère. Lors d'une révision de la constitution polonaise, en mars 1997, l'Eglise a encore essayé d'introduire l'interdiction de l'avortement dans la constitution. En vain. C'est la décision du 24 octobre qui a été adoptée.

MORBIHAN : DIRECTEUR LICENCIÉ

Il a fallu une longue grève des ouvrières de l'usine textile Maryflo pour obtenir le départ du directeur de l'usine accusé de brimades et insultes répétées envers les ouvrières. Les grévistes ont obligé le conseil d'administration de l'entreprise à licencier le directeur. Une idée qui devrait donner des idées à bien d'autres salarié(e)s.

ALGERIE : CONTRE LE CODE DE L'INFAMIE

Le code de la famille a été adopté en 1984 par le régime algérien de Chadli Benjedid. Surnommé par les associations de femmes «code de l'infamie», il reprend pour une bonne part les recommandations de la Charia. Ainsi l'homme algérien est en droit de prendre



jusqu'à quatre épouses. Il peut répudier sa femme du jour au lendemain. La femme, elle, est tenue d'obéir au mari et d'allaiter sa progéniture. A l'occasion de la journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, treize associations de femmes ont lancé une pétition pour proposer 22 amendements à ce code de l'infamie. Vu le contexte algérien actuel, la pétition a été lancée sous forme d'un large mailing à travers le pays. L'objectif est d'obtenir un million de signatures. Parmi les 22 amendements, elles demandent la suppression de la polygamie et de la suprématie du mari dans le couple, elles

revendiquent le droit de travailler, d'administrer des biens, d'obtenir la garde des enfants en cas de divorce, de pouvoir conserver leur nom de jeune fille, bref l'égalité des sexes. En avril 1996, le ministre de la Solidarité et de la Famille s'était vaguement engagé à entreprendre une révision du code de la famille, mais le gouvernement a reporté le débat au-delà des élections législatives prévues le 5 juin. Le Mouvement pour la renaissance islamique (MRI ou Ennahda, parti islamiste toléré) a immédiatement annoncé son opposition à ces propositions qui seraient «une révolte contre la parole de Dieu».



PETITES PHRASES

«Chacun de nous est responsable de tout et de tous». Dostoïevski. Phrase devenue la devise de la Croix-Rouge.

VERTS ET MAMERE : SUSPENS...

Pour accepter l'arrivée en tant que structure au sein des Verts de Convergence-Ecologie-Solidarité, le mouvement de Noël Mamère — transfuge du PS via Génération Ecologie — il fallait une majorité des 2/3 qui n'a pas été atteinte lors de ces mêmes assemblées régionales (58,77 % de voix favorables). Reste que si la porte est fermée, la fenêtre reste ouverte car dans le même temps, les Verts ont voté la suppression dans leurs statuts des délais nécessaires pour prendre des fonctions en leur sein. Alors qu'auparavant il fallait un an d'ancienneté pour se présenter au CNIR (parlement des Verts) et deux ans pour être au CE (gouvernement des Verts), n'importe qui peut entrer aujourd'hui et se re-

trouver à la tête du mouvement le lendemain si une majorité simple se dégage. Noël Mamère peut donc entrer comme simple adhérent et postuler immédiatement une place de porte parole.

MOUVEMENT DES CITOYENS

Le mouvement des citoyens nous signale qu'outre un représentant du PC et un du PS, il y avait deux représentants (sur 4) du MDC lors du débat sur les lois Debré du 18 décembre dernier. Dont acte. Ils nous précisent «nos arguments contre ce projet sont sans ambiguïté et semblables aux vôtres»... Là, pas vraiment : la lecture du JO nous indique que le MDC demande la restauration du service national comme moyen d'intégration des jeunes d'origine étrangère ! Chevènement a la nostalgie du ministère de la défense ? Ils contestent que nous disions d'eux qu'ils ont des «relents nationalistes» et répondent qu'ils défendent les «valeurs républicaines universelles» (c'est aux qui

souligne). Nous ne sommes pas vraiment sûrs que la notion de République soit bien comprise en dehors du monde occidental et ceci confirme leur vision franchouillarde et colonisatrice : intégrez-vous à notre modèle.

CULTURE LIBERTAIRE

Un an après le colloque qui s'est tenu à Grenoble (voir le programme dans le numéro 202), les actes sont disponibles sous forme d'un énorme livre de 460 pages qui regroupe les interventions de 35 intervenants. Ce livre publié par les Ateliers de Création Libertaire est vendu normalement 130 F... mais en indiquant que vous êtes lecteur de Silence, vous pouvez l'obtenir contre 100 F (+20 F de port) en le commandant à : ACL, BP 1186, 69202 Lyon cédex 01.

MILLON : SPÉCIALISTE DU BLUFF

Le conseil régional Rhône-

Alpes n'a pas de majorité : la droite a besoin de négocier chaque année avec les écologistes pour faire passer son budget. A l'automne 1995, le président de la région, Charles Millon, par ailleurs ministre de la Défense, est bien embêté : le vote du budget doit avoir lieu en pleine reprise des essais nucléaires et les écologistes sont furieux.

Coup génial : Millon inscrit dans son budget une aide pour favoriser le passage aux 32 heures payées 35 heures et l'embauche de nouvelles personnes... Point qui figure dans le programme des écolos. Devant le battage médiatique soigneusement organisé, les écolos finissent par soutenir le budget pour faire passer cette mesure.

Résultat : un an après, la région n'a pas dépensé un centime pour aider les entreprises à passer à 32 heures. Il y a bien eu quelques demandes (pour un total de 80 emplois créés) mais aucun dossier n'a abouti.

VERTS ET PS : C'EST FAIT

Les 22 et 23 mars, les Verts se sont prononcés sur l'accord proposé avec le Parti socialiste. La ligne majoritaire (Voynet, Isler-Béguin, Cochet, Hascoët) a recueilli 60,72 % des voix contre 18,09 % à la tendance «écologie sociale» (Ph. Boursier, plus proche des idées libertaires et auto-

gestionnaires), 12,89 % à la ligne «autonomistes» (O. Pagès) et 6,54 % à la tendance «radicale» (F. Bavay, pour un rapprochement avec la gauche alternative). L'accord Verts-PS a été accepté par 61,71 % des voix, soit 1307 voix sur 2160 présents ou représentés et 3325 adhérents revendiqués.

ALTERNATIVES NON-VIOLENTES

Revue trimestrielle



Gandhi et l'indépendance de l'Inde

Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de Gandhi en Inde ? Mythes et réalités au sujet de la personne de Gandhi et de son action non-violente.

N° 102 : 68 F (port compris)

Abonnement : 180 F (4 n°/an)

ANV, BP 27, 13122 Ventabren (chèque à l'ordre d'ANV)



PETITES PHRASES

«Celui qui prend un risque perd pied pour un instant, celui qui ne prend pas de risque perd sa vie»
Soeren Kierkegaard.

«Nous n'avons d'autres ennemis que nous-mêmes, d'autres armes à redouter que la passivité et la résignation qui gagnent, d'autre péril à encourir que celui de renoncer à l'exercice d'une vie dont chacun de nos désirs, du plus futile au plus irrépressible, proclame l'exigence».

Raoul Vaneigem

«Nous qui désirons sans fin».

BELGIQUE : FETE LIBERTAIRE

Les ami-es de la revue Alternative Libertaire organisent le samedi 24 mai leur premier Barbecue camp'anar

dans une vieille ferme brabançonne (à 35 km de Namur) avec l'après midi des discussions sur le thème «que voulons-nous ?». En soirée, une bouffe et une fête. Les bénéfices seront reversés à l'école Bonaventure. Inscriptions (250 FB) auprès de : Alternative Libertaire, BP103, 1050 Ixelles 1, tél : 02 647 98 01.

BELGIQUE : BARDANE 97

La foire de la «Bio», Bardane 97 se tiendra les 24 et 25 mai dans les salons du Casino de Spa. Stands sur l'alimentation bio et la vie saine, conférences, défilé de mode «vêtements en fibres naturelles», resto bio, animations diverses.

Renseignements : Nature & Progrès, rue du Coquelet 24, B 5000 Namur, tél : 081 22 60 45.

CHER : FAITES AUTREMENT

C'est comme ça !, association animatrice de spectacles, organise pour la deuxième fois une rencontre «Faites autrement» le 1er mai à Pont-Vert, près de Marmagne. Toute la journée, à l'air libre, entrée gratuite, avec une puçerie-vide-grenier, des produits régionaux et biologiques, de l'artisanat, un buffet, une buvette, un méchoui, des animations enfants, des jeux et des stands alternatifs (SEL, Cigale, Solidarité Emploi, Pas Pareil...) et des labels musicaux indépendants. Présence de nombreux titres de la presse indépendante. Débats : «faire sa fête au travail», «Le rêve au quotidien», «les pratiques du REAS».

Programme : C'est comme ça ! 25 Pont-Vert, 18500 Marmagne, tél : 02 48 26 06 17.

TARN : BIOCYBELE 97

La quinzième édition de foire biologique Biocycle se tiendra les 18 et 19 mai à Rabastens, dans le Tarn. Un parcours du goût permettra, de stand en stand, d'apprécier les produits de l'agriculture biologique. De nombreuses animations permettront, aux petits comme aux grands, de bénéficier d'un air de fête. Enfin, la présence de nombreuses associations permettra de s'intéresser à la défense de l'environnement, aux actions humanitaires, culturelles... Programme complet : Nature et Progrès Tarn, 34 place Courtade, 81600 Gaillac, 05 63 57 60 00.

AVIGNON : LA BIO DANS LA RUE

L'association des écologistes indépendants organi-

se les 6, 7 et 8 juin, dans les Allées de l'Oulle, à Avignon, les premières rencontres «spéciales jeunes» avec des ateliers pratiques permettant une initiation aux questions relatives à l'écologie, des stands associatifs et un marché biologique.

Conférences, spectacles grand public compléteront ces journées.

Programme complet : Association des écologistes indépendants du Grand Avignon, 5 chemin du Miel Joli, 84140 Montfavet, tél : 04 90 32 16 70.

AIX-LES-BAINS : INCARNER L'UTOPIE

La revue «Terre du Ciel» organise son troisième forum «Vivre en cohérence» autour du thème «Incarnar l'utopie», les 17, 18 et 19 mai, au centre des Congrès d'Aix-les-Bains (Savoie). Les participants pourront y entendre les témoignages de nombreuses personnes incarnant des démarches alternatives : Pierre Rabhi (CIEPAD), Claude Aubert (Terre Vivante), Marie-Pierre Bovy (communauté de l'Arche), Gérard et Béatrice Barras (Ardelaine), Jacky Blanc (NEF), Alain Chevillat (Terre du Ciel), Bernard Devert (Habitat et humanisme), Pierre Gevaert (fondateur de Lima, animateur d'une ferme collective), Yvan Gradis (Publiphobe), Marie-Noëlle Jouet (Accueil Paysan)... L'inscription à ces trois jours est en fonction de ses revenus (de 200 à 1000 F). Programme complet : Terre du Ciel, BP 2050, 69227 Lyon cedex 02.

RHONE : UN SYSTEME D'ÉCHANGE LOCAL A VILLEFRANCHE

Un système d'échange local vient de voir le jour à Villefranche-sur-Saône, pour échanger sans argent. Permanence les mardis de 19h30 à 20h30 salle de réunion 47, passage de l'ancienne mairie, tél : 04 74 68 09 53, rencontre-goûter le 1er samedi du mois à 15 h à la Bourse du Travail, 21 place R.Rousset.

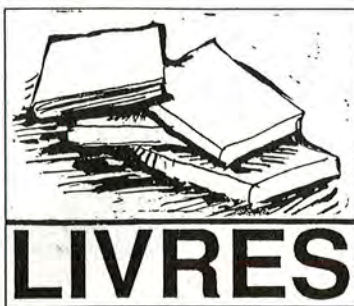
Contact : SEL Calade, 9 impasse de la Gerbe, 69400 Villefranche, tél : 04 74 66 81 33 (Maurice), 04 74 67 36 04 (Christiane).

USA : ARGENT EN HEURE

A lors qu'en France, le débat au sein des SEL sur la valeur d'échange est très animé, aux Etats-Unis, dans la ville de Ithaca (Etat de New-York), une monnaie a été mise au point dont l'unité est l'heure. Paul Glover, un militant radical (qui ne met jamais les pieds dans une voiture pour ne pas polluer), a imprimé des billets d'une heure, une demi-heure, un quart d'heure... Ancien publicitaire et journaliste, diplômé de gestion, il a décidé de créer cette monnaie en 1991 pour revaloriser le marché de proximité, les échanges de bons procédés, la convivialité. Imitant le dollar, le slogan du billet vert «in God we trust» («en Dieu nous croyons», devise des USA) est devenu «in Ithaca we trust». Au départ, il a réussi à convaincre une centaine de boutiques de

cette ville de 30 000 habitants, d'accepter cette monnaie. Puis le mouvement a fait tache d'huile chez les petits commerçants qui y voient un moyen de lutter contre les chaînes de magasins.

Quatre ans plus tard, cette monnaie est acceptée dans 1450 boutiques. Les 40 000 étudiants du campus voisin l'ont adoptée. Succès de l'opération : le Mac Donald's local a fermé ses portes faute de clients ! La démarche prend de l'ampleur puisque le procureur de la ville a même averti que toute imitation de ces billets pourrait être poursuivie en justice ! 25 autres villes des USA ont maintenant suivi cet exemple qui permet de lutter efficacement au niveau local contre le chômage. (source : Nouvel Observateur du 5 décembre 1996)



L'ETAT AUX ORTIES ?

sous la direction
de Sylvie Paquerot
Ed. Ecosociété
(Québec, diff. Silence)
1996 - 280 p. - 95 F

Il faut bien relever le point d'interrogation dans le titre... car en réalité, il s'agit dans ce livre d'un débat entre milieux syndicaux sur comment protéger l'Etat contre la mondialisation... et donc comment protéger la fonction publique. Si nous pouvons suivre les nombreux économistes qui s'expriment ici sur les menaces de la mondialisation, nous ne pouvons que constater que le milieu syndical tant québécois que français reste éloigné des préoccupations écologistes, que ce soit dans la prise en compte de la société civile (démocratie directe) qu'autour des débats autour de la contestation de la croissance économique. La préface le précise (p.18) : «le mouvement écologique s'est positionné, de facto, pendant des années et des années, contre l'Etat-providence, ce qui explique la distance politique et cultu-



relle importante qui a séparé, pendant longtemps, le mouvement écologiste et les organisations syndicales, notamment les syndicats de travailleurs industriels. Ce n'est que depuis peu d'années que les mouvements écologiques et les mouvements sociaux ont commencé à collaborer et à unir leur force». Il y a bien quelques constats comme «En Asie du Sud, près de 70 % de la population vit ou survit grâce à des activités de l'économie informelle ; plus de 80 % en Afrique, 50 % en Amérique Latine» (p.56) mais sans aucune étude sur ce

que cette économie non rémunérée (plus de 50 % du PNB en France si l'on compte le travail domestique) peut apporter comme moyen de résistance à la mondialisation... parce que c'est aussi une forme de résistance à l'Etat. La bonne question se trouve page 75 : «que fait-on au niveau international, au niveau national, au niveau local». Malheureusement le local n'est ici pris en compte que lorsque l'Etat intervient. En fait, il ne reste plus que dans les conclusions des chapitres que l'on découvre quelques ouvertures : «Si notre société se souciait réellement de l'écologie et restreignait l'utilisation des automobiles dans les grandes villes, ce serait une catastrophe pour l'industrie même si le bien-être réel de la population serait plus élevé» (p.102) ou «permettre à tout le monde de profiter de plus de temps pour leurs loisirs et leurs enfants est une approche plus écologique qu'une hausse de la consommation individuelle, si l'on veut réabsorber la main-d'œuvre libérée par les gains cumulatifs de productivité» (p.104). De même, la société civile dans les années 70 dénonçait «le totalitarisme doux vers lequel nous conduirait la rationalité de l'Etat-Providence» (p.137) mais «la fin de la politique, voilà ce que nous n'avions pas prévu dans la critique libertaire de l'Etat-providence-bureaucratique au tournant des années 70» (p.150)... donc restons en à un discours de gauche étatiste classique, cela évitera de creuser ce genre de questions. Il y a heureusement une exception : le dernier chapitre écrit par Guy Roustang, de l'université d'Aix-en-Provence qui se penche — enfin — sur le rôle de la société civile, et la conclusion générale qui pose — enfin — la question de la neutralité de l'Etat : «la qualification de «partenaire» attribuée à l'Etat illustre l'ampleur de cette ambiguïté, car l'Etat, en tant qu'outil d'application du politique, ne peut être partenaire puisqu'il ne devrait pas avoir d'intérêt propre» (p.266). Bref, le fossé entre milieux syndicaux et écologistes est encore profond. MB.

LE ROI DES ORDURES

de Jean Vautrin
Ed. Fayard
1996 - 280 p. - 120 F

L'auteur, proche des écolos (il a été un éphémère conseiller régional de Génération Ecologie), situe son roman dans ce que le monde compte de pire au niveau de l'écologie : les décharges de la ville la plus polluée du monde, Mexico. Si l'histoire est d'abord un polar raconté avec des images toujours aussi riches et inattendues, c'est aussi une description en finesse du côté néfaste de l'urbanisation.



A découvrir si vous ne connaissez pas encore le style flamboyant de cet auteur. FV.

NOUS AVONS EGALEMENT REÇU

DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE
d'Etienne de la Boétie
Ed. Mille-et-une-nuits
1996 - 62 p. - 10 F

Ce petit texte à l'origine de la réflexion sur la désobéissance civile est de nouveau disponible à un tout petit prix. A relire régulièrement.

PROMETHEE, FAUST, FRANKENSTEIN
Fondements imaginaires de l'éthique
de Dominique Lecourt
Ed. Synthélabo/Empêcheurs de tourner en rond
1996 - 158 p. - 84 F
ou 1996 - 125 p. illustrées - 115 F

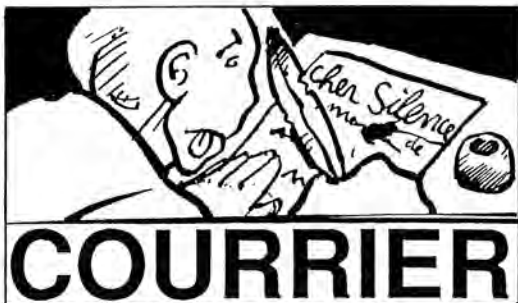
Deux formats pour le même livre : le deuxième étant abondamment illustré. L'auteur, philosophe, essaie de définir ce qu'est le mal et par là de fixer les limites éthiques de la médecine. C'est de la haute volée. A réserver à des étudiants de philo. Dans le même genre, «Les dieux sont dans la cuisine» sous-titré «philosophie des objets et objets de la philosophie». En version texte seul ou illustré également.

UNE AUTRE PENSÉE
de Marcel Wittmann
12 rue de Wingen,
67510 Climbach
1996 - 256 p. - 120 F

L'auteur essaie de déverser ici ses pensées de la manière la plus brute. Les styles alternent selon les pages : de la poésie aux réflexions économiques. Parfois réalistes, parfois utopistes, parfois lourds, parfois légers, des textes parfois souvent difficiles à suivre.

LES INDUSTRIES EUROPÉENNES D'ARMEMENT
De la coopération à l'intégration
de Claude Serfati
Ed. Documentation française
1996 - 196 p. - 80 F

Ce n'est pas seulement la fin de la guerre froide qui secoue actuellement les industries d'armement. Les techniques ont beaucoup évolué et sont devenues très coûteuses, les Etats sont moins riches... d'où une multitude d'accords de coopération ou de fusions. Si l'auteur, enseignant en région parisienne, ne s'intéresse aucunement aux questions éthiques de l'armement, il fournit une quantité importante d'informations sur les liens entre les usines d'armement et d'autres secteurs industriels. Plein de bonnes sources pour dénoncer la militarisation croissante de la société.



PARTENAIRES PEUT-ETRE, COMPLICES JAMAIS

A Vitrolles, face au FN, il n'y avait aucun candidat représentant l'alternative que nous souhaitons. S'effacer ainsi au profit d'un sortant PS discrédité a été une folie. Folie de croire que ceux qui symbolisent 14 ans de faillite sont une réponse au fascisme qu'ils ont rendu possible. Le réflexe antifasciste ne suffit plus et pour lutter contre l'extrême-droite, être de «gauche» n'est ni suffisant, ni nécessaire. L'alternance offre un boulevard au FN. Laxisme, corruption, clientélisme, volonté de casser de l'écolo : hélas, le PS n'a pas changé. Un accord Verts-PS était possible à trois conditions :

1 - **Un programme soutenable** : seul un groupe parlementaire peut le défendre.

2 - **Une politique écolo lisible** : l'absence d'un groupe Vert contraindra nos élus ou bien à siéger sans moyens chez les non-inscrits, ou bien à mener dans le groupe socialiste une politique opposée à celle des Verts sur le terrain (j'attends une réponse sur ce point).

3 - **Ouvrir un espoir** pour les gens en lutte, par une alternative de société, avec des écologistes forts et une gauche dynamique. Un accord avec une gauche résignée nous affaiblirait en accentuant le désespoir.

Après décembre 1995 et les récents manifs antifascistes, l'accord devait relayer le mouvement social en cours. L'accord proposé ne répond en rien à cette attente. Les déclarations consternantes du PS sur les problèmes graves renforcent cette impression.

Nous voulons bien être partenaires de la gauche, pas complices. Autonomes au Parlement, c'était possible ; satellisés, non.

Un PS mou ne peut que perdre en 1998. Faut-il vendre notre âme pour voler au secours d'une défaite ? Non, les Verts doivent être dans l'opposition à cette politique complaisante vis-à-vis du FN, refuser de soutenir, même au second tour, un candidat corrompu, d'avaliser Maastricht et le marché-roi, la disparition du service public, le «réalisme» vis-à-vis du racisme, l'abandon des revendications... Pourqu'd devrions-nous changer si la gauche ne change pas ?

Ce débat a fait voler en éclat les fameuses «tendances» chez les Verts : c'est son seul effet positif. Il n'y a plus que deux camps :

• ceux qui ne croient plus à une écologie politique autonome et qui se cherchent un «grand frère» ;

• ceux qui savent que sans une écologie forte, la gauche ne changera jamais.

Les premiers commettent l'erreur classique qui, du PSU à l'extrême-gauche, a enterré l'alternative ouverte en 1968.

J'appelle de mes vœux un accord qui crée une dynamique et un espoir chez les gens. Je voterai contre un accord qui noie cet espoir pour longtemps dans la sauce social-médiocrate. La fermeture n'est pas la fermeture, l'autonomie n'est pas le sectarisme. Mais l'écologie n'est pas le socialisme.

Yves FREMION
Aveyron

ISRAEL-PALESTINE : QUEL COMPROMIS ?

D'après Maurice Jacoby, Israël n'existerait donc que par la volonté de la minorité intellectuelle sioniste ashkénase (d'origine européenne ou américaine), qui organisa la colonisation de la Palestine par les Juifs et créa l'Etat d'Israël d'une part, et d'autre part la volonté des puissances occidentales (Etats-Unis en tête) de créer et de maintenir un allié militaire et économique puissant et fiable au Moyen-Orient.

Je suis d'accord avec ces deux explications mais elles ne suffisent pas : M. Jacoby omet quand même la motivation due au principal argument du sionisme (il pense sans doute que ce n'est qu'un argument de propagande) qui est le retour des Juifs sur leur terre d'origine dont ils furent chassés par les Romains en 70 (après JC). On peut disserter longuement pour savoir si un peuple a le droit ou non de revenir sur une terre qu'il n'occupe plus depuis 2000 ans et sur qui, des Palestiniens ou des Israéliens a le plus de droit sur cette terre, on n'aboutira à rien d'autre que ce qui se passe depuis 40 ans : la guerre. Je pense que si une partie, même une minorité, des Juifs de la diaspora a souhaité se constituer en nation dotée d'un Etat comme n'importe quel peuple, ils en ont le droit. Et la terre de Palestine est historiquement le seul endroit au monde qu'ils peuvent exiger pour constituer cet Etat.

Alors évidemment, on peut argumenter que les Juifs ne sont pas un peuple, ce que fait M. Jacoby avec un certain brio. (...) En omettant les origines communes de lieu (la Palestine où jadis étaient établies les tribus, puis les royaumes d'Israël), de coutumes, de culture des Juifs de la diaspora, il ramène l'hébreu au rang de «langue liturgique» (que je sache, on ne le parle pas qu'à la synagogue) et signifie par là qu'être Juif ne signifie pas appartenir à un peuple mais juste pratiquer une religion. Pour nous autres occidentaux, pratiquer une religion et appartenir à un peuple sont deux choses bien distinctes : on peut être Breton et converti à l'Islam ou Egyptien et chrétien. La particularité des descendants des Hébreux est que c'est le même livre qui leur donne leur unité d'histoire, de coutumes et de religion (...). Certes, il y a d'énormes différences entre les Ashkénases d'Europe et les Sépharades d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, mais

rebaptiser ces derniers «arabes de confession juive» est un raccourci saisissant !

(...) Pour que la paix entre Juifs et Palestiniens puisse enfin devenir une réalité, il faut d'abord que chacun reconnaisse l'existence de l'autre : c'est le courage qu'a eu Yasser Arafat en reconnaissant l'existence d'Israël, puis Yitzhak Rabin en reconnaissant l'OLP, avec toutefois une réserve pour ce dernier, qui est que les dirigeants progressistes israéliens ont soudain réalisé à la lumière de l'Intifada, le danger que représente pour eux la présence au sein d'Israël d'une population palestinienne meurtrie, dépossédée, accablée au désespoir. La création d'un mini-Etat palestinien morcelé est pour eux le moyen de mettre hors d'état de nuire tous les Palestiniens : si on s'arrête à cette optique, ce n'est évidemment pas une bonne solution. Mais qui a dit que ce mini-Etat qui a tant de mal à naître sera une fin en soi ? Ne serait-ce pas plutôt le premier jalon du peuple palestinien vers sa souveraineté qui permettra d'abord la paix et ensuite la réconciliation ? «L'autorité palestinienne ne contrôle que moins de 6 % de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, soit moins de 400 km². A ce rythme-là, il faudrait plus d'un demi-siècle pour libérer ces territoires». Il a bien fallu à Israël 40 ans pour les occuper ! M. Jacoby préconise que «la seule solution réaliste en 1996 (...) est la création d'un seul Etat sur l'ensemble de l'ex-Palestine» dont tous les habitants Juifs, Palestiniens ou autres, vivraient ensemble. C'est effectivement la solution idéale à terme, et il faut tendre vers cela. Mais dans l'état actuel des choses en 1997, c'est totalement impossible. C'est pourquoi il est nécessaire de passer par le compromis que constitue un Etat palestinien, si petit soit-il.

Laurent BOUTIN
Seine-Saint-Denis

Silence : nous ne croyons pas à la volonté des peuples à vouloir créer des Etats ; les gens veulent vivre en paix, dans cette région du monde comme ailleurs... Ce sont les politiques qui créent ce «besoin» d'Etat et montent les peuples les uns contre les autres. La solution actuelle rappelle celle de l'Afrique du Sud. Espérons que l'on sortira vite de cet état d'apartheid par la négociation et non par la guerre.

Une majorité de Français sépare encore la politique sociale et économique de l'environnement. J'ajoute que parmi ces Français, il y a malheureusement des Verts... Pour tout ce monde, l'écologie se limite à l'environnementalisme. Et beaucoup pensent encore que les écologistes ne devraient pas faire de politique. Il est urgent d'expliquer la relation intime entre politique sociale-économique et environnement. Si certains ne veulent pas voir cette relation, est-ce parce qu'elle les dérange et que cette reconnaissance les engagerait à pratiquer ce qu'ils préconisent ? Un exemple : le simple fait d'acheter des aliments issus de l'agriculture classique nous rend

COMPLICITÉ PAR LAXISME ?

complices des lobbys financiers d'un productivisme qui empoisonne la terre, l'eau et l'air. Nous savons pertinemment que pour participer à l'équilibre de la nature, à la qualité de la vie, il ne suffit pas de consommer modérément, il faut favoriser un type de culture non polluant et nous savons qu'il existe une agriculture biologique. Comment favoriser ce type d'agriculture si ce n'est en consommant des produits biologiques. Devons-nous attendre qu'une majorité s'y emploie pour que la demande fasse baisser les prix ? Nous pourrions trouver des cen-

taines d'exemples qui montreraient que notre vécu écologique ne correspond pas aux idées que nous défendons.

Alors que faire ? Ne plus se repaître d'un épicurisme «autrichien» ? se culpabiliser ? ne plus jouir des plaisirs de la société de consommation et préférer une discipline personnelle faite de mesure et de modération, dont la répercussion atteindrait à coup sûr les masses déshéritées du tiers-monde ? Qu'attendons-nous pour entreprendre une politique d'information-éducative qui démontre, par tous les moyens possibles d'une

diffusion originale et pertinente, l'impact extraordinaire du vécu écologique de chacun sur la société (citoyenneté d'avant-garde) et l'économie ? Qu'attendons-nous pour secouer notre vieille (ou jeune) carcasse, conditionnée par tant d'habitudes sécurisantes mais tout autant néfastes ?

Ce n'est pas du délire pour répondre à certains... C'est tout simplement une profonde volonté de sortir tous ensemble de ces putois d'habitudes de vie qui freinent nos élans, notre réflexion et notre fraîcheur de vivre et de participer consciemment et modestément à l'avènement d'une nouvelle société.
Georges BREMOND
Verts Alpes-Maritimes

EDF ET ELF A PRIMEVERE 97

Elf-Atochem et EDF présentent Primevère 97, le salon écolo-gique lyonnais.

Bienvenu, bienvenu dans un monde de rêves, bienvenu à Primevère ou tout devient simple. Nous, on croyait que l'écologie c'était compliqué, chimie, radioactivité, biologie... Ici, tout est beaucoup plus évident : ce qui pollue et le reste on le laisse aux industriels et à leurs spécialistes en communication qui savent bien s'y prendre pour que tout sente bon.

On est heureux d'y venir : on est presque content de payer l'entrée pour la cause.

Et puis, on flique un peu quand on voit un coq enroulé sans un brin d'herbe ou un rayon de soleil pendant deux jours et demi, et tous ces charlatans marchands de potion magique et de machines à respirer plus mieux super bio. Mais le clou de ce week-end (écologie faut-il le rappeler ? Oui, il faut le rappeler), le clou de ce week-end écologique donc, c'est le stand «C Forel».

Cet installateur de chauffage basé à Solaise (au sud de Lyon) a fait de la pompe à chaleur réversible sa spécialité. Mieux que le chauffage tout électrique, la pompe à chaleur réversible vous permet de

consommer autant d'électricité en été qu'en hiver tout en vous incitant à produire votre eau chaude sanitaire par cumulus... électrique. EDF applaudit des deux mains et, de joie, propose des primes qui vont jusqu'à 160 F par mètre carré de villa neuve prévue avec pompe à chaleur réversible sur plancher chauffant/rafraîchissant. Forel : l'inventeur de l'écologie réversible. Deuxième spécialité de Forel, justement, le plancher chauffant. Forel est associé dans ce domaine avec la société Alphacan. Cette dernière est une filiale d'Elf Atochem. Alphacan est le principal transformateur (thermoformage, étirage, laminage, extrudage, moulage) des 500 tonnes de PVC par jour produit par Elf Atochem Saint-Fons. Notre pollueur national (que le monde nous envie) se paye ainsi gratuitement le luxe d'un présentoir au salon Primevère... Rappelons que le PVC, grâce à l'incinération, est à l'origine d'un des produits les plus toxiques créés par l'homme : les dioxines.

La question reste donc entière : tout cela fait-il des emplois ? A la bourse de Paris, pour France-Info, Jean-Pierre Gaillard. Olivier MONTMAGNON Rhône

EVOLUTION, REVOLUTION, MUTATION

Sil'évolution suicidaire de notre société ne passe pas par des révolutions radicales et pacifiques, la mutation inexorablement en cours, sera cruelle pour l'humanité. Car la propre nature de l'homme et celle qui l'entoure sont sacrifiées à l'autel du profit. Le cœur vacille entre l'égoïsme imposé et la générosité spontanée.

Quelques responsables politiques commencent à entrevoir, et avouer, leur dépendance des pouvoirs économiques internationaux. Cependant la plupart continuent de se fourvoyer dans le choix d'une croissance opposée au progrès. Cette croissance est actuellement la «carotte» et le prétexte de l'exploitation sociale. Une comptabilité rigoureuse de la «fausse monnaie» est imposée aux peuples via les gouvernants et les Etats. «Fausse monnaie» parce produite par la spéculation, la variation des cours et des intérêts, les déflations et inflations arbitrairement provoquées. Par un «système bancaire» complexe nous sommes conduits à coups de «produits financiers» à participer à la dictature de l'argent. Une minorité internationale installe ses monopoles pour contrôler la matière première, la production et la distribution. L'habileté de cette «machine satanique» consiste à diviser pour régner car il faut des mains et des cerveaux pour créer l'utile et l'inutile qui alimentent le «libre marché». C'est ainsi que nous devenons tributaires ou esclaves du «fric» pour vivre et survivre. Absorbé ou obnubilé, à tous les niveaux, par la contrainte professionnelle, l'homme traverse une forêt épaisse de leurre et de men-

songes médiatiques qui masquent les vérités fondamentales de son existence. A l'âge de sa retraite, fatigué et désabusé, il n'a plus l'envie de se battre. «Après moi le déluge !» Trop tard, le déluge des dollars est déjà là. Notre descendance risque d'en souffrir encore plus que nous. Mais c'est au pied du mur que les résistances surgissent.

Il nous faut refuser la «guerre économique» qui n'est pas la nôtre mais celle des «géants» qui s'allient ou se battent pour maximiser la rentabilité de leurs investissements, sur le dos des consommateurs, de l'essentiel et du superflu. Imaginez toute l'énergie que les peuples du monde pourraient reporter sur une économie fraternelle pour la Paix. De droite et de gauche, de nouvelles perspectives se dessinent marquées par le bon sens de la modestie et du désintéressement. La paix économique devient possible si nous refusons déjà de croire aux «faux réalismes» de la concurrence, de la compétitivité, du gigantisme et du «libre marché», tous enchaînés sous la bannière du «libéralisme» !... même si momentanément nous devons les supporter. Cette prise de conscience est en train de naître dans l'âme populaire. Nous attendons des responsables de notre Nation le même «anti-conformisme» pour oser s'opposer à la dictature de l'argent, à la source de tous les déséquilibres économiques, sociaux, politiques et individuels de cette fin de siècle.

Yves LEQUIME
Hérault.

BON DE COMMANDE

Les anciens numéros et les livres sont à commander uniquement en France. Il est possible de s'abonner en Belgique pour les lecteurs et lectrices Belges.

anciens numéros (franco de port)

162 La prison autrement Forêts tropicales. Indonésie. Argent et pouvoir.....	20 F
165 Yougoslavie Semences de la famine. GATT. Elections et écology.....	20 F
169 Délocalisation, chômage, solidarité Ambiance bois. Reconversion usines armement.....	20 F
170 Racisme et environnement Péniche pour la paix. Bio-Lopin. Logiques sociales.....	20 F
172 Après Rio : un monde à venir Feuille d'érable. Palestine-Israël. Dérive technologique.....	20 F
173 Yougoslavie : ingérence méfiance Déchets toxiques. Développement et aide. Malville.....	20 F
174 Vallée d'Aspe, alternative ferroviaire Arsenic. Barrages nucléaires. Réduction ou ouverture (1).....	20 F
175 Eoliennes : le vent en poupe ! Co-voiturage. Entre réduction et ouverture (2).....	20 F
176 Superphénix : la marche en avant Transports suisses : Réduction et ouverture (3).....	20 F
177 Quelle écologie radicale ? Déchets. AC ! Voile. Développement durable.....	20 F
178 Comment démilitariser ? Reconversion armement. Inestère. Malville. Mac-do.....	20 F
181 Energies douces au Sud (1) Malville. Pub dans boîtes aux lettres.....	23 F
182 Energies douces au Sud (2) Artisans du Monde. Ville-monde et inertie sécuritaire.....	23 F
183 Les centres écologiques Écologie ? Bazar sans frontières. Valeur du travail.....	23 F
184 Breton Wood : 50 ans ça suffit ! Maison de quartier de Neudorf. Bhopal.....	23 F
187 Prolifération nucléaire (1). Israël. Asie. Marcher. Société informatico-policière.....	23 F
188 Prolifération nucléaire (2) Neve Shalom. Solaire en régions froides. Matérialisme.....	23 F
189 Autonomie toujours Réseau Santé. Cun du Larzac. Servas. Laine de verre.....	23 F
190 Nicaragua face au marché mondial Brennelis. Malville. Retraite et chômage.....	23 F
191 Santé et autonomie (1) Climat. Champ d'action. Loi et femmes. Grünen.....	23 F
195 Stop Essais Campagne contre reprise. Israël : Vanunu. Somport.....	23 F
196 Canal Rhin-Rhône AS1 Grenoble-Sisteron. Santé et autonomie (4). Irlande.....	23 F
197 La défense par actions civiles (1) La Hague. Grünen et non-violence. Amiante. Salsigne.....	23 F
198 Ni décharges, ni incinérateurs Lobby des transports. Défense par actions civiles (2).....	23 F
199-200 Ecologie, gauche, droite, ailleurs Turquie sanglante. Santé et autonomie (5).....	35 F
201 Marée noire sur droits de l'homme Monju. Loi de programmation militaire. Déficit Etat.....	23 F
202 Soyons Réseau-nables Maaform. Primevère. L'Impatient. Cuiser solaire.....	23 F
203 Sortir du nucléaire Sites. Déchets. Tcherno-byt. Economies. Renouvelables.....	23 F
204 G7 : l'argent d'abord Femmes algériennes. Santé et autonomie (6). Travail.....	23 F
205 Radios actives Mérieux et le G7. Solaire au Népal. Bouillottes plastiques. Médias face au mouvement social.....	23 F
206-207 Face au G7, ouvrons-là ! Vache folle. Presse différente. Antinucléaires allemands. Internet. Santé et autonomie (7). Femmes et travail.....	35 F
208 Pour des villes sans voitures Exportation d'électricité. Tcherno-byt n'a pas suffi ? Vallée d'Aspe. Bilan du Contre-G.....	25 F
211 L'équivoque humanitaire Superphénix et emplois. SEL et informel. Tibet. Vache folle. Expériences génétiques.....	25 F
212-213 Écologisme et Etat L'avenir des SEL. La Hague. ONG et communication Timor. Palestine-Israël. Tournée Europe Soutenable.....	25 F
214 Organismes génétiquement modifiés Végétarisme. Société en sabbat. Rwanda. Climat.....	25 F
215 Des écoles différentes Bonaventure. Steiner. Décroly. Fin du TGV. Vaccin hépatite B. Parc naturel en Guyane. Accord Verts PS.....	25 F
216 Femmes et santé Malaisie. SEL et dons. Accueil des étrangers.....	25 F

Librairie par correspondance

Hors-série Silence		
Paris-Dakar : Pas d'accord.....	25 F	
La menace climatique.....	30 F	
Radioactivité. Les faibles doses.....	30 F	
Energies renouvelables.....	30 F	
Les métiers de l'écologie.....	70 F	
Du chômage à l'autonomie conviviale.....	30 F	
Editions Silence		
Où va le climat ?.....	40 F	
Le soleil à votre table.....	89 F	
La liberté de circuler.....	70 F	
Nucléaire ? Non merci.....	75 F	
Le nucléaire détrôné.....	30 F	
Séphastoché, mon premier cuisier.....	36 F	
Superphénix : le dossier.....	30 F	
Quelle écologie radicale ?.....	70 F	
Un cuisier solaire facile à faire.....	20 F	
Construisez votre cuisine solaire.....	30 F	
Cuisiers solaires pliable.....	20 F	
Diffusion Silence		
Ed. Ecosociété (Montréal)		
Pour un pays sans armée.....	65 F	
Pour que demain soit.....	65 F	
L'écologie ou la sagesse de la nature.....	65 F	
Moi, ma santé.....	65 F	
L'écologie politique.....	65 F	
Entre Nous, rebâtir nos communautés.....	95 F	
Et si le Tiers-Monde s'autofinçait.....	85 F	
Deux roues, un avenir.....	80 F	
La belle vie.....	65 F	
Parce que la paix n'est pas une utopie.....	65 F	
Des ruines du développement.....	65 F	
Ed. Lucien Sanny (Limoges)		
La dignité antinucléaire.....	50 F	
Ed. Atelier de Création Littéraire (Lyon)		
Qu'est-ce que l'écologie sociale ?.....	35 F	
Sociobiologie ou écologie sociale.....	20 F	
Pour une écologie de la liberté.....	88 F	
Ecologie et politique de l'anarchisme.....	38 F	
Le rêve au quotidien.....	75 F	
Ed. Utopie (Londres)		
La désobéissance civile.....	36 F	
Nous sommes peut-être frères.....	36 F	
L'homme qui plantait des arbres.....	36 F	
Ed. Alternatives (Paris)		
Le catalogue des ressources.....	180 F	
Ed. Courrier du livre (Paris)		
Le solaire pour tous.....	90 F	
Ed. Jouvence (Genève)		
Les vraies richesses.....	96 F	
Dimension spirituelle de l'écologie politique.....	70 F	
Ed. Deleaur (Angers)		
La dictature de la croissance.....	85 F	
Ed. Georg (Lausanne)		
Additifs alimentaires.....	98 F	
Gestion des déchets.....	98 F	
Les sols.....	98 F	
L'eau.....	98 F	
La radioactivité.....	98 F	
L'alimentation.....	98 F	
La diversité biologique.....	98 F	
L'air.....	98 F	
Le bruit.....	98 F	
Frais de port		
1 ouvrage.....	15 F	
2 ouvrages.....	28 F	
3 ouvrages et plus.....	40 F	

Abonnement

Attention ! Du fait de la parution de numéros doubles, 12 numéros ne correspondent pas à un an

FRANCE METROPOLITAINE		
Particulier.....	12 n°.....	240 FF
Institution.....	12 n°.....	480 FF
Soutien.....	12 n°.....	300 FF et +
Petit futé.....	24 n°.....	420 FF
Groupés par 3 ex.....	3 x 12 n°.....	630 FF
Groupés par 5 ex.....	5 x 12 n°.....	950 FF
Petit budget France.....	12 n°.....	190 FF
BELGIQUE		
Particulier.....	12 n°.....	1740 FB
Institution.....	12 n°.....	2880 FB
Soutien.....	12 n°.....	1800 FB et +
Petit futé.....	24 n°.....	2520 FB
Groupés par 3 ex.....	3 x 12 n°.....	3780 FB
Groupés par 5 ex.....	5 x 12 n°.....	5700 FB
AUTRES PAYS ET DOM-TOM		
Dom-tom et étranger.....	12 n°.....	290 FF

Je règle un total de :

NOM Prénom
Adresse

Code postal Ville

France : Règlement à Silence, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon
Belgique : Règlement à Brabant-Ecologie, Route de Rénipont 33, B 1380 Ohain

LES HORS-SÉRIE DE L'IMPATIENT

LE GUIDE DES VACCINATIONS

45 F + 5,10 F de port



Faut-il vacciner ?
Point de vue
officiel et critique
Droits
des patients



900 adresses
• Environnement
• Alimentation
• Loisirs
• Ages de la vie
• Handicaps
• Soigner et guérir

GUIDE DES ASSOCIATIONS BIEN-ÊTRE

78 F + 18,80 F de port

LA MÉNopause

35 F + 3,35 F de port



Avant la ménopause
• Alimentation
• Vitamines
L'Ostéoporose
• Solutions
alternatives



La vigne
La revanche
des vins bios
Les bienfaits
et méfaits du vin

VINS ET SANTÉ

20 F + 5,10 F de port



Les aliments
qui soignent

Maigrir :
les bonnes
méthodes...

CHANGER D'ALIMENTATION

35 F + 5,10 F de port



• Les caries
• Les amalgames
• Les prothèses
• L'orthodontie
• Les coûts...

VOS DENTS

40 F + 5,10 F de port

GUIDE DES ASSOCIATIONS SANTÉ

78 F + 12,90 F de port



600 Adresses

• Femmes
et santé
• Usagers
• Maladies
• Médecines
alternatives



• Alimentation
• Pilule
• Enfants
• Sport
• Stress
• Cancer...

LES HORMONES

28 F + 2,60 F de port

BON DE COMMANDE

Bulletin et règlement à renvoyer à **L'IMPATIENT, 11, RUE MESLAY 75003 PARIS**

Je désire recevoir : ☐ LE GUIDE DES VACCINATIONS ☐ GUIDE DES ASSOCIATIONS BIEN-ÊTRE
☐ LA MÉNopause ☐ VINS ET SANTÉ ☐ CHANGER D'ALIMENTATION
☐ VOS DENTS ☐ GUIDE DES ASSOCIATIONS SANTÉ ☐ LES HORMONES

Ci-joint mon règlement d'un montant de F

(par chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'IMPATIENT)

NOM **PRÉNOM**

ADRESSE

CODE POSTAL **VILLE**